

L'A.B.C. des nouvelles

Les congrès diocésains de l'U.C.C. se poursuivent. La semaine dernière, il y a eu celui de Ste-Anne, à St-Pascal, et les deux de Rimouski, à Squatdeck et à Ste-Flavie. Cette semaine, mardi le 8 septembre, congrès de Montréal-St-Jérôme, à Ste-Geneviève, et de Québec-Est, à St-Camille.

L'Office de soutien des prix a dépensé \$50 millions pour soutenir les prix de la viande au Canada l'an dernier. Ce déficit est surtout dû à l'épidémie de fièvre aphteuse dans l'Ouest.

La situation du blé va en empirant: les ventes au 28 août dernier, n'étaient que de 12 pour cent de ce qu'elles étaient l'an dernier. Les pays importateurs ne voient pas la situation du même oeil que les pays producteurs.

On estime à environ 50 millions de livres la quantité de beurre en entrepôt. Ce beurre est acheté par le gouvernement fédéral en vertu de la loi de soutien des prix. L'an dernier, les réserves étaient de 30 millions de livres.

Les ministres de l'Agriculture de neuf provinces et leurs adjoints ont pris part, ces jours derniers à Québec, à la conférence interprovinciale agricole qui doit préparer la conférence agricole fédérale provinciale de l'hiver prochain.

Le Danemark s'engage à exporter à l'Angleterre 230.000 tonnes de bacon (515 millions de livres) au prix de \$29.54 le cent livres, au taux actuel du change canadien.

L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des Producteurs de lait aura lieu du 19 au 25 janvier 1954 à Hamilton, Ontario.

La session provinciale s'ouvrira à Québec le 18 novembre prochain.

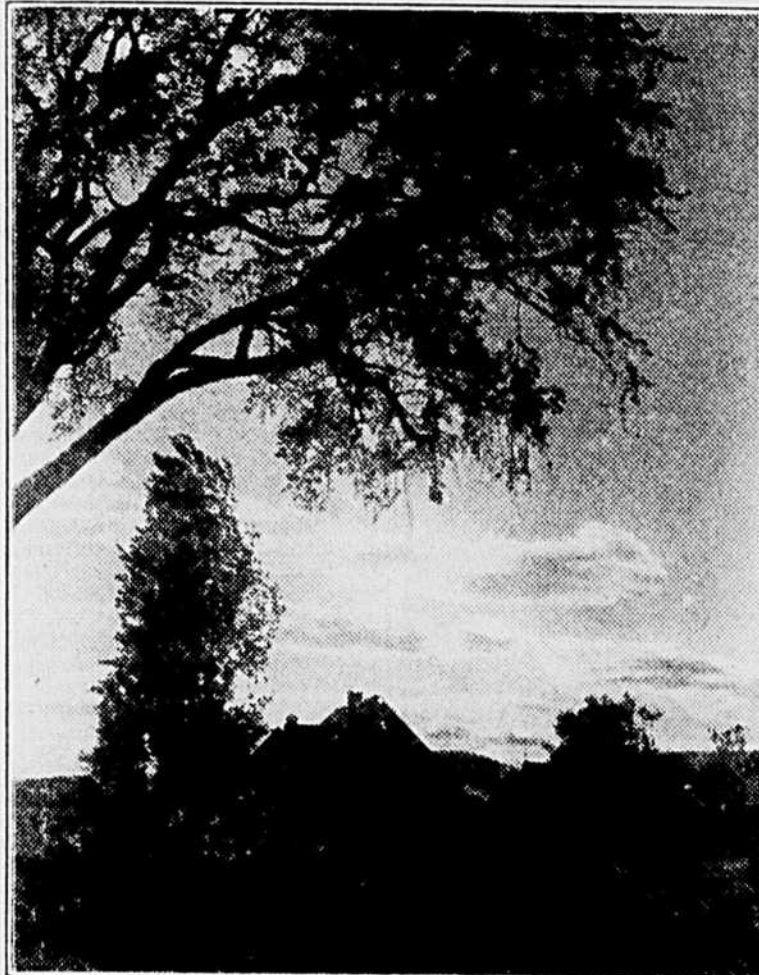
M. W.-S. MacKechnie, de Wyman, comté de Pontiac, est le lauréat de la médaille d'or du Mérite agricole 1953. Les gagnants de la médaille d'or du Mérite du défricheur sont conjointement MM. Grégoire Perron et Maurice Sauvageau, de St-Ubalde de Portneuf.

50 millions de livres de beurre en entrepôt

On estime à ce chiffre les réserves gouvernementales — Pas de disette en vue...

D'après des spécialistes en industrie laitière, le gouvernement canadien (c'est-à-dire l'Office de soutien des prix) aurait en réserve quelque 50.000.000 livres de beurre achetées en vertu du programme de soutien du prix du beurre. L'an dernier, à pareille date, la réserve était de 30.000.000. On dit que si production actuelle se maintient, le gouvernement aura sur les bras environ 40.000.000 de livres de beurre non vendues au commencement de la nouvelle année de production, soit en mai prochain, contre 19.000.000 de livres, le printemps dernier. Ce surplus représente un placement d'environ \$24.000.000. Aucun de ces chiffres n'est officiel, toutefois, le gouvernement n'ayant pas dévoilé ses statistiques.

La production de lait ayant augmenté d'environ 7 p. 100 cette année, la fabrication de beurre a progressé elle aussi. La production de juin s'est chiffrée par 47.000.000 de livres, comparativement à 42.000.000 pour le mois correspondant de l'an dernier. En juillet, la production a été de 41.000.000 de livres, contre 39.000.000 en 1952. Il est possible que la production totale de l'année 1953 s'élève à 510.000.000 de livres. L'an dernier (Suite à la page 21)



Dans le calme et la paix des champs.

(Photo du Service de Ciné-photographie de Québec)

Le commerce mondial du blé

Ventes canadiennes et américaines bien au-dessous de la normale — Point de vue des pays acheteurs — Un certain optimisme à Ottawa.

Une dépêche en provenance de Londres analyse la situation du commerce mondial du blé depuis la signature du nouvel accord international. La situation, dit la nouvelle, va de mal en pis.

Les ventes au cours de la semaine qui s'est terminée le 28 août ne se sont élevées qu'à 2.091.000 boisseaux, soit à peine 12 p. 100 de ce qu'elles étaient à la même période l'an dernier.

Les ventes du Canada, un des plus grands pays exportateurs de blé, ont été d'un peu plus de 1 p. 100 de celles effectuées en vertu de l'ancien accord pendant la pé-

riode correspondante de l'an dernier.

Le Canada, qui s'en tient au prix maximum de \$2.05 le boisseau fixé par le nouvel accord, n'a vendu que 110.000 boisseaux pendant la semaine du 28 août. Ses ventes durant la semaine correspondante de l'an dernier s'élevaient à 10.129.000 boisseaux, à l'exclusion des ventes à la Grande-Bretagne qui n'est pas partie à la nouvelle entente. Les ventes du Canada pendant la semaine du 28 août l'an dernier, y compris celles à la

(Suite à la page 21)



Nous voici, la photo l'indique suffisamment, en pleine période d'exposition. Il s'agit ici de la cinquième exposition des jeunes éleveurs de St-Claude, comté de Richmond, qui a eu lieu le 8 août dernier en présence d'une assistance nombreuse et fort intéressée. Le photographe avait en face de lui une classe d'agnelles de deux ans. De gauche à droite on remarque le jeune Maurice Bisson, l'agronome du comté, M. Donat Salvas, l'agronome de Victoriaville, M. Hector Béliveau, qui était juge de l'exposition, ainsi que M. Gérard Martineau, son assistant. (Photo du Service de Ciné-photographie de Québec)

M. Lemoine représente le Bureau central au congrès de St-Pascal

M. Félix Bélanger réélu président de la Fédération de Ste-Anne — Messe d'ouverture par M. l'abbé Hudon et sermon de Mgr Evariste Boucher — Message de S.E. Mgr Desrochers

Le 1er septembre dernier se tenait, à St-Pascal de Kamouraska, le congrès diocésain de la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Le congrès débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Robert Hudon, assistant aumônier de la Fédération, et le sermon de circonstance fut donné par Mgr Evariste Boucher, p.d., curé de St-Pascal. Ayant choisi pour thème "Le cultivateur parfait", Mgr Boucher démontra clairement les qualités que doit posséder un cultivateur: santé moyenne, une intelligence développée, une conscience droite, un cœur qui sait aimer et une volonté. Il s'appliqua à démontrer d'une façon convaincante le sens de ces vertus chez tout cultivateur en regard de l'avancement de l'association professionnelle. Il donna une définition du sens du mot "professionnel". S'il y a un être humain qui peut se glorifier de porter le nom de professionnel, c'est bien le cultivateur. Il leur rappela l'obligation d'aimer la terre et le bon-

heur qu'en retour elle procure à celui qui la sert bien.

Après la messe, les congressistes se groupèrent devant le portique de l'église pour une photographie et, drapeau en tête, ils se dirigèrent vers le théâtre Duchesse, lieu des délibérations du congrès.

SEANCE D'OUVERTURE

M. Félix Bélanger, président diocésain, présenta les autorités civiles de la paroisse de St-Pascal, MM. Luc Landry, maire de la paroisse, et Prudent Martineau, maire du village, qui souhaitèrent tour à tour la plus cordiale bienvenue à tous les congressistes et remercièrent les autorités de la Fédération de Ste-Anne de l'heureuse initiative qu'ils avaient prise de tenir leurs assises à St-Pascal.

Après ces quelques mots de bienvenue, M. Félix Bélanger, président de la fédération, prononça une brève allocution et déclara l'ouverture officielle du congrès. Il remercia tout spécialement Mgr

(Suite à la page 19)

\$50,000,000 dépensés pour soutenir l'industrie de la viande au Canada

L'Office de soutien des prix enregistre ce déficit par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse

Le programme de soutien des prix du porc et du bœuf, mis en vigueur à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse l'an dernier, entraînera pour le gouvernement fédéral des pertes d'environ \$50.000.000.

Au cours de la dernière session, le Parlement a comblé une perte de \$32.000.000 et il est possible qu'on lui demande, le printemps prochain, de payer le solde.

Le gouvernement a établi ces prix de soutien l'an dernier comme mesure d'urgence pour empê-

cher l'effondrement de l'industrie canadienne de la viande à une époque où le plus important marché du Canada, celui des Etats-Unis, avait importé un embargo sur les importations en provenance de notre pays.

Jusqu'ici, le gouvernement a subi sa plus lourde perte, environ \$30.000.000, avec le bœuf. Il avait acheté l'an dernier 85.000.000 de livres de surplus de bœuf des producteurs canadiens. Le gouvernement en écroula 70.000.000 de livres au cours d'un échange avec la Grande-Bretagne et en vendit 5.000.000 de livres sur le marché domestique.

Il en conserve encore 10.000.000 de livres en entrepôt et ne semble pas pressé de s'en départir. Le bœuf ne bénéficie d'aucun prix de soutien gouvernemental et on craint que tout déversement important de surplus de bœuf sur le marché n'entraîne une baisse du prix.

Le surplus de porc

Par ailleurs, le gouvernement aimerait vendre une plus grande quantité de son surplus de porc. Il a acheté, l'an dernier, environ 98.000.000 de livres de porc pour la mise en conserve. Bien que les ventes se soient élevées à 1.000.000 de livres par semaine, le gouvernement en a encore 50.000.000 de livres en entrepôt et les frais augmentent de jour en jour.

Les ventes du gouvernement sont faites à perte. Le porc lui a coûté en moyenne 57 cents la livre et il le revend, au prix de gros, à 37 cents.

Le gouvernement a donc déjà perdu environ \$10.000.000 sur ses achats et ventes de porc et il en perdra probablement encore autant sur les 50.000.000 de livres qui lui restent. Sa seule chance de diminuer ses pertes, c'est que les prix se maintiennent élevés et qu'il puisse hausser le prix de vente du porc en boîte.

Quoi qu'il en soit, on ne prévoit pas de changement important et les pertes totales avec le bœuf et le porc seront probablement de l'ordre de \$50.000.000.

La prochaine Semaine sociale d'Edmundston

La date de la prochaine Semaine sociale (section française) approche. Elle aura lieu du jeudi soir 24 septembre au dimanche soir 27. Ce sera la trentième semaine. C'est dans le Nouveau-Brunswick, à Edmundston, que sera célébré cet événement.

Cette ville n'est située qu'à quelques milles de la province de Québec. Elle est le siège d'un évêché et de nombreuses institutions. Sa population presque exclusivement française se réjouit d'avoir été choisie pour la tenue de ces importantes assises. Elle sera heureuse d'accueillir un grand nombre de semainiers, non seulement de la région, mais aussi du Québec et des autres provinces. Un secrétariat local a été établi à l'évêché.

On peut s'adresser au chancelier du diocèse pour tout renseignement de même que pour se retirer un logement. L'entrée aux cours et conférences est gratuite.

Ceux qui veulent aider l'œuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Tout somme, somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance.

Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines sociales et adressés au secrétariat général, 25, rue Jarry ouest, Montréal, ou au secrétariat local, Evêché, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Promu chef des services d'inspection

Le ministère fédéral de l'Agriculture annonce la promotion de M. John E. Blakeman au poste de chef des services d'inspection agricole de la division des produits végétaux. Inspecteur des semences de 1914 à 1919, M. Blakeman était depuis surveillant de la division à Winnipeg.

Solution coopérative appliquée au Mexique

L'Action catholique, au Mexique, a constitué des cours où l'on enseigne l'usage des machines agricoles, ainsi que des caisses populaires et des coopératives, afin d'arracher la population rurale de ce pays à la prolétariat dans laquelle elle risque de sombrer depuis la confiscation, il y a quinze ans, des biens des propriétaires et des cultivateurs aisés par le parti révolutionnaire de Calles, qui détient encore un pouvoir illimité. (Service d'Information de la C.C.C.).

80.000 bouches de plus chaque jour

Selon un rapport établi par la F.A.O., l'accroissement annuel de la population mondiale est d'environ 30 millions d'habitants, soit chaque jour 80.000 personnes de plus à nourrir.

De son côté, la production alimentaire mondiale, grâce à des conditions atmosphériques favorables dans la plupart des pays, a augmenté presque partout, mais généralement moins vite que la population.

Le problème alimentaire prend des aspects différents selon qu'il s'agit de pays exportateurs de denrées alimentaires ou de pays qui dépendent des importations. Dans les premiers, par suite d'une demande toujours plus forte, l'excédent exportable tend à diminuer. En revanche, le nombre des pays importateurs s'est sensiblement accru.

Avis de convocation

Avis est par les présentes donné que le congrès diocésain de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos sera tenu à Guyenne le 15 septembre 1953. Il débutera par une messe à 9 h. 30 (heure avancée). Tous les cultivateurs sont cordialement invités, ainsi que leur épouse et leurs jeunes gens. Les syndicats qui auraient des résolutions à présenter sont priés de nous en adresser une copie au plus tard le 10 septembre 1953.

Sylva CLOUTIER,
secrétaire



L'heure de la traite.

(Bois gravé de Maurice Gaudreau)



Le Témiscouata refuse d'être noyé

Il est question depuis un certain temps d'aménager une centrale d'énergie sur le fleuve St-Jean au Nouveau-Brunswick et de créer à cette fin un réservoir qui alimenterait le débit des eaux. Le projet comporte l'inondation partielle ou totale de quelques villages et paroisses du Témiscouata. Déjà de justes protestations se sont fait entendre. Dans un article au "Devoir" (Montréal), M. Pierre Vigeant expose fort bien toute la question. Nous reproduisons cet article au complet, sachant qu'il exprime bien les vœux d'un grand nombre de nos lecteurs du Bas-St-Laurent.

A la dernière session fédérale, le député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a dénoncé avec virulence le projet d'exploitation hydro-électrique du fleuve St-Jean. Il s'en est surtout pris au général McNaughton et aux autres représentants canadiens à la Commission internationale des eaux limitrophes parce qu'ils avaient refusé de lui fournir des précisions sur le projet où il flairait un danger pour les paroisses de l'arrière-pays de Témiscouata. Il a fait toute une scène au général McNaughton à la séance d'un comité parlementaire dont il n'était pas membre. Comme le milieu parlementaire est habitué aux explosions oratoires du bouillant député de Témiscouata, elles n'ont guère réussi à attirer l'attention sur cette question de l'exploitation hydro-électrique du fleuve St-Jean.

Il semble bien cependant que M. Pouliot avait vu assez juste et que le projet menace l'existence de plusieurs paroisses de son comté. Les conseils de comté de Témiscouata et de Rimouski ont déjà adopté des résolutions pour s'opposer vigoureusement à sa réalisation. L'archevêque de Rimouski, Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, a cru de son devoir d'intervenir à son tour publiquement pour le dénoncer. Dans des allocutions prononcées dimanche, le 23 août, dans les paroisses de St-Benoît-Abbé et de St-Honoré, il a déclaré que l'autorité religieuse croyait de son devoir, comme gardienne du bien commun, de soutenir la résistance de la population. Si jamais ce barrage est construit au détriment de notre économie agricole régionale, a-t-il ajouté, l'archevêque de Rimouski et ses prêtres auront au moins le sentiment d'avoir fait tout ce qui était en leur pouvoir pour prévenir cette calamité.

Voilà certes un avertissement grave et qui mérite qu'on s'y arrête.

En quoi consiste ce projet qui inquiète les habitants de Témiscouata, leur archevêque et leur député? Il faut avouer que les renseignements publiés jusqu'ici sont bien maigres et insuffisants pour asseoir un jugement.

Il semble bien qu'il s'agisse d'un projet gigantesque et l'on a déjà mentionné le chiffre de \$250.000.000 comme estimé du coût des travaux. Il semble que ces travaux doivent comporter un barrage qui serait construit non loin de la frontière québécoise pour exhausser les lacs où le fleuve prend sa source et une ou plusieurs centrales sur le cours du St-Jean qui sert de frontière sur une certaine distance à la province du Nouveau-Brunswick et à l'Etat du Maine.

On sait que le projet intéresse les deux gouvernements du Canada et des Etats-Unis ainsi que les gouvernements des deux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine. On sait qu'il a reçu l'approbation de la Commission internationale des eaux limitrophes. On sait qu'il a fait l'objet de négociations entre le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Flemming, et le premier ministre de la province de Québec,

M. Duplessis. C'est à peu près tout ce que l'on sait.

Il serait grand temps de renseigner l'opinion publique sur la portée véritable de ce projet. Il ne paraît pas que la province de Québec doive retirer quelque avantage du projet qui doit fournir de l'énergie électrique au Nouveau-Brunswick et au Maine. Même si on lui offrait de partager l'électricité ainsi produite, le marché ne serait guère avantageux parce qu'elle pourrait la produire ailleurs, sur la Côte nord par exemple sans inonder de terres ou de paroisses. La province de Québec ne serait apparemment intéressée au projet que dans la mesure où elle devrait en subir les inconvénients. Il importe de savoir au plus tôt quelle est au juste la mesure de ces inconvénients, combien de paroisses et d'exploitations agricoles québécoises seraient noyées pour fournir de l'électricité au Nouveau-Brunswick. Le bon voisinage doit avoir ses limites.

On offrira sans doute des compensations aux propriétaires déposés. Même si elles sont fort généreuses, elles ne remplaceront pas les terres noyées ni les paroisses.



Des numéros de la "Terre de Chez Nous" publiés le 13 septembre 1933, — il y a vingt ans, — et le 14 septembre 1938 — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

En éditorial, le 13 septembre (1933), on trouve un article de M. Albert Rioux commentant une déclaration de M. Gordon Scott, conseiller législatif et ex-trésorier provincial, qui a affirmé en son nom personnel "que les banques ont offert aux agriculteurs toutes les facilités de crédit dont ils ont besoin". Il ajoutait même que c'est grâce à nos banques si la crise agricole a moins d'acuité dans notre province qu'ailleurs... M. Rioux conteste cette prétention.

On annonce que M. P. Bonin, cultivateur de N.-D. de Lourdes, de Joliette, reçoit la médaille d'or du Mérite agricole 1933. MM. O. Marcouiller, de St-Barnabé (St-Maurice), et N.-C. Cantin, de St-Raymond de Portneuf, obtiennent la médaille d'argent.

Au congrès diocésain de Rimouski tenu récemment, M. Mathias D'Amours fut élu président diocésain, M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain et M. l'abbé Alfred Bérubé, secrétaire diocésain.

Au début de la nouvelle année de récolte (1933), on annonce qu'il reste encore un reliquat de 212 millions de boisseaux de blé de l'année précédente.

Voilà quinze ans...

Sur une photo publiée à l'occasion de la fête du Mérite agricole (1938), on remarquait les hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture de Québec, Henri-L. Auger, ministre de la Colonisation, et le gagnant de cette année-là, qui était M. J.-Henri Bettez, propriétaire de la Ferme Ste-Marguerite dans le rang du même nom, aux Trois-Rivières.

Le bureau provincial de la statistique estime la récolte de 1938 des produits de l'érable à 2.354.000 gallons de sirop et à 3.212.000 livres de sucre d'érable. On note qu'elle était beaucoup plus forte que celle de l'année précédente, elle-même au-dessous de la moyenne.

On annonce les congrès diocésains de Nicolet, de Nicolet, pour le 14 septembre, de Québec-est, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour le 21 septembre, et celui de Rimouski, au Séminaire de Rimouski, pour le 22 septembre 1938.

ses englobées, ni les populations dispersées. Il n'est pas sûr que les cultivateurs expropriés trouveront facilement à s'établir ailleurs, qu'ils n'ont pas pour plusieurs risquer et perdre en ville le capital accumulé au prix d'années de sacrifices et de labeurs. Quelle compensation obtiendra la région dont toute l'économie se trouvera faussée? Quelle compensation obtiendra la province pour tous les millions engagés dans la colonisation de cette région relativement neuve? Combien faudra-t-il de temps pour créer autant de paroisses nouvelles en Abitibi ou ailleurs qu'il y en aura de détruites dans le Témiscouata? On comprend que Mgr Parent s'attriste à la pensée que l'on pourrait détruire d'un seul coup une partie de la grande œuvre de colonisation de son prédécesseur, Mgr Courchesne.

Pour leur défense, les gens de Témiscouata doivent surtout s'en remettre à M. Duplessis. C'est lui qui doit traiter avec le Nouveau-Brunswick et les autres gouvernements intéressés. On peut prévoir que de fortes pressions s'exerceront sur lui. Pour le Nouveau-Brunswick, en effet, le fleuve St-Jean représente la seule réserve considérable d'énergie électrique qui lui reste. C'est sur la mise en valeur de ces ressources hydro-électriques qu'il compte pour réaliser tous ses espoirs d'industrialisation et d'exploitation des gisements miniers récemment découverts dans le nord de la province. Le Nouveau-Brunswick remuera ciel et terre pour s'assurer l'usage de l'énergie électrique du fleuve St-Jean.

Il faut espérer que M. Duplessis



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marlon est président et M. Louis-Philippe Loulin, secrétaire général.

DIRECTEUR : Dominique Beaudin;
REDACTEURS : Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" fait partie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada. Son tirage est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire Montréal.

Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, avenue Viger, Montréal

AUTORISÉE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

Les Livres

"Le problème social de la vente et de la consommation des liqueurs alcooliques"

Le 1er mai 1951, "les associations professionnelles de licenciés" décidaient de former un Comité d'étude sur le problème social de la vente et de la consommation des liqueurs alcooliques dans la province de Québec. Elles lui confiaient la tâche de préparer un mémoire sur la question. Le Comité a requis l'aide de collaborateurs et a présenté un substantiel rapport.

Ce rapport a été mis en volume. Il devient le mémoire des "associations professionnelles de licenciés" sur la vente et la consommation des liqueurs alcooliques dans la province de Québec. C'est là un document important qui a l'avantage de présenter les vues d'un groupe intéressé sur une question dont tout le monde se mêle et doit se mêler. Ceux qui voudront reprendre le problème y recourront nécessairement. Non pas qu'il faille d'emblée accepter ces opinions comme infaillibles, mais parce qu'il est utile de les connaître.

Le livre comprend une étude du problème de l'alcool à travers le monde, une étude historique sur la province de Québec, un exposé de la situation actuelle, des statistiques sur la consommation, une définition de la sobriété, des mémoires des épiceries licenciées, des hôteliers, des taverniers et des restaurateurs. Les cent dernières pages du volume sont faites du texte de la "loi concernant les liqueurs alcooliques" dans la province de Québec. Elles comprennent des annotations et des suggestions de Me Philippe Ferland, avocat bien connu.

Pour bien traiter de ce mémoire, il faudrait évidemment beaucoup plus qu'une simple recension. Nous voulons du moins en souligner la publication, car tous ceux qui ont à s'occuper de la question seront heureux d'avoir à leur portée une source de documentation de plus.

D. B.

saura formuler des contre-propositions avantageuses pour nous au cours des négociations. Pourquoi ne demande-t-il pas à M. Flemming, s'il est prêt à établir dans les riches domaines colonisables et peu colonisés du Nouveau-Brunswick, entièrement aux frais de cette province, les cultivateurs de Témiscouata dont on veut inonder les terres? Peut-être encore pourrait-il offrir au Nouveau-Brunswick de l'alimenter en énergie électrique en provenance des grandes centrales qui doivent se construire sur la Côte nord. De toutes façons, il faut éviter la destruction de paroisses agricoles à une époque où toutes nos villes industrielles s'agrandissent à même la campagne environnante et la colonisation ne fait que piétiner.

"Une misère et un malheur"

Le chanoine Lionel Groulx a donné, voilà une quinzaine de jours, une conférence devant un millier de cultivateurs de la région du Saguenay réunis en congrès annuel à Bagotville. Cette étude remarquable de notre historien national portait sur "L'agriculteur canadien-français".

C'est la première fois, croyons-nous, que le chanoine Groulx parle de l'habitant canadien-français à des habitants à l'occasion d'un congrès de l'U.C.C. Cette trop rare faveur appelle plus qu'une simple mention. Il convenait que cette étude en son entier fût mise sous les yeux de nos lecteurs. Nous en publions donc une première tranche dès cette semaine.

Dans ce texte dense, où l'on reconnaît la vigueur de pensée habituelle de l'historien canadien-français, nous n'avons voulu retenir pour l'instant que le jugement résumé en deux mots qui a inspiré le titre de cet article. "Une misère et un malheur", cela s'applique au peu de cas que les cultivateurs font de leur association professionnelle. Tout le paragraphe est d'ailleurs à lire et à relire. Nous le transcrivons au texte.

"L'U.C.C., déclare le chanoine Groulx, groupe aujourd'hui, me dit-on, 40,000 agriculteurs. Résultat magnifique, si l'on tient compte de sa courte existence. Car encore que, dès le début, l'U.C.C. ait obtenu les bénédictions des évêques, d'autres bénédictions, à ce que je crois me rappeler, se sont fait attendre. Qu'en plus d'un quart de siècle néanmoins, votre association n'ait réussi à grouper que 40,000 agriculteurs sur un total d'au moins 120,000 propriétaires de fermes convenables, permettez-moi de le dire, c'est une misère et un malheur. (Le souligné est de nous). A une époque où les gens de tous métiers, de toutes professions, de toutes classes, sentent l'urgent besoin de se grouper, vous n'avez plus le choix de vous unir ou de ne pas vous unir. Un cultivateur qui, en l'an 1953, ne fait pas partie de l'U.C.C., ce n'est pas seulement un individualiste qui pèche gravement contre le devoir civique, social et national; c'est un pauvre homme qui refuse de se mêler de ses affaires et qui d'abord pèche gravement contre soi-même. Et j'ai presque envie de dire à vos retardataires: "Qu'attendez-vous pour faire comme tout le monde? Et vous reste-t-il tant de laine sur le dos?"

La citation est longue, mais tous les mots portent et prennent volontiers le ton d'un impératif catégorique. Le jugement est-il trop sévère? Nous ne le croyons pas. Il est appuyé cent fois, mille fois peut-être, sur la voix éminemment autorisée de tout l'Episcopat, et cela depuis plus d'un quart de siècle.

A l'heure même où tant de problèmes — problèmes d'ailleurs soulignés avec un à-propos pertinent dans la conférence du chanoine Groulx — paraissent sans solution, où marchés et prix des produits agricoles ont de nouveau tendance à suivre la dangereuse courbe des années de crise d'avant-guerre, où l'on se torture les méninges pour tenter d'éviter le désastre, on s'explique mal cet entêtement de trop de cultivateurs — en fait la grande majorité — à refuser, selon l'expression du chanoine Groulx, de se mêler de leurs affaires. Malgré les bénédictions et les exhortations maintes fois renouvelées de nos évêques, malgré la lettre pastorale d'il y a une quinzaine d'années, dans laquelle l'U.C.C. était représentée comme "l'unique planche de salut" des cultivateurs, on en est encore à la phase du défrichement et de la lutte à l'incompréhension. Il y aurait de quoi décourager les plus tenaces si l'entêtement de ces derniers n'égalait au moins l'autre.

Quand toutes les autres professions s'organisent solidement; quand les ouvriers s'entraident en grand nombre sous la bannière de l'Union malgré des cotisations beaucoup plus onéreuses que celle qui est en vigueur à l'U.C.C.; quand les salaires ouvriers augmentent au lieu de fléchir grâce à ce bloc solide de toutes les forces ouvrières du pays; quand médecins, avocats, notaires, architectes, dentistes et camionneurs mêmes se groupent pour défendre leurs intérêts légitimes, que fait-on chez les cultivateurs?

Malgré de nombreuses et honorables exceptions, comme en témoigne l'attachement des quelque 40,000 fidèles, il faut le dire à regret, la masse, les deux tiers des cultivateurs au moins en sont encore à "regarder faire" les autres, à attendre leur salut du voisin. Ce sont là des faits pénibles à constater, mais qu'il ne sert à rien de cacher. Nous devons avoir atteint une suffisante maturité d'esprit pour ne pas craindre de regarder la réalité en face.

Des problèmes urgents, il n'en manque pourtant pas. Il y en a même qui exigent une prompt solution. On s'en rend vite compte à lire la liste des résolutions adoptées aux quelques congrès diocésains qui viennent d'avoir lieu. Problème de mévente des produits agricoles, engorgement des marchés, abondance de produits invendus, fléchissement des prix sur toute la ligne, taxes et impôts de plus en plus écrasants, problème angoissant de l'établissement rural et de la désaffection de la terre, propagande subversive dans les chantiers, diminution probable des coupes de bois, réduisant nos bûcherons au chômage, etc., etc.

Qui les résoudra ces problèmes? L'Etat? Il faudra de moins en moins y compter si l'on tient encore à jouir d'un minimum de liberté. Les citoyens, les ouvriers des villes ou les gens des autres professions? Mais ils en ont plein les bras à résoudre leurs propres difficultés. Dites-vous bien, déclarait le chanoine Groulx, adressant aux cultivateurs du Saguenay cet avertissement qui vaut pour toute la province, que les problèmes agricoles ne seront jamais mieux résolus que par les agriculteurs eux-mêmes.

Nous demandons, et avec raison, des lois de conventions collectives et de mise sur le marché des produits agricoles. Nous réclamons des prix de soutien dès que l'offre dépasse la demande et que la structure des prix commence à craquer de toutes parts et autres choses semblables. Tout cela est parfait: il faut bien vivre. Mais a-t-on songé que nous ne sommes plus que 25 pour cent de la population? Réalisez-vous que ce déséquilibre inquiétant nous oblige plus que jamais à faire cause commune et à travailler ensemble pour maintenir au moins nos positions?

Cette idée, M. Marion l'a bien mise en lumière l'autre jour au congrès de Beauceville. "Vous avez d'un côté, dit le président général de l'U.C.C., 75 pour cent de gens qui mangent mais qui ne produisent pas d'aliments; de l'autre, 25 pour cent qui produisent des aliments nécessaires à la population. Réalisez-vous qu'il est important que le 25 pour cent fasse bloc? Si nous voulons avoir la considération à laquelle nous avons droit, il n'y a qu'un moyen: c'est de former un bloc solide pour qu'il ne manque pas une voix dans le 25 pour cent. Autrement, inutile d'essayer, nous serons des hommes de second plan si nous n'y voyons pas d'un peu plus près que nous y avons vu dans le passé."

Qu'est-ce à dire? Qu'il faut nous réveiller au plus tôt si nous ne voulons être submergés par le jeu même des forces de la démocratie. En démocratie, c'est la majorité qui l'emporte. On l'a vu aux dernières élections. Le jour où les cultivateurs négligeront de suppléer au nombre par la qualité, la compétence et la formation d'un bloc solide, inébranlable, ils seront bien près d'avoir perdu la partie. Le temps est passé où l'on pouvait se contenter de l'appui du tiers des cultivateurs à l'Union. Les temps difficiles que nous vivons exigent que toutes les familles agricoles de la province se rallient à la seule "planche de salut" qui nous reste.

Bernard BERUBE

La presse agricole

Avec la modestie qui le caractérise, M. Robert Raynault vient d'écrire à *La Ferme* ce qu'il appelle "la véritable histoire" de la presse agricole. Il y a là dedans des renseignements intéressants mêlés à des informations davantage discutables. L'auteur de l'article a dû, par discrétion, minimiser le rôle qu'il a joué lui-même...

Nous croyons, pour notre part, que certains points de "la véritable histoire" doivent être rectifiés. En quoi, par exemple, le *Bulletin des Agriculteurs* a-t-il remplacé le *Journal d'Agriculture*? Cette succession reste mystérieuse et il y a des cas où le silence est une vertu. Quant à la rédaction du *Journal d'Agriculture*, elle a été tenue par M. Armand Létourneau, toujours collaborateur à la *Terre de Chez Nous*, avec un savoir-faire rarement égalé. Il y a des cas où le silence est une insulte.

Quant à la *Terre de Chez Nous*, chacun de nos lecteurs sait qu'elle a été fondée par l'Union catholique des Cultivateurs. Que M. Raynault en ait été rédacteur une douzaine de mois en 25 ans, ce n'est pas assez, il semble, pour enlever tout leur mérite aux agriculteurs qui se sont donné un journal à eux. Quant à la formule définitive qu'elle a reçue le 15 février 1929, il est tout à fait superflu d'en parler. Le *Foyer rural* a été acquis par l'U.C.C., développé par elle puis cédé à l'imprimerie populaire de Montréal en juin 1951. Cette publication peut parler pour elle-même.

M. Raynault dit plus loin que *La Ferme*, dont il est l'éditeur, n'a aucune attache avec *La Terre de Chez Nous*. Nous voulons du moins le remercier de ce bon témoignage en faveur de notre journal.

D. BEAUDIN.

* * *

Une Commission de vente du miel

Les apiculteurs de la province du Manitoba viennent de demander à leur gouvernement l'autorisation de constituer une Commission de vente du miel en vertu de la Loi de la mise sur le marché des produits naturels du Manitoba. Cette loi précise qu'une Commission de vente peut être légalement organisée du moment que la majorité des producteurs intéressés l'approuvent, quitte à obtenir l'assentiment de l'Office provincial des marchés et du Cabinet des ministres.

Le résultat du vote pris chez les apiculteurs a été le suivant: Sur 621 apiculteurs dûment enregistrés, 329 ont voté pour, et 88 contre la mesure; il y avait 17 bulletins nuls. On remarque que la plupart de ceux qui se sont abstenus de voter étaient des petits apiculteurs qui servent une clientèle privée.

Les apiculteurs du Québec se demandent sans doute ce qu'on peut attendre là-bas d'une telle commission de vente? Voici l'explication que donne le "Manitoba Co-Operator":

"Les fluctuations du prix du miel ont été, même en ces dix dernières années, tellement accentuées que plusieurs apiculteurs ont dû se retirer des affaires. L'opinion générale est qu'une Commission de vente qui fixerait un prix minimum en faveur du producteur pourrait maintenir le prix du miel à un niveau plus stable. En période d'abondance comme en temps de disette, la Commission pourrait obtenir un prix moyen raisonnable pour le producteur. Une telle Commission permettrait à l'apiculteur d'opérer dans des conditions plus stables. Et puisque la Commission de vente n'exercera aucun contrôle sur le prix du miel expédié à travers la province, le consommateur jouira toujours d'une protection adéquate."

Une fois qu'elle aura été approuvée par le gouvernement, la Commission établira des règlements qui obligeront tous les producteurs. Nul doute qu'avec le temps, si les apiculteurs veulent bien s'y conformer, le problème de la vente du miel au Manitoba sera en grande partie résolu.

Un autre exemple des avantages que l'U.C.C. veut obtenir pour les diverses catégories de producteurs agricoles de la province de Québec.

G.-N. FORTIN.

* * *

Avant la conférence interprovinciale

Notre journal a sans doute, comme les journaux de toute la terre, le défaut de revenir plus souvent sur les déficiences que sur la réalisation du milieu. Préoccupé par la multiplicité des problèmes à résoudre, on oublie naturellement de revenir sur ceux qui ont été résolus. Cette attitude s'explique, mais elle comporte un double danger en ceci que le journal passe pour un éternel mécontent et que le lecteur un peu somnolent finit par croire qu'il habite une province où il ne se fait jamais rien de bon.

La semaine dernière, le ministère de l'agriculture de Québec était l'hôte des ministres et sous-ministres de l'agriculture des autres provinces du Canada venus à Québec tenir une conférence agricole interprovinciale. L'occasion était belle de montrer à une aussi importante délégation de l'ex-

terieur les réalisations les plus marquantes de notre agriculture. Malgré la chaleur accablante des jours derniers, tous ces visiteurs de marque ont suivi avec intérêt un bref itinéraire qui les a conduits à Farnham (entrepôt à pommes), Granby (Coopérative, "United Maple Products Ltd."), Rougemont (Coopérative Montérégienne), et à Saint-Hyacinthe (Ecole de Laiterie, Ecole de Médecine vétérinaire, Centre d'insémination artificielle). Il n'y a là que de belles réussites, mais celle dont le ministère de l'agriculture peut se glorifier davantage à juste titre est le Centre d'insémination artificielle des bovins laitiers qu'il a organisé en 1948 et qui dessert présentement environ 6,000 producteurs. Au cours de l'année 1952-53, le Centre gardait 24 faureaux choisis parmi les meilleurs et a effectué par l'intermédiaire des Cercles d'élevage au delà de 26,000 inséminations. Le taux de conception a été de 66.56 pour cent et se compare avantageusement avec celui des institutions semblables. Il ne resta qu'à applaudir, quand on sait combien l'insémination artificielle peut contribuer à l'amélioration rapide du cheptel de la production laitière.

Nulle part, durant le bref séjour de ces distingués visiteurs, ne s'est trahie l'hospitalité proverbiale de la province. Sauf peut-être sur le pont Jacques-Cartier, où l'importante caravane ministérielle a été bloquée pendant près d'une heure pour des raisons que la raison n'admet pas. Mais on a eu bien soin de dire aux invités quelque peu sidérés qu'il n'en dépendait pas que de la province...

G.-N. F.

* * *

L'horticulture au Saguenay

La semaine dernière, notre journal disait aux gens du Saguenay qu'ils pourraient produire chez eux plusieurs des légumes qu'ils importent d'ailleurs.

— Cela nous fait savoir une personne de grande expérience dans le domaine horticole, n'empêchera personne de dormir au Saguenay... ni ailleurs. Il y a au moins trente ans que nous le chantons, ce refrain. Et je ne suis pas prêt à blâmer le cultivateur. Ce n'est pas tout de produire, il faut vendre. Le commerce aurait aussi son rôle à jouer, mais il n'entend pas diviser son pouvoir d'achat, prendre ses choux à Albanel, ses épinards à Latériderie, ses carottes à Bagotville, et ses bananes à Québec. Les cultivateurs du Saguenay ne veulent pas être de ces maraîchers à l'ancienne mode qui doivent "faire le poireau" au marché de la ville à la journée longue ou "faire du porte-en-porte" pour écouler quelques poches de légumes. Cela coûte trop cher et leur temps est plus précieux que cela. Le grossiste dit: "Si le cultivateur voulait produire, j'achèterais", et le cultivateur: "Si le grossiste voulait acheter, je produirais"... Un autre de ces cercles vicieux...

Voilà un point de vue. Qu'en pense-t-on au Saguenay?

G.-N. F.

Chardons secs

Quand elle risque de sortir des conversations, la température fait des écarts qui lui rendent la première place sur toutes les langues.

Les chardons secs ne sont pas des résolutions de congrès.

Etant donné que le cultivateur est le roi de la terre, l'homme qui devient commandeur de l'Ordre du Mérite agricole est fatalement le roi des rois.

Il est consolant de constater qu'il reste assez de colons dans la province pour maintenir l'Ordre du Mérite du Défricheur.

Le chroniqueur musical du "Canada", décrivant les danses carrées, parle "d'une foule citadine en passe de se laisser aller à des instincts paysans". Qu'est-ce que ces instincts paysans? Avec un peu plus d'instinct, le chroniqueur n'en aurait pas parlé. Il mériterait, nous écrit un lecteur, qu'on lui mette une chanson quelque part. "Mes souliers", par exemple....

Le péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria, à Montréal, a pour fin de défrayer la construction de la route Trans-Canada dans les autres provinces....

En dix ans, le nombre, des autos, au Canada, s'est augmenté de 63 pour cent et celui des camions, de 153 pour cent. Le pourcentage des bonnes routes n'a pas pu suivre.

LE FAUCILLEUR

L'agriculteur canadien - français

Texte intégral de la conférence prononcée par M. le chanoine Lionel Groulx au congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay tenu à Bagotville, le 26 août 1953. On peut dire que c'est le message du célèbre historien aux cultivateurs canadiens-français. En effet, c'était la première fois que M. le chanoine Groulx s'adressait à un auditoire composé exclusivement de cultivateurs. La Fédération du Saguenay s'est chargée de la publication de cette conférence sous forme de brochure de format populaire.

Un type d'homme, un type social. Permettez-moi de l'apercevoir d'abord dans le recul de l'histoire. L'a-t-on surfait, exhaussé plus qu'il ne faut? La tendance a été longtemps de le poser sur un piédestal, de l'environner d'un nimbe, et surtout de lui composer un passé qui, sans exclure le courage, l'héroïsme presque à jet continu, n'en évoque pas moins une pastorale d'un charme presque virgilien. N'est-ce pas mettre trop de poésie où la prose garde tous ses droits? Ce qui me frappe en l'histoire de l'agriculteur de chez nous, disons l'habitant, puis- qu'il faut l'appeler de son nom, c'est d'y retrouver tous les contrastes de l'histoire commune, les hauts, les bas, les cycles classiques du vieux passé humain qui, hélas, dès le début, et si tôt après la courte lune de miel du paradis terrestre, a connu la catastrophe. Et voilà déjà qui invite à moins s'étonner des crises contemporaines.

Les vrais fondateurs du Canada

Sous le régime français, l'habitant, le faiseur de terre et le sèmeur de blé, c'est incontestablement un personnage de grand style. Le roi, les ministres n'ont cessé de proclamer la primauté de l'exploitation et de la profession agricole. Défricher, cultiver, c'est, pour eux, "l'objet le plus essentiel pour la colonie", la "base" sur laquelle viendront s'appuyer toutes les industries auxiliaires, toutes les autres formes d'établissement. A tel point que des intendants comme les Raudot verront, dans les habitants, "les vrais bâtisseurs de la colonie". D'autres diront: "Soutiens de la colonie". Sont-ce là de trop grands mots? Il saute aux yeux qu'en ce temps-là la colonie ne se procure l'essentiel, sa nourriture, sa vie au jour le jour que par le travail de l'habitant. Par l'extension continue de ses défrichés et de ses emblavures, et par les produits qu'il en tire, on peut dire que l'habitant tient tout en ses mains. Une mauvaise récolte, une disette viennent-elles à rarefier les vivres? C'est la paralysie dans les chantiers de construction navale de Québec, aux Forges du St-Maurice; ce sont les flotilles du commerce des fourrures bloquées à Montréal, empêchées de s'équiper pour les Pays d'en haut; c'est le ravitaillement des forts lointains rendu impossible; c'est même, aux pires heures de crise, et l'ennemi menaçant les frontières, les expéditions militaires remises ou ratées. "Soutiens de la colonie", l'habitant n'en est-il pas aussi le "bâtisseur"? Qu'est-ce, en effet, que bâtir, conquérir efficacement un pays? Y apposer quelques bornes ou autres instruments diplomatiques, ou même jeter dans l'étendue désertique, une chaîne de forts, chacun l'entend, c'est là chose secondaire. Conquérir une terre neuve, — vous le savez, vous, fils des conquérants du Saguenay — c'est la mettre sous ses pieds, lui nettoyer le visage, en faire une mère nourricière; c'est l'humaniser, lui donner l'empreinte ineffaçable de l'homme. Or, à ce compte, les vrais fondateurs du Canada français, qui sont-ils, si ce n'est ces manieurs de hache et de charue qui, ponce à ponce, pied à pied, ont agrandi, taillé, à même le sol vierge de l'Amérique, ce territoire qui est devenu l'élément matériel de la patrie? On le verra bien après 1760. Les vastes prolongements du côté du grand ouest, tout ce que l'on avait appelé les "Pays d'en haut", suivront le destin de la défaite française. Une seule partie de l'Amérique restera imprenable par l'Anglais: la vallée du Saint-Laurent où se sera cramponnée une race de laboureurs.

Autant que les chefs de la colonie, les habitants, vous le pensez bien, ont parfaitement conscience de ce rôle historique, de leur dignité. Un mot, encore usité dans la vieille patrie, a le don de leur donner sur les nerfs. Il évoque pour eux, un passé de misère, le souvenir amer de la sujétion, sujétion au grand seigneur de là-bas ou même à quelque hobereau de village. Et ce mot, c'est celui de "paysan". Vous étonnez-vous qu'ils le repoussent comme une flétrissure? Sous leurs pieds, ces terriens du nouveau monde sentent une étendue de sol comme n'en possèdent pas beaucoup de petits seigneurs de France. De ce large morceau de terre, ils se savent, au prix de modestes redevances, les rois et maîtres, propriétaires à perpétuité. Un seul nom satisfait donc leur fierté. Et ce nom, qu'ils arborent avec autant d'orgueil que le seigneur son blason ou son titre nobiliaire, c'est celui d'"habitant".

L'Habitant

Habitant, c'est-à-dire un homme de France qui n'est ici ni un engagé, ni un locataire, ni un passant, mais un homme libre qui a les pieds sur une terre, sa terre, qui habite une maison, sa maison, qui a son champ, ses bêtes, son roulant. Un type de paysan peut-être, mais d'un type nouveau, comme en ce temps-là il ne s'en trouve nulle part dans l'ancien monde.

Et il s'en faut que ce soient les seules raisons de sa fierté. L'habitant est alors celui qui arrive le plus rapidement à l'aisance. Il n'est pas riche; mais il est "aisé". Il l'est souvent plus que son seigneur, trop attiré, celui-ci, par la course aux fourrures, trop dérangé par les expéditions militaires ou diplomatiques qui l'arrachent à sa seigneurie. Agriculteur "aisé", l'habitant a naturellement de la tenue, de la distinction. C'est encore, si l'on veut, un paysan, mais exhaussé, ennobli.

Son histoire, ses problèmes

"Les habitants", écrit un abbé de La Tour, sont communément bien instruits, pieux, pleins de probité et de politesse". L'intendant Hocquart nous assure qu'ils "n'ont point l'air grossier et rustique de nos paysans de France". Bougainville reprendra plus tard ce compliment et pourra dire, lui aussi, des campagnards canadiens, ils "sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France". Attendez-vous donc que ces "parvenus" — car ce sont des parvenus, même s'ils ne le doivent qu'à leur travail — attendez-vous qu'ils ne se privent pas de tirer du grand. Ils font de mauvais valets, nous dit Charlevoix, car "ils ont le cœur trop haut". Ils dédaignent les petits métiers. Ils refusent de travailler aux Forges du Saint-Maurice, se croyant déshonorés de servir quelque part en qualité de manoeuvres. Pour rien au monde, par exemple, on ne fera d'eux des ramoneurs de cheminée; et, pour cette importante fonction, il faudra faire venir d'outre-mer des Savoyards.

Indocile et insoumis

Serez-vous davantage surpris qu'en un temps où la soumission aux autorités est vertu si exigée et si pratiquée, le sujet le plus indocile, je pourrais presque dire le plus frondeur, soit l'habitant? "Naturellement indociles", tranche l'intendant Hocquart. "Le peuple le plus indocile et le plus indépendant", affirmait, pour sa part, Bougainville. Un seul fait peint, d'un trait vif, l'indocilité de l'habitant. Et ce sera l'impuissance du roi à jamais imposer, dans la colonie, la moindre taxe directe. Les taxes, en effet, y compris le populaire impôt sur le revenu, ne sont pas mieux agréées en ce temps-là qu'aujourd'hui. En imposer à ce peuple, écrivons à Versailles, Beauharnois et Hocquart, impossible d'y songer, sans une forte augmentation de troupes, car nul officier civil ne voudra se risquer à la perception de l'impôt. Un jour, à Longueuil, sous l'administration du premier Vaudreuil, et à propos d'un projet d'impôt pour fortifications, un habitant osera porter la main sur la cravate du gouverneur et déclenchera, par ce geste, un commencement d'émeute. Audace, qui, avec quelques autres, feront dire à ces gouvernants encore ingénus devant les mouvements populaires, que le peuple est parfois "un terrible animal".

L'exode rural

Vous avez là le grand côté de l'histoire. Il y a l'envers. Cette paysannerie, si l'on me passe ce mot, ne laisse pas d'avoir ses misères. Elle est déjà travaillée par des fièvres d'exodes. Exode, comme vous le savez, vers la course des bois, vers la fourrure et l'aventure qui la déciment en ses meilleurs éléments. Exode aussi vers les villes ou villages naissants, à tel point que, sur la fin du régime, il faudra interdire à ces laboureurs la fuite vers les centres urbains. Cette agriculture d'autrefois reste, par malheur, trop exclusivement vivrière. A la tentation de la fortune rapide par la traite du castor, elle n'oppose que les profits toujours maigres et souvent aléatoires d'une agriculture qui manque de marchés ou n'en a que de lointains: l'Île Royale, la France, les Antilles. Cette agriculture cherche d'ailleurs sa voie. Se confinerait-elle à la culture du blé, des céréales, dont la France n'a guère besoin? Chercherait-elle plus effective adaptation à l'économie métropolitaine, par des cultures, telles que celles du chanvre, du lin pour les chantiers maritimes du roi? S'adonnerait-elle davantage à l'élevage pour l'Île Royale, les Antilles? Pour résoudre ces problèmes et bien d'autres, les habitants manquent de direction. Leurs pères ou ancêtres ont été, pour une bonne part, d'anciens troupiers mis en congés, ou encore des "engagés" venus au pays assez souvent à titre de petits bêcheurs ou piocheurs. Presque dépourvus d'enseignement agricole approprié, de génération en génération, ils n'ont pu se transmettre que leur routine. Ils constituent, avons-nous dit, le secteur le plus important de l'économie coloniale. Cependant l'on chercherait en vain, à cette époque, l'organisme administratif, en état de fournir à la classe agricole l'enseignement et l'orientation dont elle aurait si grand besoin. Cet organisme, on ne le voit apparaître que vers 1750; il ne manque ni d'opportunité ni d'envergure. Il eût comporté un bureau ou une sorte de ministère de l'agriculture, une statistique agricole tenue à jour, et voire un plan d'établissement agricole, de forme coopérative, avec caisse contributive entre agriculteurs. Mais ce projet qui n'est pas d'un intendant, mais d'un ingénieur militaire, Louis Franquet, vient trop tard. C'est déjà l'heure où l'empire colonial craque de toutes parts et où le feu de la guerre s'allume à toutes les frontières de l'Amérique française.

La conquête anglaise allait venir et, avec elle, l'empire de la Nouvelle-France mutilé, dépecé, voletrait en morceaux. Le vaincu se verrait refouler vers la vallée laurentienne. L'épopée tournait à la prose. Du jour au lendemain, une petite race, partagée hier entre la vie d'aventure et la vie sédentaire, aurait à changer son style de vie. Au premier abord, il pouvait sembler que ce lui fût un gain substantiel. L'on peut se demander, en effet, si, au lendemain de la catastrophe et devant les redoutables décisions qu'aurait à prendre la jeune race, elle n'avait pas besoin d'être plongée pendant quelque temps, dans le bain tonifiant de sa paysannerie. Quoi qu'il en soit, l'agriculture allait devenir, dans sa vie, l'occupation dominante, sinon unique. En outre, le territoire qu'on lui mesurait, paraissait plus à son échelle. C'en serait fini de la disproportion maléfique entre la terre et l'homme. Resserré dans les cadres de ses seigneuries,

objets de répugnance pour l'immigrant britannique, le Canadien y constituerait un bloc inentamable. Remis à son travail de fourmi, il allait recouvrer son ancienne aisance. Et, avec elle, la fierté lui resterait. L'Anglais ne l'a pas impressionné. Je ne sais plus qui m'a rapporté ce dialogue entre un habitant de ce temps-là suffisamment matos et son seigneur qui était un seigneur anglais. Le seigneur demande:

— Qu'est-ce qu'un habitant?

L'habitant de répondre: C'est un petit seigneur.

— Mais alors qu'est-ce qu'un seigneur?

— C'est un habitant manqué.

Dans ces habitants toujours plus "aisés" que leurs seigneurs, et comme dit Robert Shore Milnes, "pouvant se procurer d'une année à l'autre, les choses nécessaires", le lieutenant-gouverneur voyait, disait-il encore, "la race la plus indépendante que je connaisse". En dépit d'obstacles trop connus et faits pour désespérer une race d'hommes moins tenaces, les habitants ont heureusement gardé mieux que le goût, il faudrait presque dire la passion de la terre. Longtemps ils continueront de la conquérir au rythme coutumier. Mais après 1850, tels de jeunes et impatients essais qui forcent l'ouverture des ruches, on les verra, à l'appel des missionnaires colonisateurs ou d'entraîneurs irrésistibles, cultiver la forêt, s'élancer à la conquête des Cantons de l'Est, de la Matapédia, de la région du Saguenay, du Lac Saint-Jean, du nord-est des Laurentides, du Témiscamingue, de l'Abitibi, doublant, en étendue colonisée, exploitée, la surface de la province de Québec. Conquête sans précédent dans l'histoire du Canada français.

Déchéance de l'agriculture

Hélas, cette autre histoire magnifique présente, elle aussi, son envers. Le Canada devient colonie anglaise alors que l'Angleterre, en pleine évolution industrielle et commerciale, laisse tomber peu à peu son agriculture, où l'évolution des produits agricoles ne trouve rien à gagner. L'Angleterre n'exporte plus de son blé, mais trouve encore à se suffire. Dans l'ordinaire elle n'achète blé et farine de ses colonies, qu'en ses années de disette ou de guerre. Au reste, toujours concurrencé par la fourrure qui s'alimente désormais aux vastes réservoirs de l'Ouest et de la Baie d'Hudson, le produit agricole perd encore de son prestige par d'autres produits d'exportation, en particulier le bois. En fermant à l'Angleterre les marchés nordiques, le blocus continental de Napoléon a fait se tourner vers la forêt canadienne, le commerçant de bois anglais.

Pendant ce temps-là, ici au pays, les anciens chefs de colonisation, les seigneurs, moins surveillés et moins stimulés que sous l'ancien régime, ne manifestent que trop, pour un bon nombre, leurs anciennes déficiences. Puis, par l'on ne sait quel malhabile plagiat de l'état social et politique de la métropole anglaise, le conquérant tente de créer ici une aristocratie terrienne de sa façon. En quelques années, les territoires incultes de toutes les provinces sont livrés à la curée d'une poignée de favoris. Tentative insane, vouée à l'avortement en de jeunes Etats de propriétés décentralisées et de suffrage presque universel, tentative dont un premier effet sera d'envenimer les antagonismes sociaux et politiques. Mais l'on sait aussi qu'après avoir aggravé le blocage des terres de colonisation, cet accaparement du sol produira un effroyable coulage de la jeunesse rurale vers la frontière américaine.

Au surplus, à la raréfaction des terres colonisables, s'est ajoutée l'improductivité des vieilles terres. Toujours sans enseignement adéquat, l'habitant, comme sous l'ancien régime, n'a su que transmettre ses méthodes routinières. Plus inspiré d'ailleurs par les intérêts de la métropole que par les besoins réels du pays canadien, l'Etat colonial semble n'avoir de soucis qu'industriels et commerciaux. On ne se rappelle point, sans un peu d'effacement, que jusque vers 1853, dans une province pour les $\frac{3}{4}$ agricole, on eût vainement cherché, dans l'administration publique, un service spécialement voué à l'agriculture. Et même alors, et jusqu'à l'époque de la Confédération, ce service d'une insignifiance insuffisante, gardera-t-il l'allure de l'antique char mérovingien. Enfin il restera à déplorer que l'agriculture du Canada français, pour vivante et progressive qu'elle ait pu paraître et ce, en dépit d'obstacles presque insurmontables, demeure par trop un secteur fermé à l'économie générale. Regardez vivre cette paysannerie jusqu'aux environs de 1880. A la bien observer, ne dirait-on pas un peuple de terriens dont l'existence s'écoule dangereusement en marge de la grande activité industrielle et commerciale de son pays, sans influence pratique sur cette activité capitaliste, en subissant plutôt, et malgré qu'il en ait, les contrecoups et la loi de fer? Le monde agricole développe généralement les fortes individualités; la race d'hommes qui en provient, est de celles qui affrontent volontiers risques et aventures. Cette race nous a donné la plupart de nos chefs religieux et politiques. Nous a-t-elle donné des chefs économiques? Et pouvait-elle nous les donner? La classe agricole n'a pas remplacé ni ne pouvait remplacer notre bourgeoisie d'affaires emportée dans la tempête de 1760. Il est donc arrivé que les grandes ressources du pays québécois: bois, eaux, mines, celles qui lui font ses assises financières, sont passées et sont restées en d'autres mains, et avec elles, la direction économique de la province.

Je termine ici ce raccourci d'histoire. Vous apercevez, je pense, pour quelles raisons j'ai tenté de vous le broser. Le diptyque vous aura appris que l'histoire humaine, quelle qu'elle soit, n'a rien d'un conte de fée ni d'un roman rose. Elle serait plutôt une succession presque constante de réussites et de revers, d'avortements et de ressaisies. Vous aurez

(Suite à la page 21)

Date de la prochaine session: le 18 novembre

La deuxième session de la 24^{ème} Législature de Québec s'ouvrira mercredi, le 19 novembre prochain, vient d'annoncer le premier ministre Duplessis.

M. Duplessis a dit aux journalistes, la semaine dernière, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que le gouvernement soumettra un bill visant à former une commission d'enquête pour étudier l'opportunité d'encourager la fondation de maisons de convalescence comme moyen de décongestionner les hôpitaux.

La prochaine session sera ajournée à la mi-décembre pour la fête de Noël et le Jour de l'An et reprendra au milieu de janvier. Pour la première fois depuis 1944, le chef du parti libéral provincial siégera à la Chambre, étant donné l'élection de M. Georges Lapalme comme député de Montréal-Outremont. M. Georges Marler, député de Montréal-St-Georges, qui agissait comme chef parlementaire de l'opposition, devient critique financier du parti.

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur, présidera l'ouverture de la Chambre. L'adresse en réponse au discours du trône aura comme proposeur M. Clovis Gagnon, député de Matapédia, et comme second, M. Rosaire Chailifour, député de Portneuf. Ces deux députés ont été élus lors des dernières élections partielles.

La position des partis est présente la suivante: Union Nationale, 68 sièges, Parti libéral, 23, Indépendant, 1; aucune vacance.

Chez les producteurs de sucre d'érable

Le pèlerinage annuel des producteurs de sucre d'érable de la province à Ste-Anne-de-la-Rochelle a eu lieu dernièrement et a attiré plus de 100 personnes. Mgr Lucien L'Heureux, vicaire général du diocèse de Sherbrooke, y célébra la messe d'ouverture. Un déjeuner a suivi la messe et l'on notait à la table d'honneur plusieurs invités dont l'hon. Cyrille Vaillancourt, gérant de l'Association des producteurs de sucre d'érable, MM. J.-R. Méthot, chef de la division de l'apiculture et de l'apiculture au ministère de l'Agriculture, Georges Lamontagne et Eugène Beauchesne, respectivement président et directeur de l'Association, Napoléon Rompé, instructeur du ministère, etc.

Les élections du conseil d'administration ont donné les résultats suivants: MM. Wilfrid Dutilly, de Roxton-Falls, président; Emile Plante, de Notre-Dame-de-Bonsecours, vice-président; Théodore Archambault, de Valcourt, secrétaire; Origène David, de Valcourt, Eric St-François, d'Abercorn, et Sylvain Lussier, de Sainte-Cécile-de-Milton, directeurs. Le sénateur Vaillancourt a souligné que la production de 1953 avait été de 40 pour 100 inférieure à celle de 1952.

Entente pour la vente du miel au Manitoba

Appelés à se prononcer sur un projet d'entente pour la vente du miel (marketing scheme), les apiculteurs de la province du Manitoba ont pris le vote qui s'est révélé favorable à la mesure. Sur 621 apiculteurs, 327 ont voté affirmativement et 88 négativement. Ces résultats ont été publiés par le ministre de l'Agriculture, M. D. D. Robinson, et seront communiqués à l'Office provincial des marchés. Commentant le fait, M. J. T. McLean, secrétaire général de la Fédération manitobaine de l'Agriculture, a exprimé le contentement de ses supérieurs et annoncé que ce plan de vente sera suivi d'autres plans concernant la volaille, les porcs et autres productions animales.

Fonds de \$100,000 prélevé en Ontario

La Coopérative des Producteurs de lait de Toronto vient de recueillir plus de \$100,000 au cours d'une campagne dont l'objectif a été fixé à \$250,000 pour l'érection, à Toronto, d'une usine destinée à disposer des surplus de lait. Cette coopérative, qui vient d'être fondée, commencera ses opérations à la mi-octobre.



Cette photographie, prise à l'occasion de la tenue de la cinquième exposition annuelle des jeunes éleveurs de St-Claude, comté de Richmond, le 8 août dernier, montre, de gauche à droite, M. Donat Salvas, agronome du comté de Richmond et organisateur de l'exposition, M. Hector Béliveau, agronome à Victoriaville pour le comté de Mégantic, M. l'abbé Edouard Comeau, curé de la paroisse, le jeune Raymond Bisson, qui a obtenu le premier prix pour la génisse qu'il tient ainsi que le troupeau, et M. Gérard Martineau, agronome, assistant de M. Salvas à Richmond. (Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

9 provinces représentées à la conférence agricole interprovinciale tenue à Québec

Réunion préparatoire à la conférence fédérale-provinciale d'hiver—L'hon. I.-C. Nolle parle du problème du grain

Depuis quelques années, les ministres provinciaux de l'Agriculture se réunissent quelques mois avant la tenue de la grande conférence agricole fédérale-provinciale, qui a lieu au début de l'hiver à Ottawa.

Cette année, cette réunion interprovinciale avait lieu à Québec. Les délibérations se sont ouvertes hier matin, en la salle du Comité des Bills privés de la Législature et se termineront au cours de la journée.

Seule la province de Terre-Neuve n'a pu se faire représenter à la conférence. Tous les autres ministres de l'Agriculture, à l'exception de l'hon. W. K. Kierman, de Colombie, étaient présents avec leurs sous-ministres. La liste des invités de la province de Québec comprenait: M. W. H. Robertson, sous-ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique; D. A. Ure (Albera) et M. O. S. Longman, sous-ministres; l'hon. I. C. Nolle (Saskatchewan) et M. W. H. Horner, sous-ministres; l'hon. R. D. Robertson (Manitoba) et M. J. R. Bell; l'hon. T. Thomas (Ontario) et M. C. D. Graham; l'hon. C. B. Sherwood (Nouveau-Brunswick) et M. J. K. King, sous-ministres; l'hon. A. W. MacKenzie (Nouvelle-Ecosse) et M. F. M. Walsh ainsi que l'hon. C. C. Baker (Île-du-Prince-Édouard) et M. W. R. Shaw, M. P. J. Murray, directeur des services agricoles de la province de Terre-Neuve, a été empêché à la dernière minute de faire le voyage.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, a souhaité la bienvenue aux délégués. Les séances se tenaient en la salle du Comité des Bills privés de la Législature.

Plusieurs des distingués visiteurs sont arrivés en notre province la semaine dernière et ont été les hôtes de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, qui a organisé, à leur intention, quelques randonnées à travers nos diverses régions leur permettant de visiter quelques fermes et institutions agricoles d'intérêt.

Du 3 au 6 septembre les délégués ont visité les régions agricoles du secteur métropolitain. Ils furent l'objet de réceptions officielles par la ville de Montréal, alors que le maire Camilien Houde leur a souhaité la bienvenue. Vendredi soir à 6 h. 30, à l'hôtel Mont-Royal, ils étaient les invités de l'hon. Laurent Barré, à un dîner officiel.

Au cours de leur randonnée à travers la région de Montréal, les délégués ont été reçus par les autorités municipales de Granby et de St-Hyacinthe. Ils ont visité plusieurs institutions, entre autres, la Coopérative agricole du Canton Granby, l'usine United Maple Products, l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe, l'Ecole de médecine vétérinaire, le Centre d'insémination artificielle, le Macdonald College et quelques autres institutions coopératives de la région.

A Oka, les membres de la Conférence agricole furent reçus par l'Institut agricole d'Oka ainsi qu'à la ferme Mille-Roches, alors qu'ils étaient les hôtes de M. René Trépanier, sous-ministre.

LE PROBLEME DES SURPLUS

Ayant eu l'avantage d'être du groupe de ceux qui accompagnaient la délégation agricole interprovinciale pour la journée de vendredi, à St-Hyacinthe, le représentant de "La Terre de Chez Nous" a pu observer que la question des grains de l'Ouest ne laisse personne indifférent. Le résumé d'un interview accordé vendredi soir, en l'hôtel Mont-Royal, à un quotidien de Montréal par l'hon. I. C. Nolle, ministre de l'Agriculture de Saskatchewan, jettera quelques lumières sur ce difficile problème. M. Nolle a dit qu'il faudra organiser l'entreposage sur les fermes pour protéger les surplus de grains qui seront de près d'un milliard de boisseaux à la fin de la saison. Il espère que le gouvernement fédéral acceptera d'élaborer un plan à cette fin.



Cette classe d'agnelles de deux ans a été très remarquée à l'exposition des jeunes éleveurs de St-Claude, comté de Richmond, tenue le 8 août dernier. Le premier prix a été décerné au jeune Maurice Bisson que l'on aperçoit ici à l'extrême gauche sur la photo. (Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

A l'exposition des éleveurs de St-Claude

Quelque 25 membres conduisent 48 génisses et 22 moutons — Expertise de M. H. Béliveau — Les gagnants des premiers prix

La cinquième exposition annuelle du club des jeunes éleveurs de la paroisse St-Claude, comté de Richmond, a eu lieu samedi, le 8 août dernier, au milieu d'une assistance relativement nombreuse et fort intéressée. Les 25 membres que groupe le club ont pris part à l'exposition, conduisant 48 génisses et 22 moutons. Dix-neuf jeunes ont adopté le projet d'élevage des bovins et 6 celui des moutons.

M. Heretor Béliveau, agronome officiel à Victoriaville pour le comté de Mégantic, a fait l'expertise des animaux. Les premiers prix dans les classes de génisses, 40% Holstein pur-sang, et la plupart des autres des croisées améliorées Holstein, ont été attribués comme suit: 1) classe de l'année, 19 entrées, René Maurice; 2) classe d'un an, 11 entrées, Raymond Bisson; 3) classe de deux ans, 9 entrées, Raymond Bisson; 4) troupeau, 9 entrées, Raymond Bisson. Dans les classes de moutons, le premier prix pour les agnelles de 2 ans est allé à M. Maurice Bisson, qui est également à l'honneur pour les agnelles d'un an, les agneaux de l'année et la troupeau.

Cette active organisation de jeunes éleveurs fut organisée en 1949 avec 13 membres. Il a toujours progressé en nombre depuis. Jusqu'à l'année dernière, le seul objectif du groupement était l'élevage des bovins, auquel est venu s'ajouter celui des moutons l'année dernière.

Les avisés techniques du club sont M. Gaston Marcoux, propagandiste en industrie animale au ministère fédéral de l'Agriculture, M. Donat Salvas, agronome officiel du comté de Richmond, et son assistant, M. Gérard Martineau.

Le projet d'élevage du cerle des jeunes éleveurs de St-Claude a déjà largement contribué à améliorer la qualité des bovins dans ce secteur. L'élevage du mouton semble également devoir en bénéficier de façon marquée.

Cette journée des jeunes éleveurs s'est terminée par une soirée récréative sous la présidence conjointe de M. l'abbé Edouard Comeau, curé de la paroisse, et de M. le maire Léon Lussier. On fit la distribution des trophées et des prix spéciaux. M. Emilien Lafrance, député du comté à la Législature, y assistait ainsi que plusieurs agronomes de la région. M. l'agronome Donat Salvas agissait comme maître de cérémonie.

Prix du porc danois vendu à l'Angleterre

Le Danemark et l'Angleterre en sont venus à une entente sur le bacon. Entre le 4 octobre 1953 et le 2 octobre 1954, le Danemark s'engage à expédier 230,000 tonnes (515 millions de livres) de bacon au prix de 237/7d. par 100 livres délivrées aux ports du Royaume-Uni (soit \$29.54 les 100 livres à taux courant du dollar canadien). Ce prix accuse une diminution de 7 1/2 pour cent par rapport à celui du contrat de 1952-53, lequel était de 252/6d. f.a.b. ports danois. Actuellement le prix du porc au Canada est de 12 cents plus élevé que le prix minimum établi pour l'année 1954, lequel, à son tour, paraît être d'un à deux cents supérieur au prix danois.

Assemblée annuelle des producteurs de lait

L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des Producteurs de lait aura lieu du 19 au 24 janvier 1954, à l'hôtel Royal Connaught, de Hamilton, Ontario. Les premiers et derniers jours, il n'y aura que des réunions du bureau de direction. Le public sera admis aux autres séances.

de répéter cette cérémonie, au club de golf de l'endroit, avant le dîner officiel au Grand Hôtel. Au cours de l'après-midi, on alla visiter la magnifique édifice en construction de l'Ecole provinciale de Médecine vétérinaire, l'Ecole de Laiterie et le Centre d'insémination artificielle, trois organismes qui relèvent du ministère provincial de l'Agriculture.

A GRANBY

Après avoir visité la Coopérative des pommiculteurs et l'entrepôt frigorifique de Farnham, les visiteurs s'étaient rendus à Granby. Le maire de Granby, M. Horace Boivin, présenta à chaque ministre la ceinture municipale aux couleurs de la ville et portant une clé miniature et il invita les visiteurs à signer le livre d'or. Le groupe se rendit ensuite au musée des beaux-arts, à la salle industrielle et au jardin zoologique de Granby, avant d'être reçus à la Coopérative de Granby par M. Omer Deslauriers, président. Puis ils firent route vers Montréal, s'arrêtant à Rougemont.

Vendredi matin, les délégués furent reçus par M. le maire Houde, de Montréal, qui leur souhaita la bienvenue et les fit signer dans le livre d'or de la cité. C'était ensuite au maire de la ville de St-Hyacinthe, M. J.-Ernest Picard,



EPIS ET BRINS D'HERBE

Un jeune religieux de nos amis, de passage en France, a été frappé de la musicalité des noms des petits cours d'eau arrosant cette campagne enchantée qui s'appelle l'Île-de-France. Il nous écrit : "... Ces petites rivières portent des noms qui ressemblent, par leur sonorité, à un tintement de clochette, au murmure que fait le vent en courbant les saules ou à un air adouci de flûte le soir au fond d'une vallée... Écoutez plutôt : l'Aubette, l'Isieux, l'Aubetin, la Bièvre, l'Yverre, l'Authonne, la Nonette, la Juine, l'Ecole, la Thève, la Vaucouleurs, la Mauldre, la Bresche, la Savière, l'Ailette. Est-il des noms plus argentins, plus clairs, d'un écho plus discret ? Syllabes chantantes, n'est-ce pas ?"

Les parents qui, dans la bonté de leurs cœurs, achètent une automobile pour leur fils aîné, croient-ils, de le mieux attacher au sol, prennent souvent la le meilleur moyen de l'en détacher pour toujours. Un enfant qu'il faut retenir par une automobile est un enfant qui se sauve en automobile.

Ce n'est pas rien que l'attrait d'un plus fort salaire (surplus toujours absorbé par le plus haut coût de la vie en ville) qui décide les jeunes à laisser la campagne. C'est, très souvent, l'impossibilité dans laquelle ils sont de s'établir à leur compte sur une ferme, soit que leur père garde trop longtemps la direction en mains, soit le manque de ressources financières pour marcher sur leur propre caprice. (Stock et roulant coûtent deux et même trois fois plus cher qu'autrefois). Ils sont en face d'un problème insoluble. Il n'y a rien de nouveau dans cette constatation, mais quel remède nouveau apportent-ils à ce vieux mal ? On ne voit que l'Office du Crédit agricole capable d'intervenir avec fruit. Il a fait et fait encore un bien immense. Parfaite à l'origine, cette institution, comme toutes les institutions humaines, n'aurait-elle pas, après 17 ans, besoin d'un rajustement, non d'une infusion de sang nouveau en tant que personnel — les administrateurs actuels sont excellents — mais d'une souple adaptation à des besoins nouveaux ? Ses structures ont été, dès 1937, posées de façon opportune et généreuse, mais une institution de cette envergure, pour un plus grand rayonnement de son bienfait, se doit d'aller au-devant des exigences nouvelles et de corriger ce qu'elle a d'incomplet. Certes, on a, ça et là, apporté des changements ou mieux des accommodements d'ordre mineur, mais sans l'ombre de ce qui peut ressembler au moindre arti pris, de bons juges se demandent si ce miséricordieux Office — nous l'appellerons ainsi dès 1937 — ne pourrait pas aider davantage le jeune cultivateur et même l'aspirant cultivateur. On ne se garde bien de voir en ceci une critique. Ce n'est qu'un souhait amical, une constatation passagère sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Problème — St-G... comté de P... Population de 600 âmes. Fertilité des terres : moyenne. Aucune industrie locale n'absorbe le surplus disponible de main-d'œuvre entre les grands travaux agricoles. Forte natalité. Age moyen des propriétaires : 45-50 ans. Exode très marqué de la jeunesse vers les villes. Comment corriger ce mal autrement qu'avec des phrases creuses ?

Le même problème posé de façon plus concrète — A. St-G... comté de P... (voir plus haut) Monsieur X..., cultivateur de façon honorable une terre de 125 arpents. Famille de 3 garçons et 2 filles. Agé de 48 ans, Monsieur X... est trop jeune pour déteiler, si l'on peut employer cette expression, et la terre est trop petite pour être divisée sans désavantage. Deux des fils ne demandent pas mieux qu'à cultiver le sol, mais comment et où, sans argent, s'établir d'une façon à tout le moins encourageante ? Le plus vieux succédera présumablement au père, si ce dernier sait quand et comment passer la main — ce qui reste à voir. Ne parlons pas des filles : elles se tireront d'affaire. Mais quel avenir s'offre aux garçons ? Ce n'est pas en leur faisant lire de la littérature pieuse, de la littérature régionaliste et encore moins de la littérature électorale qu'on règlera leur problème. L'éloge du ber, de la vieille jument grise, de la croix du chemin, de la criée pour les âmes, tout ça c'est excellent mais ça ne règle pas les choses dans leur cas. Faut du concret : de la terre et un roulant. Un Crédit agricole juvénile — ou de quelque nom qu'on le désigne — si complexe qu'il soit à établir, paraît le seul remède. Il y a aussi la colonisation, direz-vous. C'est cent fois plus facile d'en faire qu'au temps de nos pères, mais la jeunesse en a cent fois moins envie qu'autrefois. C'est ce qui rend la tâche de l'Etat si difficile. Ceci dit, on peut se demander, en toute bienveillance, s'il fait tout le possible. Là comme dans le cas du Crédit agricole, il serait malhonnête d'imputer la politique dans ces questions pour ainsi dire sacrées. Mais ne peut-on en discuter entre gens intelligents et de bonne volonté ?

La meilleure assurance contre la solitude qui étreint quand vient l'âge, et parfois plus tôt, c'est une famille nombreuse.

Notre ami, Alexandre R..., qui est une manière de petit patriarche, a coutume de dire : "J'ai 16 enfants. Dans le lot, il devrait y avoir, pour la mère et moi, suffisamment de bâtons de vieillesse."

Il faut bien plus de génie (au sens où on entend ce mot à la campagne) pour surveiller la production de 20 vaches laitières que pour surveiller la marche de 20 machines identiques dans une usine.

En présence d'un malade, un médecin doit établir un diagnostic. Le cultivateur doit lui aussi établir un diagnostic en présence de fréquents problèmes de production animale ou végétale. A tous deux, il faut la sûreté du coup d'oeil et du palper. A tous deux, il faut du jugement.

La pratique de l'agriculture requiert infiniment plus de jugement qu'on ne le croit. L'industriel a affaire à des matières premières fixes, autant dire mortes, que ce soit des métaux, du bois, du cuir, etc., etc. L'agriculteur lui, travaille sur des matières premières qui ne sont pas constantes mais variables, presque toujours périssables. Ces matières sont le sol, l'air, la plante, l'animal. Les agencer est plus difficile que de faire du ciment, emboutir de la tôle, tailler du cuir...

Rien de plus faux que de croire que l'agriculture est le lot des simples.

On lit dans un communiqué officiel à propos d'assises que l'on qualifie de mémorables : "En un bref quart d'heure, le conférencier brossa un tableau de la situation mondiale".

Ah ! pour du brosse, oui par exemple... Mais un quart d'heure, et surtout un bref quart d'heure, c'est bien court pour ce sujet modeste entre tous : la situation mondiale.

Et dans le même communiqué, il est question d'un autre conférencier qui lui aussi "s'en est tiré de façon magistrale".

Le lecteur qui n'était pas là à l'impression, toute mélancolique, d'avoir manqué quelque chose de rare, peut-être d'unique.

Armand LETOURNEAU

LETTRÉ DE FRANCE

Les paysans et les conflits sociaux

Par Paul-Henry Goisard, correspondant de la "Terre de Chez Nous" en France

Au moment où j'écris ces lignes à l'intention de mes lecteurs canadiens, les grèves, qui ont rendu à la France le visage anarchique qu'elle a déjà montré en juin 1936 et en juin 1940, paraissent près de s'achever. Je dis qu'elles paraissent s'achever, parce que rien n'assure qu'elles ne reprendront pas de plus belle demain matin : malgré les nobles affirmations de la radio gouvernementale, je ne suis pas sûr du tout de pouvoir confier cet article à la poste et encore moins sûr qu'il prendra en temps voulu le chemin de Montréal.

Bien que j'aie essentiellement pour tâche de traiter, dans ce journal, de l'actualité agricole en France, il n'est peut-être pas mauvais de nous pencher sur le mécanisme grandiosement saigné des conflits sociaux. Nous verrons ensuite les répercussions de ces derniers sur le monde rural et la leçon que les paysans peuvent (éventuellement) en tirer.

Dans une déclaration radiodiffusée, M. Joseph Laniel, premier ministre investi de pouvoirs exceptionnels par un parlement qui les avait refusés à ses prédécesseurs, a dit que la grève actuelle des travailleurs du "secteur public" — c'est-à-dire des cheminots, des postiers, des employés du gaz et de l'électricité, des mineurs, des infirmiers, etc. — est absurde. Elle l'est, en effet, et elle est même tristement, tragiquement absurde : ceux qui l'ont déclenchée sont les premiers à l'avouer en petit comité, et il est certain que personne n'est plus capable de se reconnaître dans le maquis inextricable des prétextes et des raisons déraisonnables, où les récents décrets relatifs au régime de retraite des "fonctionnaires et assimilés" apparaissent comme une cause mineure, et qui ont entraîné la paralysie des chemins de fer, des mines, de l'électricité, du gaz, des postes et des hôpitaux. Mais la grève est devenue une sorte de rite et de cérémonie totemique, auxquels les dirigeants des syndicats ne peuvent plus se soustraire. On déclenche la grève parce qu'il faut des grèves — et l'on cherche ensuite des motifs. Tant pis pour la communauté nationale, à qui ces fantaisies coûtent cinquante milliards de francs par jour, soit près de 150 millions de dollars canadiens ! Tant pis pour les travailleurs en vacances, privés de nouvelles des leurs et de la possibilité de rentrer chez eux ! Tant pis pour les touristes étrangers, qui ont cru que la France était une nation accueillante, et qui regagneront leur pays avec des idées délibérément hostiles ! Tant pis pour les paysans, dont les produits s'accumulent et pourrissent sur les voies de garage !

Cette grève, cependant, a une signification profonde : elle consacre la faillite sans appel des nationalisations. Quand, au lendemain de la guerre, l'Etat s'est emparé des industries de base, sur l'initiative des socialistes et avec la bénédiction du général de Gaulle et de MM. Bidault et Thorez, ses assesseurs d'alors, on a justifié cette mesure en disant qu'il était contraire à l'intérêt général de laisser à des particuliers la propriété des services publics. Pourtant, en aucune circonstance, les conseils d'administration "capitalistes" n'avaient arrêté les trains, ni obligé les Parisiens à se rendre à pied à leur travail, ni privé les hôpitaux d'électricité et les cantines scolaires de gaz, ni laissé des volontaires de la Croix-Rouge enterrer les morts. Or, tout cela s'accomplit aujourd'hui et l'Etat défaillant assiste, dans l'impuissance, à sa propre et définitive disqualification : si Paris et les grandes villes ont pu être ravitaillées, si des milliers de voyageurs ont pu regagner leur foyer par la route, ce n'est pas à lui qu'on le doit, mais aux initiatives librement prises par les propriétaires de camions et d'autocars, au simple fait que les nationalisations n'ont pas englobé les transports routiers.

Assurément, les responsabilités remontent loin, qu'elles soient directes ou indirectes. Les hommes politiques qui ont fait voter les nationalisations peuvent se frapper la poitrine et ceux qui, à l'aide de slogans démagogiques et de mesures d'épuration, ont porté au civilisme les coups les plus rudes, peuvent courber la tête. Par leur faute, aujourd'hui, l'Etat n'est plus ni un guide, ni un arbitre, ni un chef, ni même un patron, parce qu'il n'a plus ni autorité, ni prestige : il

n'est plus rien et la France roule au néant.

Les conséquences de cette situation, dans le monde rural, sont innombrables. Il est tout à fait vain, bien entendu, de tenter de chiffrer les dommages matériels que les grèves font subir aux paysans. Dans l'ensemble, il apparaît qu'un volume considérable de denrées n'a pu être expédié des centres de production vers les centres de consommation : des milliers de tonnes de fruits, de légumes et de poisson ont pourri et pourrissent encore sur les quais déserts des gares de marchandises ; du bétail est mort dans des fourgons, faute de nourriture, de soins et d'un acheminement normalement rapide ; les marchés et les foires, où s'accomplissent habituellement les transactions agricoles, ont été annulés ou n'ont connu qu'une activité purement locale, faute pour les négociants de pouvoir expédier au loin leurs acquisitions.

Sur le plan moral, par contre, le bilan est d'une nature toute différente.

Les paysans français, en effet, viennent d'apprendre que n'importe qui, si indispensable à la vie de la nation que son activité paraisse, peut se croire autorisé à cesser le travail à un moment quelconque. Les cheminots ont arrêté de transporter les personnes et les vivres ; les postiers de livrer à domicile les mandats et les messages familiaux et commerciaux ; les mineurs d'extraire le charbon ; les électriciens de fournir le courant ; les gardiens de prison de surveiller les détenus ; les croque-morts de former les convois funèbres ; les infirmiers de soigner les malades et de garder les fous : pourquoi les agriculteurs, le

jour où l'occasion s'en présentera, ne cesseraient-ils pas de cultiver la terre, ou ne se contenteraient-ils pas — comme le suggérait, pour empêcher les guerres, l'écrivain pacifiste Jean Giono — de produire pour leur propre consommation ?

Justement, le gouvernement prépare un nouveau "train de décrets", relatif aux marchés agricoles. Aux termes de ces textes — et si j'en crois quelques indiscretions commises, plus ou moins intentionnellement, par de hautes personnalités — le prix garanti du blé serait assorti de dispositions particulières pour les quantités considérées comme excédentaires, à moins que l'on n'abandonne purement et simplement le système actuel pour adopter une référence au cours international qui assurerait le placement de nos récoltes sur le marché mondial. En ce qui concerne les céréales secondaires, on hésite entre deux mesures : laisser le marché sous le contrôle de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, ou ouvrir un marché libre sous l'égide des bourses régionales de commerce. Les projets gouvernementaux paraissent moins précis, pour ce qui regarde les marchés des fruits et légumes, du vin et des oléagineux.

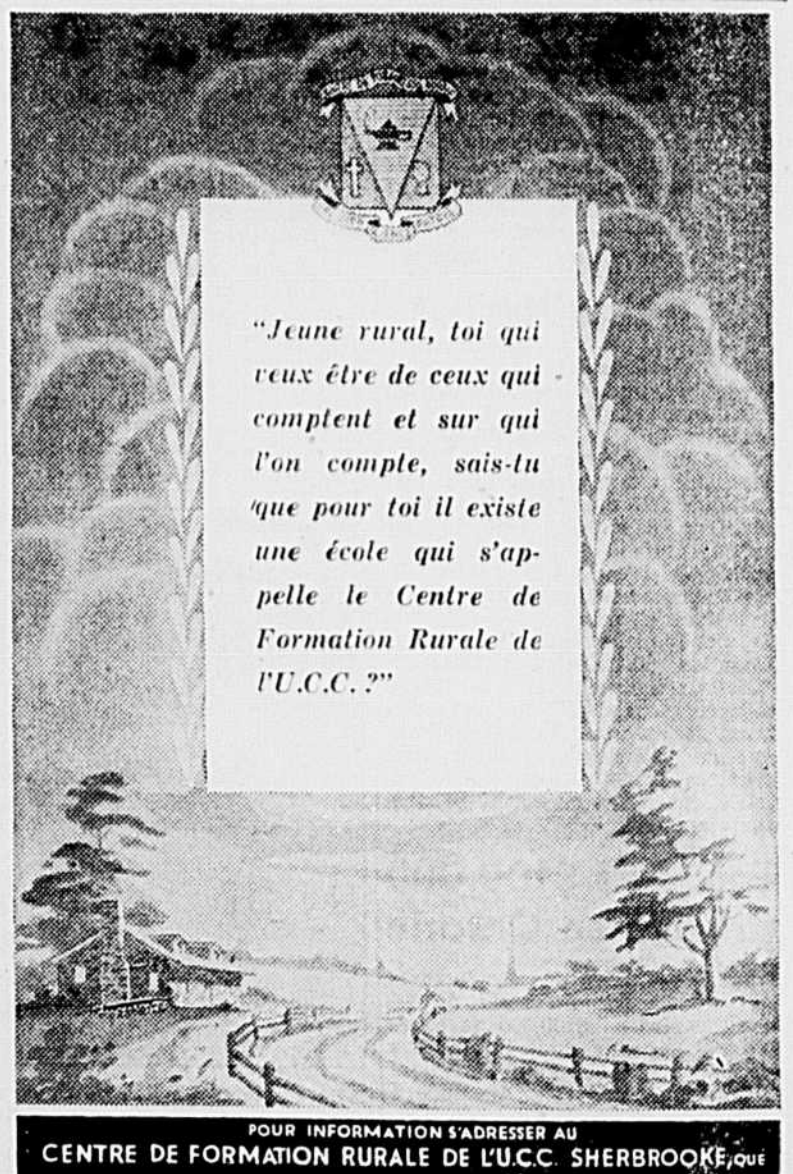
Il est certain, en tout cas, que ces décrets ne satisferont pas plus les paysans que ceux parus jusqu'ici n'ont satisfait les travailleurs du "secteur public" — et pour des raisons infiniment plus valables. Les mesures concernant les céréales, en particulier, aboutiront en effet à une baisse sensible des prix "à la terre", lors de la prochaine campagne, et les agriculteurs n'accepteront pas sans protester une nouvelle atteinte à la rentabilité de leur travail, une nouvelle réduction de leur pouvoir d'achat.

Se mettront-ils en grève, pour autant ? On peut, sans courir aucun risque de se tromper, répondre par la négative à une telle question.

D'abord — outre qu'il ne peut laisser les bêtes sans soin, ni les récoltes pourrir sur pied — l'agriculteur français est trop attaché à sa terre pour la laisser en friche. Il y a, entre "l'homme à la bêche" et le sol qu'il cultive, des liens sentimentaux, profonds et sûrs, qui font l'objet de belles phrases ronflantes de la part des laudateurs professionnels de l'agriculture, mais qui n'en existent pas moins. Ne pas labourer, ne pas semer, ne pas récolter quand le moment en est venu, ce n'est pas seulement compromettre son intérêt, même lorsqu'on travaille pour un revenu dérisoire : c'est pécher contre la nature et contre Dieu. Dans ces conditions, la grève paysanne est impensable, même dans les cas où elle est pratiquement possible.

Ensuite, le paysan français a gardé, à peu près seul, le sens du

(Suite à la page 19)



POUR INFORMATION S'ADRESSER AU
CENTRE DE FORMATION RURALE DE L'U.C.C. SHERBROOKE, QUÉ



Un groupe de plus de 100 cultivateurs des paroisses de Ste-Sophie, Ste-Cécile, St-Pierre, Ste-Georgette, St-Sylvestre, comté de Nicolet, ont assisté à une journée d'étude agricole tenue à la Ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, mercredi le 26 août. Ils furent reçus par M. Lionel Dessureaux, régisseur intérimaire de la Ferme. Ils visiteront les différents départements de zootechnie, d'horticulture et l'Arboretum. Des conférences agricoles furent données. Ils se ren-

dirent ensuite à l'Ecole supérieure d'agriculture, où M. l'abbé Auguste Tardif, directeur de la Ferme, leur adressa la parole. Il y eut représentation cinématographique, en la salle des promotions de l'Ecole, sur des sujets agricoles. Le groupe était accompagné de M. Henri Verville, de St-Jean Deschailons, et ancien de l'Ecole d'agriculture; de M. l'abbé A. Dumas, curé de Ste-Sophie de Lévis, et M. Louis Baribeau, agronome de Centilly.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

PLUS de 600 CULTIVATEURS au CONGRES de BEAUCEVILLE

La Fédération de Québec-sud tient son congrès annuel en cet endroit le 25 août — Messe célébrée par M. l'abbé Quirion et sermon de M. l'abbé Patrice Roy — MM. Abel Marion et Samuel Audette représentent le bureau central — Allocutions de MM. Patrice Tardif, Napoléon Veilleux et des abbés Dussault, Labbé, Germain et Nadeau.

Le congrès de la Fédération régionale de l'U.C.C. de Québec-sud a été tenu à Beauceville le 25 août dernier sous la présidence de M. Napoléon Mathieu, président de la Fédération. Plus de 600 cultivateurs assistaient à ce congrès qui débuta par une messe célébrée à 9 heures par M. l'abbé Lucien Quirion. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Patrice Roy, vicaire à Beauceville et aumônier du syndicat de l'U.C.C. de cette paroisse.

Les congressistes, drapeau en tête, se rendirent en procession à la salle du Collège où eurent lieu les délibérations. Parmi les membres du clergé présents on remarquait MM. les abbés Clément Perron, vicaire de St-Pierre Broughton, Fernand Doyon, aumônier du Collège, Armand Germain, curé de Dorset, Patrice Germain, curé de Ste-Marie, Alphonse Labbé, curé de St-Ephrem, Antoine Dussault, curé de St-Evariste, Evariste Roy, curé de N.-D. de la Guadeloupe, Patrice Roy, vicaire à Beauceville, Guay, curé de St-Benoît, Joseph Matte, de St-Frédéric, Eugène Dussault, de St-Simon les Mines, Raphaël Allaire et J.-Arthur Nadeau, aumônier de la Fédération. Ont adressé la parole: MM. Abel Marion, président général, Samuel Audette, vice-président général, MM. les abbés Dussault et Alphonse Labbé, M. Napoléon Veilleux, représentant de l'Association des Commissions scolaires, M. l'abbé Patrice Germain, M. Patrice Tardif, conseiller législatif, et M. l'abbé Arthur Nadeau, qui tira les conclusions du congrès.

Le sermon

Prenant pour thème de son sermon ce texte de l'Ecriture: "Si ce n'est pas Dieu lui-même qui conduit la Cité, c'est en vain que travaillent ceux qui veulent l'établir", le prédicateur rappela quelques grandes vérités, notamment celles que pour être un bon

cultivateur il faut être un bon chrétien, que les cultivateurs doivent aimer leur travail et le milieu où ils vivent et enfin qu'ils doivent s'appliquer par l'étude à trouver les moyens qui amélioreront chaque jour leur situation.

Un bon chrétien, selon M. l'abbé Roy, c'est celui qui fait ses prières matin et soir, qui assiste à la messe le dimanche, qui avant d'entreprendre un ouvrage important sait se recueillir au moins quelques minutes, faire le signe de la croix et demander le secours du ciel; c'est encore celui qui rend à chacun son dû, qui prend garde de faire tort à son prochain, qui aime sa femme et ses enfants et donne sans cesse le bon exemple, qui sait se résigner quand arrivent les jours du malheur.

Pour être bon cultivateur il faut aimer sa profession, le milieu où l'on vit. Le prédicateur dit qu'il faut rendre compte que Dieu a donné à chacun une vocation. Vous êtes cultivateurs parce que Dieu vous a destinés à être cultivateurs. Si vous aimez votre profession vous ne pouvez manquer d'être heureux. Chaque profession a ses problèmes à résoudre. Ce n'est pas seulement l'argent qui fait le bonheur... L'air pur des campagnes, le calme de la vie champêtre n'est-il pas préférable aux bruits que l'on entend à la ville? N'est-on pas plus heureux d'être propriétaire, roi et maître d'un petit lopin de terre que de dépendre d'un patron et de voir à ce qu'il ne soit jamais mécontent?

En troisième lieu, le cultivateur doit étudier tous les moyens qui doivent améliorer sa condition de vie. Un pays, une nation, une association n'avanceraient pas s'ils n'étudiaient pas. Le prédicateur déplore que des petits garçons de 11, 12 et 13 ans ne retournent plus à l'école. A cet âge, dit-il, ils ne sont pas assez formés pour se développer par eux-mêmes. Un

cultivateur avisé a l'oeil ouvert sur toutes les choses qu'il lit: journaux, revues agricoles, "La Terre de Chez Nous". Un cultivateur avisé écoute les conférences à la radio portant sur l'agriculture, s'occupe de faire partie de son association, de sa coopérative, etc. Le prédicateur termine en rappelant que l'Eglise a toujours eu le souci de la classe agricole, qu'elle se développe et soit heureuse. Dans votre vocation, vous ne pouvez faire autrement que d'être heureux et de servir le bon Dieu. Si vous aimez le bon Dieu, vous observerez bien ses commandements. A l'heure de votre mort, vous mourrez comme un bon chrétien.

Les élections

Après quelques mots de bienvenue de la part du président du syndicat de St-François de Beauce, M. H.-L. Poulin, qui dit que le congrès était une journée très importante, au cours de laquelle les problèmes agricoles seront discutés, M. Emile Bolduc, secrétaire de la Fédération, présenta le rapport financier de l'année et M. J.-B. Dion, président du syndicat de St-Sébastien, le rapport des activités de la Fédération pour l'année 1952-53. L'élection d'un nouveau bureau de direction donna le résultat suivant: M. Valère Brochu, Napoléon Veilleux, Laurent Goulet, Josaphat Marcoux, Henri-Louis Poulin, Barthélemy Breton, J.-B. Dion, Napoléon Mathieu et Alfred Roy ont été nommés directeurs de la Fédération pour un nouveau terme.

M. Abel Marion

Après la lecture et l'adoption des résolutions (le texte paraîtra la semaine prochaine), le président général, M. Abel Marion, commentant une résolution adoptée au cours de l'avant-midi à propos de la Commission Héon, a déclaré que si cette Commission remplit le rôle qu'elle est supposée jouer, cela veut dire une orientation nouvelle donnée à l'agriculture de la province de Québec depuis 50 ans. Il y a 50 ans qu'on entend parler uniquement de production, d'amélioration de la production, mais la mise sur le marché n'a jamais fait l'objet d'une étude, même brève, avec le résultat que nous en sommes aujourd'hui au point où notre production dépasse de beaucoup les besoins. Les surplus existent chez nous et aux Etats-Unis. Devraient-ils être distribués, même à perte? M. Marion répond que les pays sous-alimentés ne veulent pas les accepter sous prétexte que cela dérange leurs propres programmes de production. M. Marion cite le cas du gouvernement américain qui a offert 10 millions de livres de lait en poudre au Mexique où il y a un grand nombre de pauvres. Le Mexique a refusé pour la raison donnée plus haut.

Rappelant que notre population n'est que de 15 millions, que malgré cela notre production a doublé, triplé dans certains cas et que nous produisons de quoi alimenter une population de 35 à 40 millions, alors que personne ne veut acheter nos surplus, M. Marion se demande où cela nous conduira. Il déclare ensuite que nous ne représentons plus que 25% de la population et qu'il est plus important que jamais que ces 25% qui produisent les aliments nécessaires à la population forment un bloc solide, qu'il ne manque pas une seule voix. A cause de ce fait, il faut resserrer nos rangs.

Après avoir analysé la situation du porc et celle du boeuf, dont les marchés sont arrivés à la saturation, le coût de production n'ayant pas baissé, M. Marion explique la loi des conventions collectives et celle de mise sur le marché. La première exige que l'on travaille ensemble et la seconde aussi. Ces deux lois vont nécessiter également d'une manière absolue la classification des produits. Si on n'est pas capable de se réunir pour travailler ensemble pour faire fonctionner cet outil-là, c'est quasi désespéré. M. Marion démontre enfin que cette loi de convention collective est autant à l'avantage du consommateur qu'à celui du producteur.

M. Samuel Audette

Après quelques mots de remerciements de M. l'abbé Dussault, curé de St-Evariste, qui note la ténacité du président général, l'exemple qu'il donne aux cultivateurs depuis vingt ans, malgré les tracasseries et les difficultés, M. Samuel Audette expose ensuite un sujet qui lui tient particulièrement à coeur: le problème des bûcherons.

Notant d'abord que les bûcherons se recrutent dans la proportion d'au moins 75% dans le milieu rural, qu'ils sont en grande majorité des habitants et des fils d'habitants de nos paroisses rurales, M. Audette déclare qu'une infiltration d'idées étrangères à notre milieu, à notre mentalité est en train d'envahir comme une marée montante nos chantiers.

Par voie de conséquence, cette vague finira par atteindre petit à petit nos paroisses et nos familles rurales.

La situation en forêt est sérieuse, dit encore M. Audette. On constate de l'inquiétude chez les bûcherons. Partout, il y a des surplus considérables de bois. On craint un fléchissement dans les

(Suite à la page 16)

Gardo
Pour la prévention et la guérison des maladies des animaux de la ferme
EMPLOYEZ TOUJOURS LES REMEDES GARDOS
De Waterloo, Québec.
En vente partout dans les Magasins généraux, menuiseries et Sociétés Coopératives

Cheval malade?



"VOICI CE QUE JE FAIS"

dit Norwood Andrews, de Moorestown, N.J.

"Chaque fois que je constate des signes de boiterie chez mes chevaux, j'ai recours à l'Absorbine. J'ai ainsi sauvé bien des heures de travail depuis 10 ans."

Rien comme Absorbine pour la boiterie due aux efforts, enflures ou contusions. Elle a fait ses preuves pour soulager jords, molette ou autres troubles congestifs.

Réputée depuis plus de 50 ans. Employée par nombre de vétérinaires. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. \$2.50 aux pharmacies.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal

ABSORBINE

T-R-A-C-T-I-O-N SUR chenilles pour **VOTRE tracteur!**



Dans la BOUE • la NEIGE • les FONDRIERES

Un jeu de chenilles BLACKHAWK assurera à votre tracteur une traction positive durant toute l'année, quelles que soient les conditions de la température ou du sol. Seules les BLACKHAWK possèdent des sabots prenant qui mordent et s'enfoncent dans la boue, la glaise, la neige, le sol mou ou dur. Les lames du BLACKHAWK se nettoient d'elles-mêmes et ne sont jamais encombrées de neige ou de boue. Les traverses inférieures s'ajustent à la semelle du pneu du tracteur, évitant ainsi tout glissement. Disponibles pour les tracteurs Ford, Ferguson, Allis Chalmers B, C, CA, Case VA, VAC, Farmall C, Super C.

Demandez notre dépliant gratuit et le nom de votre marchand le plus rapproché.

FALCON EQUIPMENT CO. LTD.
33 Leyton Avenue Toronto 13, Ont.

L'eau est GRATUITE!

Obtenez-la à meilleur marché — La ou vous en avez besoin

Pompes électriques pour puits profonds et peu profonds
• Pompes à main
• Accessoires
• Tuyaux en plastique



The R. McDougall Company Ltd.
GALT • CANADA

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle de l'U.C.C. le 20 septembre 1953

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Joliette aura lieu le dimanche 20 septembre prochain à 1 h. 30 p.m. en la salle du Centre d'Action sociale, 421, rue De Lanauvière, à Joliette.

Congrès diocésain le 29 septembre 1953

(Vingt-cinquième anniversaire)

Le congrès diocésain de l'U.C.C. se tiendra en la salle Académique du Séminaire de Joliette, le mardi 29 septembre prochain.

Gérard Gauthier,
président.

C. Broussault, agronome,
secrétaire.

VENTE DE JERSEYS

Organisée par

Le Club des éleveurs de Jersey du District de Knowlton

LUNDI

le 14 septembre à 1 heure de l'après-midi sur le terrain de l'Exposition de Brome.

BROME, Qué.

— 40 JERSEYS PUR SANG 40 —
ENREGISTREES

Vaches et taures toutes fraîchement vélées ou devant vélées sous peu. Chaque animal ayant été choisi avec grande attention sera un crédit pour l'éleveur et un placement profitable pour l'acheteur. Ces animaux ont subi l'EPREUVE DU SANG et de la TUBERCULOSE.

Les animaux seront sur le terrain de l'Exposition dimanche le 13 et pourront être examinés.

Encanteur:
TOM. P. WHITTAKER,
Brandon, VT.

Gérant de la vente,
W. Elmo Ashton,
P.Q.



LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

CONSEIL DE LA COOPÉRATIVE
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAITIERS

Services rendus par l'Office du crédit agricole

Un article de M. Rodolphe Laplante, dans la revue "Relations", fournit une documentation intéressante sur l'Office du Crédit Agricole. Nous croyons que nos lecteurs aimeront connaître quelques-unes des activités de cet office destiné à aider les cultivateurs et leurs fils.

On se souvient que l'Office du Crédit Agricole fut institué en 1936, au cours d'une session d'urgence. Les cultivateurs étaient aux abois par suite du tarissement des sources de crédit à long et à court terme. On mit une somme de 10 millions à leur disposition. Les premiers prêts furent consentis le 20 mars 1937. En moins de trois ans, plus de 35 millions furent prêtés aux cultivateurs du Québec. Le taux d'intérêt était de 2 1/2 %, l'amortissement de 1 1/2 % l'an, payables en deux versements semi-annuels, le tout constituant une annuité de 4 %. On payait alors sur les prêts 5 %, 5 1/2 %, 6 % et même plus en intérêt.

Au 31 décembre 1952, l'Office du Crédit Agricole avait effectué 31,366 prêts, s'élevant à \$78,514,995 selon une annuité de 4 %. On accorda, en outre, 4,633 prêts représentant une somme de \$10,062,975 selon une annuité de 5.71 %, taux qui n'est plus en vigueur. Ce qui donne un total de 35,999 prêts et \$88,577,970. On sait qu'à la dernière session, la législature a autorisé l'Office à prêter un montant additionnel de 10 millions.

Il est intéressant de noter l'écart assez considérable entre l'évaluation municipale et l'évaluation réelle d'une terre. L'Office n'est pas demeuré immuable dans ses évaluations, et, sans donner dans le courant inflationnaire de façon imprudente, il a tenu compte tout d'abord du raffermissement normal du prix des terres, commencé en 1939, et qui a trouvé son assiette en 1940. Cette année 1940 constitue la norme qui corrige la déflation du prix des terres des années précédentes, sans encore accuser l'inflation qui suivra. En 1940, l'évaluation moyenne par ferme, au point de vue municipal, était de \$2,495, tandis que l'Office évaluait la même terre à \$2,973.

Pour avoir une idée précise sur le fait que l'Office a réellement tenu compte du raffermissement du prix des terres, sans tomber dans le courant inflationnaire qui a ébranlé et même entraîné la faillite ou la cessation des opérations de maints organismes de prêts agricoles, disons qu'en 1952, sur 2,068 prêts, l'évaluation mu-

nicipale était de \$2,899, tandis que l'évaluation de l'Office a été de \$5,140, soit un excédent de \$2,241 ou 77 % de l'évaluation de l'Office sur l'évaluation municipale.

On a donc, avec une certaine audace, il faut en convenir, misé sur les expériences passées et sur le crédit moral des cultivateurs. Les faits sont venus confirmer qu'on n'avait pas fait erreur. Devant l'empressement des cultivateurs emprunteurs à effectuer les remboursements, la législature, à sa dernière session, a augmenté le barème des emprunts jusqu'à 75 % de la valeur estimée par l'Office, alors que précédemment ce barème était fixé à 65 %. Le maximum que pouvait prêter l'Office était de \$6,000; il est maintenant de \$7,000. La moyenne des prêts déboursés depuis le début fut de \$2,460.

Il est donc intéressant de savoir comment les emprunteurs ont acquitté leurs dus. Au 31 décembre 1952, il n'y avait que 74 emprunteurs en retard de plus de trente jours. L'expérience démontre que, depuis plus de seize ans, les emprunteurs en retard de plus de trente jours préviennent l'inscription de procédures légales contre eux en acquittant leurs dus dans les quelques jours qui suivent la réception d'une lettre d'avocat. La preuve qu'ils s'acquittent de leurs dus avec une scrupuleuse conscience, c'est que depuis le début de l'Office, celui-ci n'a perdu que \$203.55, soit \$0.28 par cent mille dollars prêtés. N'est-ce pas de nature à maintenir le climat de confiance nécessaire au fonctionnement normal de l'Office? Il convient aussi de souligner que les cultivateurs emprunteurs ont remis en avance sur leurs versements réguliers un montant dépassant les \$16,000,000.

C'est donc dire que si, à première vue, on peut penser que les dettes hypothécaires constituent un endettement, il faut convenir que le cultivateur emprunteur trouve de ce fait un moyen de payer ses dus et que, probablement, il n'aurait pas réussi autrement à cristalliser un capital considérable s'il n'avait été forcé de faire face à ses obligations. C'est l'expérience typique de celui qui fait des économies généralement dans la mesure où il a contracté certaines obligations ne dépassant pas sa capacité de remboursement.

Il est indéniable que les cultivateurs emprunteurs ont tiré d'autres avantages de l'obtention de prêts: par exemple, ceux d'a-



Photographie montrant l'intérieur du kiosque de la Fédération à l'exposition de Trois-Rivières. (Photo Fédération)

Trop de tabac et d'alcool

Les habitudes des Canadiens n'ont pas beaucoup changé depuis ces vingt dernières années, d'après une compilation statistique des dépenses personnelles de chacun faite à Ottawa.

C'est ainsi qu'il y a vingt ans, le peuple canadien dépensait approximativement comme aujourd'hui le quart de son budget personnel pour l'achat de produits alimentaires. Par ailleurs ses dépenses ont augmenté en ce qui concerne les automobiles, le cinéma, la radio et la télévision. Le Canadien voyage beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois; en 1930, il dépensait à cette fin 8.0 % de son budget tandis qu'en 1952, il en dépense 11.7.

Ce qui frappe d'une plutôt triste façon, c'est de constater le

voir été dans l'obligation de clarifier leurs titres à bonnes conditions et d'avoir été incités à accroître leur protection contre l'incendie. Avantages qui favorisent la permanence, la stabilité et la transmission du "bien paternel". C'est d'une souveraine importance à une époque où tant de nos jeunes ruraux désertent la terre, croyant fausement dans la plupart des cas pouvoir "faire mieux" en ville.

T.E. BOIVIN,
agronome.

montant d'argent dépensé par les Canadiens en tabac et en alcool. De 1930 à 1952, il y a eu une augmentation de 6.6 % à 8.8 %.

Pour avoir une idée de ce que cela représente, donnons la statistique sur les dépenses en tabac et en alcool comparées avec quelques produits agricoles: en 1950, par exemple, les Canadiens ont dépensé \$1 billion en tabac et alcool, tandis que la récolte de grains valait \$1.2 billion.

En 1952, l'alcool et le tabac nous ont coûté \$1,243 millions tandis que nous dépensions seulement \$340 millions pour la consommation du lait fluide.

D'après le Bureau des statistiques voici, en pourcentage, comment se répartissent les dépenses personnelles d'un Canadien: aliments, 25.8%; tabac et alcool, 8.8%; vêtements, 12.7%; logement, 12.2%; entretien de la maison, loyer, taxes, etc., 12.2%; voyages, 11.7%; frais médicaux ou de décès, 6.3%; divers, 10.3%.

Bref, le Canadien a dépensé, en 1952, 84 % de son revenu total...

T.E. B.

Conseils sur l'élevage des porcs

Nous donnons ci-après quelques conseils pratiques particulièrement aux cultivateurs qui emploient les moulées "COOPÉRATIVE" ou "FÉDÉRÉE".

PORCELETS

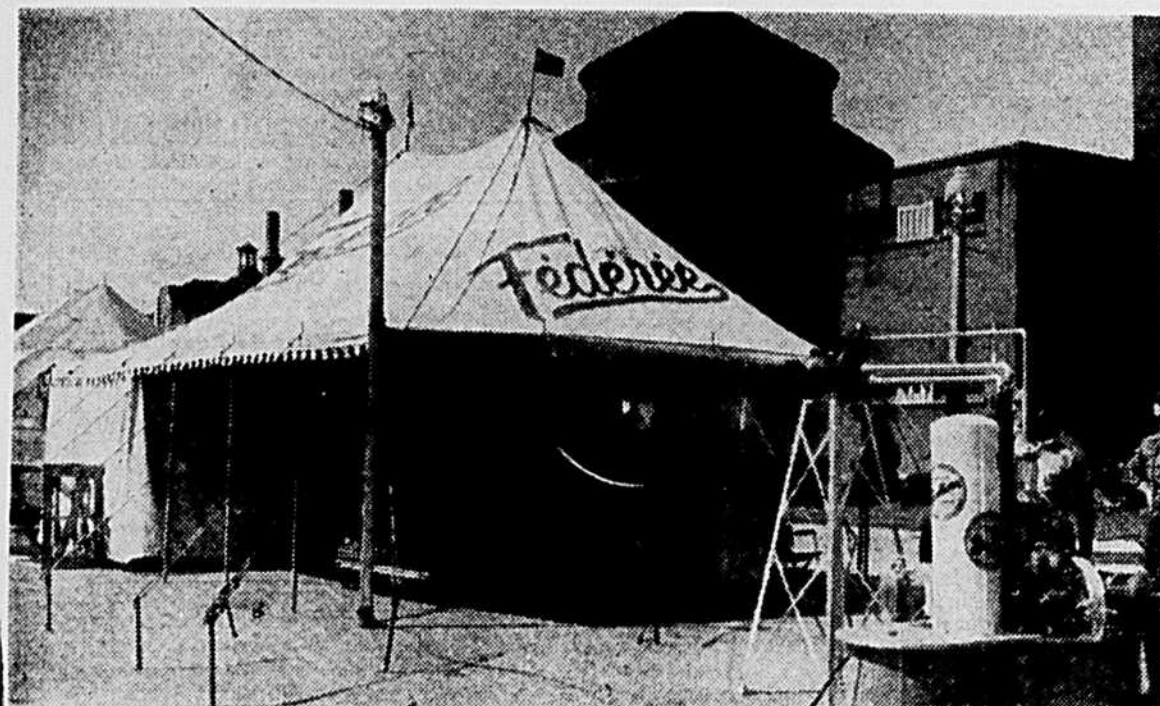
1 — Au cours de la première semaine, garder les jeunes porcelets chaudement, particulièrement au cours des périodes froides. Employez les éleveuses à porcelet si possible.

2 — Visiter la portée fréquemment à quelques heures d'intervalle. Voir à ce que les porcelets faibles ne s'éloignent pas du nid; les aider à s'alimenter régulièrement.

3 — Placer une rampe de protection dans l'enclos pour protéger les jeunes porcelets.

4 — Ne laisser que le nombre de porcelets correspondant au nombre des tétines de la truie. Durant les trois jours après la naissance, essayer l'échange des porcelets de surplus avec une au-

(Suite à la page 15)



Du 22 au 28 août avait lieu l'exposition de Trois-Rivières où la Fédération exposait.

(Photo Fédération)

Avec les MOULÉES "FÉDÉRÉE"

UN BON ELEVAGE EST ASSURÉ !

Toujours une source de profit

LES MOULÉES

Croissance
Ponte
Engraissement

Fédération

pour porcs
poules
et dindes

SONT LES MEILLEURES

Elles assurent croissance, ponte et engraissement plus rapides, plus économiques.

COMMANDEZ-LES DES AUJOURD'HUI

à votre coopérative locale ou à

La Coopérative Fédérée
DE QUÉBEC

Les lauréats du concours du Mérite agricole 1953

M. W.-S. MacKechnie, de Wyman (Pontiac) remporte la médaille d'or et les Frères de l'Instruction Chrétienne de Pointe-du-Lac, la médaille d'argent — Liste officielle des concurrents.

Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec vient de publier le rapport des juges du concours du Mérite Agricole pour 1953.

En plus du nom et de l'adresse de chacun des concurrents, on trouvera immédiatement après le pourcentage des points conservés sur 1,000. Le lauréat du concours de 1953 est M. Wyman's MacKechnie, de Wyman, Pontiac, qui a remporté 916.5 points.

Première section : concurrents pour la Médaille d'Or :

1. Wyman S. MacKechnie, Wyman, Pontiac (916.5); 2. Joseph Marcotte, Saint-Ubal, Portneuf (902.0); 3. Henri Dupont, St-Etienne-des-Grès, St-Maurice (889.5); 4. François Gagnon, St-Justin, Maskinongé (880.0); 5. Donat Thibodeau, Thurso, R.R. 1, Papineau (876.0); 6. Doria Trudel, St-Justin, Maskinongé (871.5); 7. Paul Mercure, Cap-Santé, Portneuf (870.5); 8. Joseph Trépanier, Nédélec, Témiscamingue (855.5); 9. Louis-Joseph Blais, Papineauville, Papineau (801.5).

Deuxième section : a) Lauréats de la Médaille d'Argent :

1. Frères de l'Instruction Chrétienne, Pointe du Lac, St-Maurice (898.5); 2. Séminaire des Montfortains, Papineauville, Papineau (895.5); 3. Etienne Harnois, St-Thomas, Joliette (894.0); 4. Alphonse Matte, Neuville, Portneuf (888.5); 5. Henri Fillion, Kiamika, R.R. 1, Labelle (879.0); 6. Elva Brouillette, Kildare, Joliette (876.5); 7. Joseph-Alph. Coutu, Ste-Elisabeth, R.R. 1, Joliette (876.0); 8. Antonio Caron, Louiseville, R.R. 3, Maskinongé (875.0); 9. Gaston Gadoury, Berthierville, R.R. 1, Berthier (874.5); 10. Mérie Turcotte, Ste-Elisabeth, R.R. 1, Joliette (874.0); 11. Henri Montour, 169, Banlieue Trois-Rivières (873.5); 12. Adrien Allard, St-Alexis, Montcalm (873.0); 13. Wilfrid Lebeau, Louiseville, R.R. 3, Maskinongé (872.5); 14. Clarence W. Hayes, Shawville, Pontiac (872.0); 15. Joseph Mailhot, Rawdon, Montcalm (871.5); 16. Georges-Albert Tellier, Ste-Mélanie, Joliette (871.0); 17. Ernest Bourbeau, Champlain, Champlain (870.7); 18. Ernest Raby, Thurso, R.R. 2, Papineau (870.5); 19. Bernard Tellier, Ste-Mélanie, Joliette (870.0); 20. Léo Larivière, Fugèreville, Témiscamingue (869.5); 21. Ernest Lauzon, Lac-des-Écorces, Labelle (869.0); 22. Julien Labelle, L'Annonciation, Labelle (868.5); 23. Ferme Bonsecours, Montebello, Papineau (868.0); 24. Conrad Perreault, Notre-Dame du Nord, Témiscamingue (867.5); 25. Albert Caumartin, St-Barthélemy, Berthier (867.0); 26. Wilfrid St-Amour, Maniwaki, R.R. 1, Gatineau (866.5); 27. Placide Foisy, Ferme Neuve, Labelle (866.0); 28. Eugène Desautels, Yamachiche, St-Maurice (865.5); 29. Gilles Laferrrière, St-Viateur d'Anjou, Berthier (865.0); 30. Welly Bergeron, Prémont, Maskinongé (864.5); 31. Lucien Desjardins, Angers, R.R. 1, Papineau (864.0); 32. Alcide Gélinas, St-Boniface, St-Maurice (863.5); 33. Hervé Bédard, St-Barthélemy, Berthier (863.0); 34. Albert Legros, St-François de Masham, Gatineau (862.5); 35. Charles Lacasse, Notre-Dame du Nord, Témiscamingue (862.3); 36. Lionel Ménard, St-Félix de Valois, Joliette (862.0); 37. Adrien Legros, Wakefield, R.R. 1, Gatineau (861.5); 38. Philéas Isabelle, Yamachiche, St-Maurice (859.5); 40. Louis-Georges Masse, Louiseville, R.R. 1, Maskinongé (859.0); 41. Yvon Dantigny, Ste-Thécle, Lavolette (858.5); 42. Léonard P. Horner, Box 67, Shawville, Pontiac (858.0); 43. Lucien Brouillette, St-Tite, Lavolette (856.5); 44. Paul-Emile Blouin, Ste-Marie-Salomée, Montcalm (856.0); 45. Réal Sabourin, Ripon, R.R. 2, Papineau (855.5); 46. Rodrigue Sylvestre, St-Barthélemy, Berthier (854.5); 47. William B. Hodgins, Yarm, Pontiac (854.0); 48. Clément Gervais, Hérouxville, Lavolette (853.5); 49. Edmond Prud'homme, Thurso, Papineau (853.0); 50.

Jules Tessier, Pont-Rouge, Portneuf (852.0); 51. Germain Coutu, Berthierville, R.R. 2, Berthier (851.7); 52. Georges Barrette, St-Barthélemy, Berthier (851.5); 53. Joseph Larivière, Fugèreville, Témiscamingue (851.0); 54. Emeril Leblanc, Fort Coulonge, Pontiac (850.8); 55. Omer Ferron, Yamachiche, St-Maurice (850.5); 56. Ovide Blais, Yamachiche, St-Maurice (850.0).

Deuxième section : b) Lauréats de la médaille de bronze :

1. Fraternité Sacerdotale, Pointe-du-Lac, St-Maurice (848.5); 2. Phédas Boulanger, St-Sévère, R.R. 1, St-Maurice (848.0); 3. Eloi Mayer, Bearn, Témiscamingue (847.0); 4. Claude Meilleur, L'Ascension, La belle (846.5); 5. André Linecourt, St-Barthélemy, Berthier (846.0); 6. Euclide Raby, Thurso, R.R. 3, Papineau (845.8); 7. Calixte Piché, Ste-Famille d'Aumond, R.R. 1, Gatineau (845.5); 8. Côme Godard, Labelle, R.R. 2, Labelle (845.3); 9. Maurice Jollette, Lorrainville, Témiscamingue (845.0); 10. Luc Vallée, Lachevrotière, R.R. 1, Portneuf (844.8); 11. Roméo Valin, St-Augustin, Portneuf (844.5); 12. Jean-Paul Julien, Cap-Santé, R.R. 1, Portneuf (844.3); 13. Adjuitor Laroquette, Notre-Dame du Nord, Témiscamingue (844.0); 14. Armand Trépanier, St-Tite, Lavolette (843.8); 15. Jules Thibodeau, Thurso, R.R. 2, Papineau (843.5); 16. Roland Rivest, Laverlochère, Témiscamingue (843.3); 17. Léo Chaine, Yamachiche, R.R. 2, St-Maurice (843.0); 18. Georges-Emile Ferron, St-Barnabé Nord, R.R. 1, St-Maurice (842.8); 19. René Richard, L'Annonciation, Labelle (842.5); 20. Hervé Bonin, Berthierville, R.R. 1, Berthier (842.0); 21. — Ovide Morrisette, Poupore, Papineau (841.5); 22. Charles Milot, Yamachiche, St-Maurice (841.0); 23. Paul-Émile Bernier, Blue Sea Lake, Gâtineau (840.5); 24. Gabriel Gagnon, Ste-Elisabeth, R.R. 1, Joliette (840.3); 25. Paul Lammy, Yamachiche, St-Maurice (840.0); 26. Philippe Lefebvre, Joliette, (839.8); 27. Clovis Rondeau, Fugèreville, Témiscamingue (839.5); 28. Donat Laliberté, Notre-Dame du Nord, Témiscamingue (839.3); 29. Saul Lapointe, St-Liguori, Montcalm (839.0); 30. Jean-Marie S. Tessier, Ste-Anne-de-la-Pérade, Champlain (838.5); 31. Albert Rannou, Ville-Marie, Témiscamingue (838.3); 32. Louis-Joseph Coulombe, St-Cuthbert, Berthier (838.0); 33. Sidney Draper, Shawville, Pontiac (837.8); 34. Cleres de St-Viateur, Berthierville, Berthier (837.5); 35. Léopold Ferland, Ste-Elisabeth, Joliette (837.3); 36. Bernard Deschambault, Val Barrette, Labelle (837.0); 37. Alphonse Plante, Berthierville, Berthier (836.5); 38. Justin Laurent, St-Barthélemy, Berthier (836.0); 39. Lefebvre & Frères, Bouchette, Gâtineau (835.5); 40. Clément Bédard, St-Barthélemy, Berthier (835.0); 41. Emmanuel Rivest, Ville-Marie, Témiscamingue (834.8); 42. Léonard Gauthier, St-Eugène de Guigues, Témiscamingue (834.5); 43. Fernand Fafard, St-Cuthbert, Berthier (834.3); 44. Jean-Paul Gratton, Notre-Dame de la Paix, Papineau (834.0); 45. Gabriel Rivard, Guérin, Témiscamingue (833.8 B 48); 46. Lionel Bédard, St-André Avelin, Papineau (833.5); 47. Wilfrid Morin, Fable Station, Témiscamingue (833.0); 48. Joseph Gilbert, Latulipe, Témiscamingue (832.5); 49. Pothier & Frère, Trois-Rivières, R.R. 1, St-Maurice (832.0); 50. Conrad Bernard, Bearn, Témiscamingue (831.8); 51. Guillaume Fafard, St-Cuthbert, Berthier (831.5); 52. Armand Bastien, St-Léon, R.R. 2, Maskinongé (831.3); 53. Jean-Paul Sylvestre, St-Barthélemy, Berthier (831.0); 54. Bennett Quinn, Ste-Rose de Lima, R.R. 1, Hull (830.5); 55. Laurent Gingras, St-Gabriel de Brandon, Berthier (830.3); 56. Roméo Deschambault, Val Barrette, R.R. 1, Labelle (830.0); 57. Sylvio Doire, Lorrainville, Témiscamingue (829.5); 58. Lucien Robitaille, Guérin, Témiscamingue (828.5); 59. Marcellin Marcoux, St-Norbert, Berthier (828.0); 60. Émile Gauthier, Pont-Rouge, R.R.

Protestations des médecins

La Société médicale de Portneuf qui a son siège social à Donnacona, à la suite d'une réunion plénière de ses membres, sous la présidence du docteur Rosaire Cauchon, a approuvé une résolution au sujet de la "chiropratique". Cette résolution est adressée personnellement à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

La résolution se lit comme suit dans son paragraphe principal : "Le Collège des médecins et chirurgiens défend devant votre gouvernement la santé publique contre une forme de charlatanisme appelée chiropratique."

C'est le devoir de notre société (parfaitement en accord avec le Collège) de demander à votre gouvernement de rejeter tout nouveau projet de loi ou amendement à la loi médicale actuelle qui légaliserait, en l'occurrence la chiropratique, une pratique médicale non scientifique, pleine de danger pour la population car les tenants de cette forme de charlatanisme ne font aucun diagnostic, ignorent totalement l'origine intestinale l'origine infectieuse de certaines maladies, n'ont qu'un traitement, à savoir la manipulation de la colonne vertébrale."

D'autre part, ajoute la résolution, "nous n'empêchons personne d'entrer dans nos écoles de médecine, de se faire recevoir médecin puis de pratiquer la médecine".

Le document est approuvé par tous les médecins du comté de Portneuf et il est signé par le président et par le secrétaire le docteur André-B. Gignac.

Les gagnants du Mérite du Défricheur



M. GREGOIRE PERRON



M. MAURICE SAUVAGEAU



M. STEVEN GEORGIEFF



M. ALMANZOR LAPOINTE

Pour la première fois, deux médailles d'or du Mérite du Défricheur sont accordées, cette année. Les titulaires sont MM. Grégoire Perron et Maurice Sauvageau, tous deux de St-Ubal, comté de Portneuf, qui ont obtenu un nombre égal de points. Ils deviennent ainsi commandeurs de l'Ordre. La médaille d'argent est décernée à M. Steven Georgieff, de La-Bostonnais, près de La Tuque. Le premier, pour la médaille de bronze, est M. Almanzor Lapointe, de Falardeau, comté de Chicoutimi. Le concours avait lieu cette année dans les comtés de Labelle, Lavolette, Portneuf, Roberval, Chicoutimi et Saguenay.

Deux cultivateurs méritent la médaille d'or cette année chez les défricheurs

Ce sont MM. Grégoire Perron et Maurice Sauvageau, de St-Ubal de Portneuf — Pour la médaille d'argent l'honneur va à M. Steven Georgieff, de La-Bostonnais.

L'hon. M. J.-D. Bégin fait connaître le classement des concurrents inscrits au concours 1953 de l'Ordre de mérite du défricheur.

Fait inusité, deux défricheurs méritent la médaille d'or cette année. Il s'agit de MM. Grégoire Perron et Maurice Sauvageau, de Saint-Ubal de Portneuf. Ils ont conservé l'un et l'autre 902 des 1,000 points de l'objectif. Les juges ne pouvaient vraiment établir, pour l'ensemble des points, une différence entre ces deux concurrents; aussi ont-ils recommandé qu'ils soient faits tous deux commandeurs et l'hon. M. Bégin a agréé leur suggestion. C'est dire combien l'émulation fut grande chez les concurrents de cette paroisse. MM. Sauvageau et Perron sont d'ailleurs suivis de près par un défricheur de leur voisinage : M. Philéas-Noël Moisan, de Saint-Thuribe.

C'est la deuxième fois que la médaille d'or va à Saint-Ubal de Portneuf. En 1950 en effet,

lors du premier concours, M. Michel Denis s'était classé premier, inaugurant ainsi la série des commandeurs de l'Ordre créé par l'hon. M. Bégin.

Le ministre de la Colonisation annonce en second lieu que dans la section de la médaille d'argent les premiers honneurs vont à M. Steven Georgieff, de la région de La Tuque, plus précisément de la paroisse de La-Bostonnais. M. Georgieff a obtenu 899 points. En 1950 ce concurrent s'était classé premier également, dans la section de la médaille de bronze. Chez les détenteurs de la médaille d'argent 1953, M. Julien Constantineau, de Lac du Cerf, et M. Lactance Lacasse, de La Minerve, du comté de Labelle tous deux, sont premier et deuxième respectivement.

L'hon. M. Bégin fait savoir enfin que le comté de Chicoutimi est à l'honneur dans la section de la médaille de bronze. Dans cette section en effet, M. Almanzor Lapointe, de Saint-David de Falardeau, s'est classé premier avec le total de 886 points; M. Léo Léonard, de Lac du Cerf, Labelle, est deuxième, et M. Julien Paquet, de Notre-Dame de Lorette, Roberval, troisième.

Cette année 32 concurrents s'étaient inscrits au concours de l'Ordre de mérite du défricheur, soit 14 dans la première section et 9 dans chacune des deux autres. Ils se recrutent dans les circonscriptions de Labelle, Lavolette, Portneuf, Roberval, Chicoutimi et Saguenay. L'hon. M. Bégin avait désigné comme juges M. Albert Sirois, professeur à l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, M. Ludger Paradis, de Ste-Germaine de Palmarolle en Abitibi, commandeur de l'Ordre et M. Gérard Ouellet, journaliste, qui faisait office de secrétaire du jury.

En plus de la médaille d'or et du titre de commandeur MM. Grégoire Perron et Maurice Sauvageau obtiennent le diplôme de

mérite avec très grande distinction et un prix en espèces de deux cents dollars. Les sept autres concurrents de cette section méritent également le diplôme tandis que le ministre de la Colonisation accorde des prix en argent à trois d'entre eux. Les neuf aspirants à la médaille d'argent reçoivent cette dernière et un prix en argent. Dans la première section tous les concurrents obtiennent la médaille de bronze, et des prix sont accordés aux dix premiers. Cette année c'est un total de \$1,560 que l'hon. M. Bégin distribue en argent dans les trois sections.

Voici maintenant le détail du classement :

Section de la médaille d'Or — 1er — Perron, Grégoire, St-Ubal, Portneuf : 902.0 ; 1er — Sauvageau, Maurice, St-Ubal, Portneuf : 902.0 ; 3e — Moisan, Philéas-Noël, St-Thuribe, Portneuf : 900.0 ; 4e — Denis, Horace, St-Ubal, Portneuf : 894.0 ; 5e — Boucher, Georges, Chambord Jct, Roberval : 883.0 ; 6e — Tremblay, Lucien, St-Stanislas, Roberval : 882.0 ; 7e — Perron, Lorenzo, St-Ubal, Portneuf : 877.5 ; 8e — Ouellet, Mme Arthur, Chambord Jct, Roberval : 868.0 ; 9e — Gingras, Fernand, St-Ubal, Portneuf : 856.5.

Section de la médaille d'Argent — 1er — Georgieff, Steven, La Tuque, Lavolette : 899.0 ; 2e — Constantineau, Julien, Lac du Cerf, Labelle : 889.0 ; 3e — Lacasse, Lactance, La Minerve, Labelle : 881.5 ; 4e — Saint-Louis, Emile, N.-D. de Pontmain, Labelle : 871.0 ; 5e — Piché, Gérard, Ste-Anne du Lac, Labelle : 869.0 ; 6e — Boulianne, Antoine, Ste-Thérèse de Colomiers, Saguenay : 865.5 ; 7e — Côté, Philippe, Petit-Saguenay : 863.5 ; 8e — Saint-Amant, Michel, N.-D. de Lorette, Roberval : 859.0 ; 9e — Rioux, Louis, St-Gérard, Chicoutimi : 858.5.

Section de la médaille de Bronze — 1er — Lapointe Almanzor, St-David, Chicoutimi : 886.0 ; 2e — Léonard, Léo, Lac du Cerf, Labelle : 863.5 ; 3e — Paquet, Julien, N.-D. de Lorette, Roberval : 863.0 ; 4e — Perron, Zacharie, Ste-Marguerite, Roberval : 861.0 ; 5e — Perron, Scraphin, Ste-Marguerite, Roberval : 858.0 ; 6e — Lavolette, Victorin, St-Ubal, Portneuf : 837.0 ; 7e — (Suite à la page 21)



Plus d'une centaine de cultivateurs du comté de Dorchester ont visité, le 21 juillet dernier, la carrière de pierre à chaux de Deschambault, après avoir été les hôtes de la Ferme-école provinciale du même endroit. M. J.-B. Potvin, agronome, propagandiste de la compagnie, dirigeait le groupe au cours de cette visite instructive. L'excursion était organisée par M. Maurice Dirren, agronome du comté de Dorchester. (Photo du Service provincial de Cine-Photographie)

Beaux résultats des concours agricoles à l'exposition des Trois-Rivières

L'hon. M. Duplessis visite l'exposition — Réception en l'honneur des exposants — L'agriculture à la place d'honneur

La 48e exposition de la Vallée du St-Laurent, à Trois-Rivières, a présenté des concours agricoles qui reflètent l'importance de l'agriculture et de l'élevage dans la riche et progressive région de la Mauricie.

Les classes de bestiaux, comme les sections horticoles, fruitières, de l'apiculture et des produits de l'étable, comptaient un nombre d'exposants supérieur aux records remarquables déjà enregistrés.

Le concours des industries régionales, dont les étalages étaient superbement décorés, présentait des produits de l'industrie laitière méritant de beaux éloges. Les produits de beurre et de fromage fabriqués dans les usines de la région. Le tout faisait du spacieux Palais de l'Industrie et de son vaste colisée un ensemble ravissant digne du grand intérêt que porte le public à cette foire où l'agriculture occupe une place d'honneur.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, comme à l'habitude, a visité l'exposition et s'est rendu serrer la main des exposants et saluer le grand public qui porte, à Trois-Rivières, un intérêt marqué à l'expertise des exhibits animaux. Le premier ministre était également l'invité d'honneur à une réception en l'honneur des éleveurs exposants au salon de la Palestre trifluvienne. Il n'a pas ménagé ses éloges à l'adresse des agriculteurs et des directeurs de l'exposition qui s'efforcent de faire de la foire de la région mauricienne l'une des plus éducatives de nos expositions régionales.

Cette année le département de l'industrie animale présentait plus de 600 exhibits, sans compter les centaines d'oiseaux de la basse-cour montrés à leur meilleur.

S'il y a eu légère diminution des exhibits de bovins Canadiens et de race Ayrshire, elle a été compensée par le concours de nouveaux exposants dans les classes de bovins Jersey qui se sont disputés les prix. Par ailleurs, la présence, pour la première fois, de bovins de boucherie (race Short-horn) exposés par MM. Maurice Savignac, de Berthier, et J.-B. Grenier, de Yamachiche, comblaient amplement ce léger déficit.

Chez les éleveurs de Jersey et de Holstein, on a soumis à l'expertise 64 et 131 sujets respectivement.

Bovins de race Ayrshire

Les vedettes de Trois-Rivières sont: "Salty", veau mâle d'un an senior, présenté par M. F.-X. Rivest, de l'Assomption, proclamé champion junior et "Top King" de la Ferme Vaucuse, propriété de M. J.-U. Raynault, vice-champion. Concouraient également "Wabo Diana", veau junior de M. Mau-

rice Pellerin, de Yamachiche, "Maska Louison" de la Ferme du Commandeur F.-X. Rivest, "Du Murier Pitou" de M. Fernand Soucy, de Parisville, et "Farand Carol" de M. Jacques Lavigne, de Ste-Gratude de Nicolet.

Chez les taureaux adultes éligibles au titre de Grand Champion, "Borden C" de la ferme Bayonne, de Berthierville, propriété du vétérinaire de l'arène de Trois-Rivières, M. Azel Lavallée, a été proclamé sur "Bonnie Hade Park Secret" de M. Maurice Pellerin, proclamé vice-champion et "Vaucuse Marathon" de M. Raynault.

Cet exposant, avec "Vaucuse Juliana", remporte le ruban de championnat junior des femelles et "Ninette Mixon" de la ferme Rivest, le ruban de vice-championne. Les autres aspirantes ont été les inscriptions Maurice Rivest, Fernand Soucy, Azellus Lavallée et Raynault, premier prix de leurs classes respectives.

Pour le titre du championnat senior, "Bayonne Marga", vache

de 4 ans en lactation de la ferme Bayonne, a mérité les honneurs du concours. Son émule "De Port-à-Pigeon Superbe", vache tarie de 5 ans, de la ferme Pellerin, est proclamée vice-championne. Figuraient également les inscriptions "Bayonne Christa" (Lavallée), "Vaucuse Barrie Alexandra" (J.-N. Raynault), "Beauté Suzette" (F.-X. Rivest), "Vaucuse Alexandra" (Raynault) et "Bayonne Casma" (Lavallée).

M. Jean-Paul Lizotte, de Québec, a décerné les prix d'honneur et classé les groupes comme suit: Troupeau junior: Raynault, Rivest, Lavallée, Maurice Rivest, Fern. Soucy, Pellerin Désy et Lavigne.

Progéniture junior: Reynault, Rivest et Lavallée.

Troupeau senior: Lavallée, Pellerin et Rivest X.

Progéniture senior: Lavallée, Raynault et Rivest X.

Progéniture mat.: Raynault, Maurice Rivest et F.-X. Rivest.

Bovins Canadiens

Dans ces classes alignant 38 sujets, les prix et championnats ont été disputés par les inscriptions Maurice Bernier et Paul Cyrennes, de Bécancour; Ariste Précourt, de Pierreville, et Armand Bourassa, de Yamachiche.

M. Bruno Gélinas, zootechni-

en du ministère de l'Agriculture, a décerné le ruban de grand championnat à "Précieux de St-Ours", taureau adulte exposé par M. Précourt, et le titre de champion junior à l'inscription Bernier, "Reynald", proclamé aussi vice-grand champion.

"Paulette" et "Paule", du troupeau Bernier, méritent les titres de grande championne et vice-grand championne respectivement. La première figure dans la classe des vaches de 5 ans et plus en lait, l'autre dans le concours de 4 ans en lactation également. Le même exposant remporte les premiers prix dans tous les groupes à l'exception du concours de progéniture maternelle, où le premier prix est adjugé à l'inscription Paul Cyrenne.

Bovins de race Holstein

Trois-Rivières ne fait pas exception à la règle, les éleveurs de Noir et Blanc présentent les classes les plus fortes, avec le concours des éleveurs du comté de Lotbinière qui, depuis deux ans font la vie plus dure aux vétérans de la Mauricie.

M. Gérard Sansfaçon, agronome à Iberville, qui jugeait ces concours, a fait un bel éloge de la qualité et de la préparation des sujets présentés à l'expertise: en tout 131 sujets.

Dans les classes de mâles junior, moins de deux ans, les vedettes ont été "Green Polar Boy Laid", "G. P. Pigeon" et "Grand Rang Monarque", de la ferme Norbert Proulx et fils, de Baieville, Yamaska, et "Pat Raymondale Lad", de la ferme Martin Auger, ce dernier décrochant le titre de champion junior.

Chez les mâles senior "Villeray Pabst Bob", de M. Emile Bourassa, de St-Barnabe, mérite le titre de grand champion, et "Plessisville Pitou", de M. Jos Blanchette, de Parisville, le ruban de vice-championnat senior et vice-grand champion.

L'inscription de M. Emile Toussignant, de Fortierville, "Charmante" prend le ruban de championne junior et "Luce Etoile Ruel", vache tarie de 5 ans et plus du troupeau Norbert Proulx, conserve à Trois-Rivières le titre de grande championne déjà conquis au concours de Noir et Blanc de St-François-du-Lac. Son émule, "Des Milots Albium", de M. C. Mèlot, de Yamachiche, 1er prix des vaches en lactation, est vice-grand championne.

Dans les groupes MM. Norbert Proulx et fils remportent les premiers prix, sauf au concours des progénitures maternelles, l'inscription Milot remportant les honneurs de ce concours où figuraient les inscriptions Proulx, Henri Montour, de la Banlieue, Emile Toussignant, Fortierville, Jos. Blanchette, Parisville, J.-A. Rhéault et Rodolphe Lemay, Deschambault.

Roger Soucy et Camille Laliberté, de Lotbinière.

Ont aussi présenté des exhibits les fermes Maurice Lambert, de Louiseville, et Stanislas Panneton, de St-Marguerite.

Bovins Jersey

Dans ces concours, qui présentaient un beau spectacle, les prix et rubans ont été disputés par MM. Couture et Frères, Odilon Bellemare, C. Gagnon, Henri Mailhot, Roland Bécotte, Arthur Toussignant et Donat Bécotte.

M. Nazaire St-Pierre, agronome, gérant du Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe, a décerné les prix d'honneur dans l'ordre que voici:

Champion junior: "Spotlight Baron", du troupeau Couture et Frères, de St-Proper, animal proclamé par la suite grand champion, et qui avait comme émule "Gypsy Boy" du même troupeau, champion senior et "Spotlight" de M. Arthur Toussignant, de Lotbinière, proclamé vice-champion senior.

Chez les femelles, les inscriptions aux concours junior de MM. Couture et Frères décrochent les titres: "Perfondale Minette" (junior) et "Sporting Pamela", 5 ans, tarie (senior et grand championnat).

Le même exposant, dans les (Suite à la page 11)

MORT AUX RATS !

avec le  **WILSON WARFARIN**

Ce produit s'emploie partout avec succès, les résultats sont excellents et sans odeur désagréable. Vendu en 2 formats au prix de: 1 lb \$0.39 et \$3.50 pour 5 lbs. Expéditions C.O.D. Sur réception d'un mandat nous paierons le transport. Prix spécial aux coopératives, couvoirs coopératifs, marchands de moulée, marchands généraux et institutions religieuses.

Agents demandés pour chaque comté, généreuse commission payée.

ROCKET AGENCIES
325, 4ème rue, Québec

PEINTURE - - - EMAIL

FINI BRILLANT
Toutes nuances

\$2.75 le gallon

Demandez notre liste de prix

La Cie de Peinture Ludo

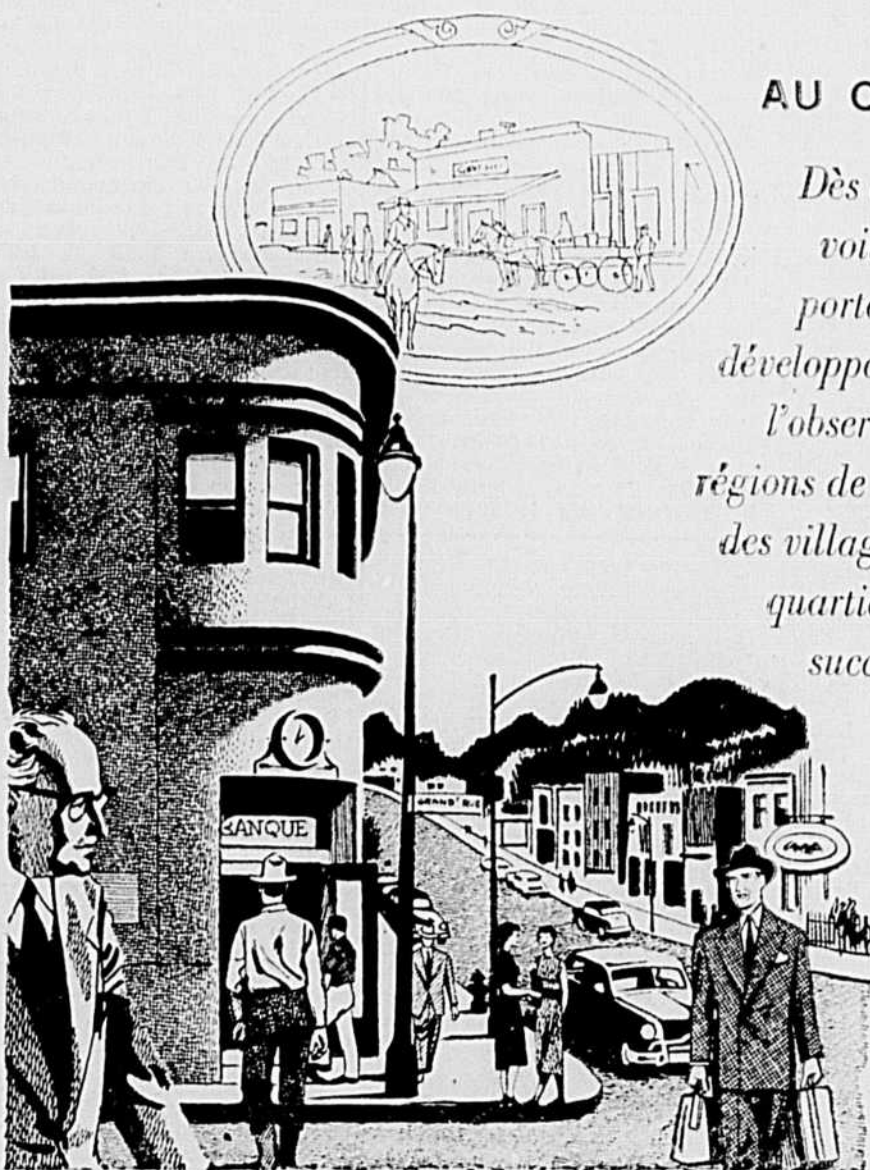
1101 Carre Amherst - Montréal 10

AU COIN DE LA GRAND' RUE

Dès qu'une agglomération se forme, on voit une succursale de banque ouvrir ses portes. C'est là un fait qui caractérise le développement du Canada. Chacun a pu l'observer, maintes et maintes fois, dans des régions de colonisation, dans des bourgs et dans des villages aussi bien que dans les nouveaux quartiers des villes. Grâce à leur réseau de succursales, les banques à charte offrent aux petites agglomérations tout comme aux grandes les avantages d'un service bancaire complet.

Pour répondre aux besoins des Canadiens, les banques à charte du Canada comptent aujourd'hui 3,300 succursales, dont 700 ont été établies en ces dix dernières années.

LES BANQUES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



Une salade qui aiguise l'appétit



La plupart d'entre nous mangent des salades simplement par goût et peut-être est-ce là une raison suffisante!

Mais les salades ont aussi une beauté, une couleur et un charme particuliers qui rehaussent le mets de résistance, quel qu'il soit. Vous constaterez que les salades constituent l'une des façons les plus faciles de varier le menu et de le rendre intéressant.

Nous croyons que les hommes, aussi bien que les femmes, s'exclament d'admiration à la vue de cette salade aux pêches en gelée, en vedette aujourd'hui. Les "pointes de dimanche" de gélatine aux fraises sont remplies de pêches coupées en dés et resplendissent à côté de moitiés de pêches. Le tout est placé sur un fond de feuilles de laitue de jardin et vous pouvez aussi mouler une petite tasse de garniture à salade pour occuper le centre.

Les fruits resteront également distribués dans la gélatine si vous laissez celle-ci prendre jusqu'à consistance de blanc d'oeuf, avant d'ajouter les fruits.

Une garniture à salade bien connue sur le marché, à saveur "différente", relève particulièrement bien le goût des fruits. Elle se place entre la mayonnaise et une garniture bouillie; elle sert à différents usages et accentue délicieusement les salades de toutes sortes.

Cette salade prouve à coup sûr qu'avec un peu de sens artistique on peut accomplir des merveilles à partir de quelques ingrédients, seulement.

SALADE AUX PÊCHES EN GELÉE

- 1/2 paquet de gélatine aux fraises,
- 1/2 tasse d'eau chaude,
- 1/2 tasse de jus de pêche,
- 2 boîtes de moitiés de pêches (no 2 1/2), égouttées,
- Laitue en feuilles,
- * Garniture à salade.

Faites dissoudre la gélatine dans l'eau chaude. Ajoutez le jus de pêche. Laissez reposer jusqu'à léger épaississement. Coupez en dés deux moitiés de pêche et incorporez à la gélatine épaissie. Placez dans un petit moule à gâteau carré et faites refroidir jusqu'à consistance ferme. Coupez en 14 pointes de diamants.

Pour chaque portion, placez deux moitiés de pêches, section coupée sur le dessus, sur de la laitue.

Insérez un petit nid de laitue entre les moitiés de pêches. Placez deux pointes de gélatine sur l'assiette, une de chaque côté du nid de laitue; entre les moitiés de pêches. Remplissez le nid de laitue de garniture à salade.

7 salades.

* Garniture à Salade Miracle Whip.

Au service...

(Suite de la page 13)

qu'officiellement la reprise des travaux du Centre Maria-Goretti, le 25 août dernier. Sur la dalle supérieure de ciment, l'autel de sainte Maria Goretti avait été dressé. Le R.P. Alfred Laplante, c.s.c., directeur du Centre Maria-Goretti, y célébra la sainte messe. Architecte, entrepreneur, contre-maitres, en un mot tous les artisans de l'entreprise, avec leur livrée et instrument de travail y assistèrent.

A l'issue de la messe, le Père Laplante a béni le chantier et les instruments de travail des ouvriers. En proposant à tous saint Joseph, modèle des travailleurs, il rappela que la dignité et la valeur du travail ne consiste pas dans ce qui est fait, mais dans les dispositions d'esprit et de cœur du travailleur.



Une famille de St-Germain de Grantham, qui comprend quatre générations. Madame veuve Cyprien Plasse (née Mary-Jane Dore), 93 ans, jouit encore d'une parfaite santé. A ses côtés, son fils, M. Jos. Plasse, 68 ans, sa petite-fille, Mme Lucien Carpentier (Dolores Plasse), 39 ans, et son arrière-petite-fille, Liette Carpentier, 8 ans.

Besoin urgent de plus d'infirmières

A l'Hôpital général Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal

L'hôpital général Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal a un besoin urgent d'infirmières, surtout en ce moment où il exécute un programme d'agrandissement qui portera de 243 à 642 le nombre de ses lits de patients. Bien que 25 nouvelles élèves aient fait leur entrée à l'Ecole des infirmières de l'hôpital cette semaine, il faudra de nombreuses autres recrues pour que Sainte-Jeanne d'Arc puisse poursuivre efficacement son œuvre humanitaire.

Les étudiantes admises cette semaine à l'Ecole des infirmières de Sainte-Jeanne d'Arc seront en probation quatre mois. Les six premières semaines seront exclusivement consacrées à l'étude, puis graduellement, les étudiantes s'initieront au service des malades sous la direction d'infirmières diplômées. Cette formation, très intense au début, se poursuivra jusqu'à la fin de la troisième année.

Durant leur troisième année, les étudiantes font un stage de deux mois en pédiatrie à l'hôpital Sainte-Justine et deux mois en maladies contagieuses à l'hôpital Pasteur. Ce sont leurs deux seuls stages à l'extérieur.

La directrice de l'Ecole, Mère Sophie Barat, invite toutes les jeunes filles qui aspirent à devenir infirmières à communiquer avec elle à l'école même, 3597, rue St-Urbain, Plateau 6363.

Le Courrier...

(Suite de la page 13)

Martine. — On me dit que l'héroïne de votre roman, Rose des Neiges, a retrouvé son ami et l'a épousé. Etes-vous satisfait de cet heureux dénouement? Ajoutons que les coupables ont été punis.

Un abonné à la "Terre de Chez Nous" désire se procurer des pigeons de race pure et de choix. Il mentionne notamment les races suivantes: Le Roi Blanc, (White King), le Garneau, le Double-Fale ou autres. Ceux qui sont en état de répondre à cette demande peuvent écrire à l'adresse suivante: Monsieur Fernand Payette, Crabtree Mills, Cité de Joliette, P.Q.

PATRONS

par ANNE ADAMS



4775

1 1/2 - 24 1/2



4621

SIZES 2-10

PATRON No 4775

Ramages à la mode pour cette robe de sortie. Le collet à pointes se termine par un boutonnière se prolongeant jusqu'à la taille. Choix de manches courtes ou trois-quarts montées à revers. Les demi-grandeurs suivantes sont offertes: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La grandeur 16 1/2 requiert 3 3/4 verges de matériel de 39 pouces.

PATRON No 4621

Voici un patron de triple valeur. Il vous permet de confectionner un jumper, une blouse et un veston. Ensemble ravissant pour l'écolière. Les grandeurs sont les suivantes: 2, 4, 6, 8 et 10. La grandeur 6 requiert 1 1/4 verge de tissu de 35 pouces pour le veston; 2 3/4 verges pour le jumper; 1 verge pour la blouse.

PATRON No 4797

Le quadrillé et l'uni combinés font un contraste charmant et rendent très attrayante cette robe d'après-midi. La jupe est agrémentée d'un empiècement formant deux poches incluses. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. La grandeur 16 requiert 3 3/4 verges de tissu de 35 pouces et 3/4 verge de tissu contrastant.



4797

12 - 20, 30 - 42

Les dents de l'enfant

Les salades constituent une nourriture excellente pendant toute l'année. Elles ont une valeur nutritive élevée, et la variété des légumes qui les composent les rendent très appétissantes.

Petit conseil

En faisant cuire les légumes dans un minimum de temps et d'eau, leur goût et leur valeur alimentaire n'en seront que meilleurs.

Les salades

Les dents de lait constituent la fondation des dents permanentes. Elles devraient être l'objet d'un grand soin, afin que la seconde denture puisse pousser d'une façon saine.

Prix: \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal (24)

Gratis

Gagnez ces jolies primes en vendant nos superbes cartes Noël Bonne Année

C'est facile pour tous et payant. Nos cartes sont si attrayantes que vous n'avez qu'à les montrer à vos amis pour les vendre. En un rien de temps vous gagnerez la prime de votre choix. Rien à déboursier. Postez le coupon pour recevoir vos cartes.

POSTEZ CE COUPON

Veillez m'expédier un assortiment de \$7.50 de cartes Noël et catalogue de cadeaux. Je retournerai l'argent après la vente pour recevoir la prime que je choisirai.

Nom _____

Adresse _____

Adresser à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE, P. QUÉ.

PATRONS

par ALICE BROOKS



7024

SIZES

S. 10-12; M. 14-16; L. 18-20



7358

PATRON no 7024—Patron de couvreur original qui vous méritera des félicitations et sera apprécié de toutes les ménagères. Il peut être long ou trois-quarts, selon votre désir. Remarque la poche ayant la forme d'une pensée. Grandeurs: petit, (10-12); moyen, (14-16); large, (18-20).

PATRON no 7358.—Sept modèles différents de poignés vous sont fournis avec l'unique patron no 7358. Utilisez du matériel et du fil à broder d'allant ensemble; vous serez émerveillés de votre travail.

Prix de chaque patron: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS
TOUTES VOS
COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER
MONTREAL

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS CONSEILS et SOLUTIONS CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q. — J'ai, depuis trois ans, un ami en qui j'ai eu confiance. Mais il me trompe souvent en ce sens qu'il me promet quelque chose et ne le réalise pas. Ainsi, il fait avec moi des plans pour une sortie et il ne vient pas me chercher. Il m'a promis une fois de me marier à telle époque, et ça ne s'est pas réalisé. Il a toujours quelque excuse: il n'a pas assez d'argent pour me donner ce dont j'ai besoin, etc. Je crains que mon ami ne s'occupe jamais de moi et me laisse toujours à la maison, seule, tout en faisant des projets pour lui-même. Je serai comme exclue de sa vie en étant sa femme. Ai-je tort de craindre?

MISERABLE

R. — Je crois que vous avez au contraire, raison de craindre. Votre ami ne semble pas avoir assez de maturité pour assumer les responsabilités du mariage. Ses hésitations, ses retards dans l'exécution de ses plans d'avenir l'indiquent assez. Si vous l'épousiez maintenant, vous auriez un homme qui vous laisserait toujours le vrai fardeau de la vie conjugale et familiale, l'organisation du foyer, l'éducation des enfants, pendant qu'il s'écarterait constamment de ses obligations. Il parle de mariage, car il a besoin de quelqu'un qui l'aime et s'occupe de lui comme un enfant. D'autre part, il projette un lointain voyage lorsque approche la date fatidique. Il ne peut pas faire face à la réalité. Ce n'est pas un compagnon que vous auriez dans la vie, pour vous aider, mais un grand enfant, instable, capricieux, trop faible pour bâtir un foyer normal, solide et heureux. C'est un penseur-bien. Si vous décidez de le considérer, et qu'il s'accroche à vous, soyez ferme, et cherchez ailleurs un homme plus viril et mieux formé. Je vous souhaite les lumières d'en haut pour vous aider dans cette grave décision.

Q. — Comment doit-on traiter les cheveux pour les faire pousser plus vite? Comment faire disparaître les yeux cernés?

R. — Pour stimuler le cuir chevelu, il faut le brosser tous les jours, si possible soir et matin, afin de le garder libre de toute pellicule et d'activer la circulation sanguine. L'application de certaines lotions qu'on trouve dans les pharmacies aide parfois. Votre cerne autour des yeux peut être naturel et héréditaire, ou bien produit par un état de santé déficient. Dans le premier cas, il n'y a rien à faire, dans le second, découvrir la cause et la traiter. Dans les deux cas, l'emploi de poudre peut atténuer le cerne qui, ne vous en déplaise, peut ajouter un attrait de plus du bleu pour produire artificiellement à votre physionomie. Ne se vend-il pas cet effet de cerne chez les élégantes? Ne vous créez donc pas de complexe avec cela, et soyez confiante en la vie. Bonsoir. — Votre poids normal est de 145 livres.

Q. — Je serai fille d'honneur à un mariage, le 19 septembre prochain. Je porterai une robe bleu pâle en dentelle, longueur 7/8. Puis-je porter des souliers de suède noirs et des gants de nylon de même couleur? Pourrais-je porter un petit chapeau de plumes de même nuance que la robe? Où placerai-je le petit page et la bouquetière à table? Qui paie le bouquet de la fille d'honneur? Quelles sont les charges de la fille et du garçon d'honneur le jour du mariage?

Une qui nous revient

R. — On ne porte pas de noir généralement pour un mariage. Le blanc serait préférable. Le petit chapeau de plumes serait très joli. Le petit page et la bouquetière seront placés à la suite de ou des couples d'honneur. La dame d'honneur dispose le voile de la mariée lorsque celle-ci arrive à son fauteuil et toutes les fois que cela est nécessaire au cours de la cérémonie, tient son bouquet durant la cérémonie du mariage ou le place de côté, sur la table, elle est attentive depuis le matin jusqu'au départ des mariés à rendre les petits services dont la mariée peut avoir besoin. Ainsi, c'est elle qui va chercher les parents, lorsque la mariée a revêtu son costume de voyage et désire saluer son père et sa mère, ainsi que ses beaux-parents, avant de descendre à la salle de réception où elle recevra les vœux de bon voyage de tous.

Le garçon d'honneur est pareillement attentif à servir le marié: il doit penser à tout au cas où la nervosité du marié serait cause d'oubli: a-t-il le bon dans sa poche? La malle de voyage est-elle prête? Contient-elle tout ce qu'il faut? etc. Le garçon d'honneur place les invités à l'église, puis lorsque la mariée arrive, il va au devant d'elle, et s'avance le premier, suivi de la dame d'honneur. S'il y a deux garçons d'honneur, ils marcheront côte à côte, de même que les filles d'honneur. Le garçon d'honneur rejoint la jeune fille qu'il accompagne après le mariage seulement pour la sortie de l'église. C'est le marié qui paie les fleurs de la fille d'honneur.

Q. — Le grand-père de mon ami est le frère de ma grand-mère. Suis-je parente avec lui?

Seize printemps

R. — Vous êtes sa cousine au troisième degré. — Aline signifie alguille, Aurere, frane comme l'or, Jérôme, nom sacré, Odette vient d'un nom allemand qui veut dire "seigneur".

Q. — Comment faire disparaître une tache de liquide sur une robe de taffetas vert irlandais?

Mille et une nuits

R. — Si la tache est récente, la tache disparaîtra en la lavant à plusieurs reprises avec de l'eau dans laquelle vous aurez mélangé de l'ammoniaque. Sinon, imbibez-la avec quelques gouttes de mélange suivant: 10 à 12 gouttes d'acide sulfurique dans un verre d'eau, puis lavez à grande eau. Cette robe sera plus jolie avec des accessoires blancs que rouges.

Je ne crois pas qu'il faille des timbres de plus de quatre sous pour une lettre envoyée à l'étranger, excepté si vous l'envoyez par avion, ou si elle dépasse le poids normal. Demandez à votre maître de poste, il se fera un plaisir de vous renseigner.

Q. — J'ai 16 ans et j'aime un garçon de 29 ans. Il est poli et gentil avec moi. Il dit qu'il peut tout faire pour moi. Mes parents le trouvent trop vieux pour moi. Devrais-je continuer de le recevoir ou lui dire qu'il y a trop de différence d'âge entre nous?

Brunette

R. — Je crois que la solution définitive peut être différée. Vous pouvez dire à votre ami que vous vous sentez trop jeune pour entretenir des fréquentations sérieuses qui engageraient l'avenir. Priez-le d'espacer ses visites d'un couple d'années, une fois le mois par exemple. Cela vous permettra d'éprouver la solidité de vos sentiments et les siens. Vous auriez aussi la liberté de rencontrer d'autres jeunes gens de votre âge et de voir si vous vous plairiez mieux avec eux. Amitiés.

À VOTRE SANTÉ



Les coups de brosse ne font pas de bien.
Donnés à tort, pour tout et rien.
Quand la maman se nourrit bien,
Elle ne perd pas patience pour rien.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Q. — Quel est le montant des allocations familiales et à quel âge sont-elles augmentées?

Une abonnée

R. — Un enfant reçoit 5.00 à partir de sa naissance. A six ans, il reçoit 6.00. A 10 ans, il reçoit 7.00. A 13 ans, il reçoit 8.00. Une mère de 5 enfants âgés respectivement de 8, 7, 5, 3 ans et 15 mois reçoit donc mensuellement 27.00.

Q. — Je viens vous demander une faveur qui mettrait beaucoup de soleil dans mon pauvre cœur. Je suis hospitalisé dans un sanatorium depuis 4 années. Je suis seul au monde, je n'ai jamais une gâterie, une cigarette, je suis très mal vêtu. Seriez-vous assez bonne de faire paraître ma demande dans votre courrier: Je serais reconnaissant aux âmes charitables qui voudraient bien me venir en aide, pour adoucir ma solitude. Merci.

Seul et désolé

R. — Je compatis à votre situation, et vous demande passe par exception dans le courrier, qui, habituellement, ne peut accepter ce genre de requêtes, parce que nous serions bientôt débordés. Je vous adresserai la correspondance qui me parviendra pour vous et vous pourrez ensuite donner votre nom aux personnes généreuses qui voudront s'occuper de vous.

Brunette aux yeux bleus — Vous pouvez vous adresser au Bureau d'Assistance Sociale aux Familles ou chez les Équipes Sociales, à Montréal, ou si vous êtes de la région de Québec, au Service Familial, 28, rue Hébert. Votre projet est réalisable et je vous souhaite plein succès.

Mlle G. B. — Je regrette, je ne possède pas de liste sur la valeur des anciennes monnaies, et je ne puis donner d'adresses commerciales dans ce courrier. Suivez les annonces dans les journaux.

(Suite à la page 12)

Au service de la jeunesse

Des centaines de jeunes gens trouveront asile et secours au Centre Maria-Goretti

Les travaux de la construction du Centre Maria-Goretti furent commencés l'automne dernier. Une installation temporaire dans le sous-sol avait permis à l'œuvre certaines activités. Ainsi durant l'hiver, quelques centaines de jeunes gens et jeunes filles ont pu en bénéficier. Par suite de l'expropriation par la ville de Montréal de l'hôtelier du Centre Maria-Goretti, où hébergent présentement 130 jeunes filles sans foyer et protection, les travaux qui reprennent aujourd'hui leur cours, devront se poursuivre le plus promptement possible, pour qu'on puisse accueillir non seulement ces dernières, mais les centaines d'autres qui, de partout, réclament secours et protection. Si rien de sérieux ne survient la maison sera terminée au mois de mai 1954.

Un contrat à pourcentage avait été passé avec la Compagnie Lion Construction Inc. pour exécuter les travaux du sous-sol. Mais les autorités du Centre Maria-Goretti ont invité quelques compagnies à soumissionner pour parachever les travaux moyennant un contrat ferme. Lion Construction Inc., Labrador Construction Ltée, J.-L. Guay et Frères Ltée, Archambault Construction Ltée, et Desourdy Construction, ont soumis des rapports. C'est à cette dernière compagnie que viennent d'être confiés les travaux.

Importance de l'édifice

Situé à l'angle des rues Chemin Côte Ste-Catherine et la rue De-elles projetée, le nouvel édifice, d'une capacité de 900,000 pieds cubes, aura sept étages. En outre de son gîte pour les indigents et les sans emploi, il comportera une hôtellerie confortable pour plus de 200 jeunes filles; un service de placement qui relèvera du gouvernement provincial dont les services couvriront la partie ouest de Montréal; un café-restaurant pour accommoder 130 personnes à la fois; une salle de spectacle d'environ

500 sièges; salles de cours, de loisirs, de lecture; enfin plusieurs salons pour les fréquentations. Ces derniers services prouvent l'intérêt spécial que cet institut apporte à l'orientation de nos jeunes.

Si on consulte les statistiques et l'essor prodigieux que prend chaque jour cette entreprise apostolique et sociale, il n'est pas exagéré de dire que de 600 à 800 jeunes gens et jeunes filles bénéficieront chaque jour des divers services qui y seront offerts. Comme un phare, le Centre Maria-Goretti attirera donc, protégera, guidera notre jeunesse vers un avenir de bonheur.

Appel à la coopération

Le projet est considérable. Il paraît évident qu'une telle entreprise de charité qui chaque année vient en aide à quelques milliers de jeunes filles et jeunes gens compte sur l'aide financière du public. Comme il s'agit d'un projet qui a un caractère non paroissial, ni municipal, mais national, n'y a-t-il pas lieu de compter sur la coopération de tous et de chacun non seulement dans Québec, mais dans tout le Canada? Il s'agit ici de bâtir non pas seulement un édifice, mais bien l'avenir de notre jeunesse. Quel foyer de la province de Québec comme d'ailleurs, ne désire pas que ses jeunes filles et jeunes gens soient aidés et protégés?

Aider la construction du Centre Maria-Goretti c'est donc faire œuvre apostolique et nationale de la plus haute importance. Toute offre, ne fût-elle que celle d'une brique, sera donc accueillie avec reconnaissance au Centre Maria-Goretti, 3351, Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal.

Bénédiction des travaux

Un événement très simple, mais à la fois très significatif, a mar-

(Suite à la page 12)

PETITS PAINS CHAUDS en vitesse!

avec la merveilleuse LEVURE SÈCHE qui lève vite!

PETITS PAINS PARKER HOUSE

Mesurez dans un grand bol 1/2 tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes. PUIS brassez bien.

Portez au point d'ébullition 1 tasse lait et incorporez-y en brassant 5 c. à soupe sucre granulé, 2 1/2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure 1/2 tasse eau tiède, puis brassez. Incorporez en battant bien 3 tasses farine à pain tamisée une fois, puis 4 c. à soupe shortening fondu et encore 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique; déposez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume, applatissez-la dans le bol, graissez et laissez lever de nouveau. Abattez encore une fois la pâte, puis roulez-la à 1/2" d'épaisseur. Découpez en rondelles avec un coupe-pâte de 3"; badigeonnez avec beurre ou shortening fondu. Faites un pli profond dans les rondelles, un peu à côté du centre, avec le dos d'un couteau. Repliez la grande partie sur la petite et pressez le long du pli. Placez les petits pains se touchant les uns les autres dans des tôle-frites graissées, et graissez-en le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif (400°F.) environ 15 minutes.

● Finis les anciens gâteaux de levure qui se gâtent! Cette nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann se conserve fraîche dans votre garde-manger. Son action est très rapide. Une enveloppe égale un gâteau de Levure fraîche dans toute recette.



Faites-en provision pour un mois!

Soirée à Québec

"Nous irons sur l'eau
Nous irons nous promener,
Nous irons jouer dans l'eau..."



C'est en fredonnant ce joyeux refrain qu'un soir de la mi-août, nous nous dirigeons vers le port afin de clore en beauté une semaine de vacances déjà bien employée.

Favorisés par une température idéale, nous avons pu nous balader dans les rues de cette bonne vieille ville de Québec depuis la Grande-Allée jusqu'à la petite rue Sous-le-Cap. Nous avons pu récapituler sur place

ces pages de notre histoire qui avaient tant frappé notre jeune imagination alors que des nos premières années d'étude, on s'appliquait à nous faire admirer ces vaillants pionniers qui ont jeté sur notre sol les bases d'une civilisation dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires.

L'un après l'autre, nous avons admiré ses nombreux monuments, ses canons toujours braqués sur le fleuve semblant encore attendre l'ennemi, nous avons exploré les Plaines d'Abraham, la Citadelle et partout, nous avons constaté combien Québec est fidèle à sa devise.

Et voici que l'on propose une petite croisière sur ce majestueux St-Laurent qui déjà nous avons contemplé de la terrasse Dufferin et qui mène dans ses eaux l'imposante silhouette du Cap Diamant et la monumentale façade du Château Frontenac.

Je dois avouer que je n'ai guère le pied marin, mais j'acceptai afin de ne décevoir personne. A huit heures, nous étions confortablement installés sur une de ces petites corvettes qui gardaient nos côtes pendant la guerre et que l'on a converties en bateaux de plaisance pour l'agrément des touristes. Le vent est frais, la soirée s'annonce magnifique. En attendant le départ, un haut-parleur nous transmet le grincement de quelques chansonnettes françaises, la sirène lance ses trois sifflements qui nous font sursauter; on défait les amarres et nous voici partis. Du micro, un jeune narrateur nous débite avec quelques commentaires, les noms de paroisses que nous côtoyons: St-Romuald, St-Colomban, puis le pont de Québec à la structure colossale mais si tristement historique et pendant ce temps, nous tournons, tournons; encore quelques tours de roue et nous voici en face de Lévis dont les fenêtres sont toutes rouges des derniers feux du couchant.

Mais voici que le vent s'est élevé et souffle du nord. La corvette tangue assez fortement, notre narrateur a enfoncé jusqu'aux yeux sa casquette à visière et répète de sa voix nasillarde sa formule que les passagers n'écoulaient guère car tout le monde est inquiet.

Nous voici en face de Lauzon et ses chantiers maritimes, puis la Pointe de Lévis, les vagues sont de plus en plus hautes et à chaque plongée, l'eau recouvre les passagers. Les femmes poussent des cris et cherchent à changer de place mais de l'avant, la voix clame: "Gardez vos places. Que personne ne bouge." Et houp! une nouvelle lame recouvre le bateau. "Je suis toute trempée, de dire une petite madame, et je vais sûrement être malade". Mais enfin, voici l'île d'Orléans et sans doute, St-Pétronille qui nous tend les bras. C'est la pire tourmente depuis quatre ans de dire le pilote au débarcadère!

Un repos d'une heure sur l'île et nous reprenons nos sièges pour le retour. Le vent s'est un peu calmé et souffle de l'arrière n'occasionnant qu'un roulis berceur. Le silence s'est fait, la pleine lune là-haut se rit de la vague et à l'opposé une aurore boréale dessine dans le ciel, d'étranges arabesques.

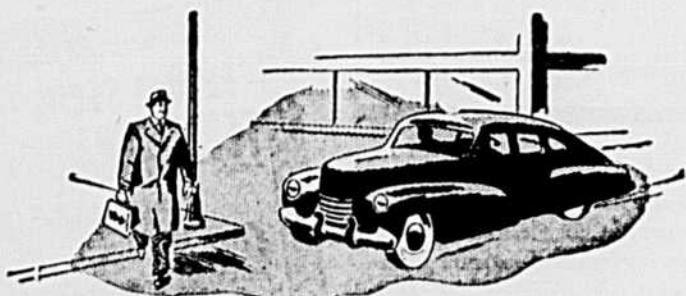
Les émotions des heures précédentes sont presque oubliées. Pour peu, l'on souhaiterait que la rive s'éloigne et que l'on jouisse encore longtemps de ce calme berceur.

C'était notre dernière soirée à Québec. Le lendemain, nous prenions la route du retour, à notre grand regret, il faut bien l'avouer, mais en disant au revoir et non adieu à la vieille capitale et à ses hôtes bienveillants.

Paysanne.

Regardez bien des deux côtés de la rue!

Que vous marchiez ou que vous conduisiez, regardez toujours des deux côtés de la rue avant de traverser une intersection. Les statistiques démontrent que c'est là que plus de la moitié des accidents se produisent. Arrêtez, regardez et vous vivrez plus longtemps.



Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 3

Conseils culinaires

Un diner aux legumes

Texte de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture

La ménagère est parfois à court d'idées lorsqu'il s'agit de préparer un diner maigre ou un repas du soir. C'est alors qu'un plat de légumes chauds servi comme mets principal vient heureusement à son secours. Tous les légumes employés peuvent être braisés, gratinés ou simplement cuits dans très peu d'eau, égouttés et condimentés de beurre frais. Pour rendre ces diners adéquats au point de vue de la nutrition on accompagne les légumes de sauce au fromage ou aux oeufs, d'oeufs pochés, cuits durs, farcis.

On varie les menus et on augmente la valeur calorifique de ces repas en leur ajoutant des légumes secs (haricots ou pois secs), au four, à la crème, à la vinaigrette, des pâtes alimentaires (macaroni, nouilles), des céréales (riz, orge).

On dit parfois que les gens n'aiment pas les légumes sans qu'on sache trop pourquoi. Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada se demandent si beaucoup de maîtresses de maison pensent à offrir à leurs convives une bonne variété de légumes en saison, cuits à point et présentés d'une façon attrayante de manière à faire "venir l'eau à la bouche". Les quelques suggestions suivantes devraient aider la ménagère à transformer les gros "mangeux" de viande et de pommes de terre en amateurs de légumes convaincus.

Voici présentés sur un joli plat de service:

Le chou-fleur nappé de sauce au fromage et entouré de fèves vertes, de carottes taillées en longueur, de petites pommes de terre persillées, de betteraves à la vinaigrette;

Les betteraves entières entourées de grosses fleurettes (bouquetons) de chou-fleur, de fèves vertes coupées, de tronçons de navet, de quartiers d'oeufs, accompagnées d'une sauce à l'oignon condimentée d'un filet de vinaigre ou de jus de citron;

Le brocoli, les carottes, les pommes de terre, les fèves jaunes, les betteraves disposées en rangs et servies avec sauce aux oeufs;

Les épinards ou les bettes à carde à la crème, servis sur pain rôti avec garniture d'oeufs tranchés et de mince rouelles de carottes; les asperges et sauce au fromage servies sur rôties, accompagnées de tomates fraîches et de fèves blanches à la vinaigrette; les aubergines, les courgettes, les piments verts farcis aux oignons et à l'orge, gratinés à four modéré, garnis de tranches de tomates grillées ou sautées et accompagnées de sauce au fromage fort;

Les tronçons de céleri, les tranches d'oignons, les demi-champignons, les fèves vertes taillées en biseau, les fèves germées, les quartiers de bettes à carde, cuits jusqu'à transparence dans très peu d'huile, condimentés de sauce chinoise et garnis d'oeufs cuits durs, de riz bouilli et de persil frais; les fèves vertes ou jaunes, les quartiers de chou, les oignons, les pommes de terre, les oeufs pochés ou au miroir, le tout arrosé de vinaigrette ou nappé de mayonnaise; le chou, les pommes de terre, les oignons, les carottes braisées; la timbale d'épinards et les tomates entières grillées ou les tranches de tomates sautées;

Les pâtés au salsifis et aux oeufs, préparés à la manière des pâtés au poulet; les courgettes farcies au maïs et au fromage et les tomates vertes sautées; le soufflé à la courge et au maïs et les tomates entières dorées au four;

Les choux de Bruxelles gratinés, les carottes finement tranchées et glacées, les quartiers de tomates, les demi-courgettes ou les

tranches de courgettes farcies aux pois verts;

Les demi-courgettes bouillies et farcies d'oignons glacés, les fèves au bacon, les pois verts, céleri et carottes.

La dessert d'un repas précédent peut même être transformée en un excellent plat du soir ou de diner maigre, tels un soufflé aux carottes, des beignets, un pâté, une escalope ou une omelette aux légumes.

L'addition de fines herbes ou de condiments apporte un arôme spécial; ainsi le chou s'accommode au basilic, au laurier, aux saucisses; les tomates à la marjolaine; les fèves à la sarriette, au bacon; l'aubergine, les courges au thym, à la pâte de tomate, à l'ail; au bacon, aux saucisses, au catsup; le chou-fleur à la muscade, au fromage; le chou de Bruxelles au lard maigre; les carottes au thym, à la moutarde. Le persil employé comme condiment ou comme garni-

ture est partout et toujours bon premier.

Les légumes frais locaux sont encore abondants sur le marché, c'est donc le temps d'en servir, cuits à point assaisonnés avec soin et présentés, d'une façon attrayante, comme plat principal au grand plaisir de toute la famille.

VENTE D'AUTOMNE

MONTRE-BRACELET-ARRET COMBINÉE

Type Chronographe



Mouvement suisse
Mesure vitesse et distance
"Shockproof"
Antimagnétique
Cristal inéssable
Pleine garantie d'un an écrite.

\$6.95

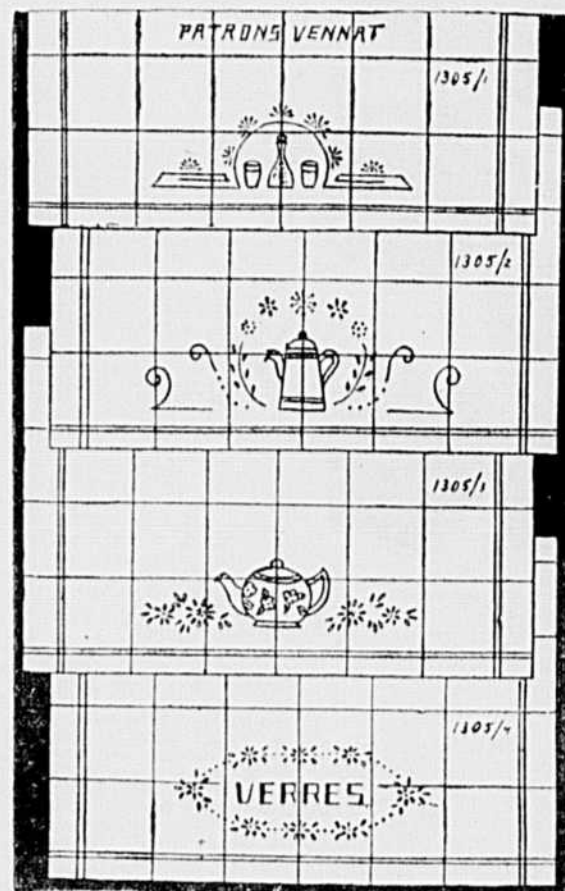
Boîtier poli couleur or. Cadran lumineux. Aiguille-secondes trotteuse. Courroie vrai cuir. (BRACELET EXPANSION \$1 de plus). Mode d'emploi inclus. Argent remis en 5 jours si non satisfait. Expédiée C.O.D. ou envoyez bon de poste et épargnez les frais.

Canadian Precise Watch Co.
Dépt. 19, Room 51, Yong St. Arcade, Toronto.

Service des

P A T R O N S

de la "Terre de Chez Nous"



LINGES DE CUISINE — Petits motifs très faciles, au point de tige, pour occuper l'écolière durant les jours de pluie.

PATRON à tracer au crayon, les 4 ensemble, 55 cents. Grand carbone bleu, rouge ou jaune, 30 cents.

ETAMPES sur tissu souple, essuyant très bien, les 4 ensemble, \$2.50. Quatre couleurs: bleu, rouge, jaune, et vert. Nous en mettons un de chaque couleur.

FIL A BRODER pour les 4 ensemble, 25 cents.

TAXE de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)



FEUILLETON DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS"

LA FEMME DU FOU

Un roman par Jean de Barasc

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

No 12

Ce jour-là, pour la première fois, j'éprouvai, pour Etienne et pour sa mère, un sentiment de mépris qui devait désormais empoisonner ma vie...

J'emmenai le docteur dans la chambre de Fernande...

C'était un vieux praticien, ayant plus d'expérience que de science. Il avait, à tout hasard, sur les renseignements de Jean Lucas apportés quelques médicaments énergiques. Il en fit prendre de suite à la petite malade.

— Il était temps, me dit-il à part, après avoir constaté un premier effet bienfaisant de ses remèdes. Je crois que sans ce coup de fouet cette enfant vous serait morte dans les bras cette nuit...

— Quand je revrai en cette occasion à Etienne, il haussa les épaules.

— Vous avez tort de croire aux cornettes de cet imbécile! dit-il. Il s'entend seulement à vous soufrier de l'argent.

Cet entêtement à refuser de reconnaître la gravité de la maladie de Fernande me parut si bizarre que je l'attribuai à un retour de sa faiblesse mentale. Je n'insistai donc pas, et, pour la même raison mon ressentiment contre lui diminua. Je ne pouvais pas lui en vouloir pour une idée fixe dont il n'était pas responsable.

Fernande guérit d'ailleurs rapidement par un effet de sa nature vigoureuse, et ce prompt retour à la santé semblait donner raison à mon mari, j'évitai d'en jamais reparler afin de ne pas provoquer de nouvelles discussions pénibles.

Il y avait plusieurs mois que la convalescence de Fernande était achevée. C'était une jolie et douce jeune fille dont les yeux purs étaient comme une lumière de joie pour tous ceux sur qui ils se posaient.

Etienne lui-même paraissait par moments animé à son égard de sentiments plus affectueux.

Les visites qu'il fit à cette époque à plusieurs reprises au docteur Caulejac eurent à ce sujet une visible influence sur lui... Du moins je la leur attribuai alors et je ne me trompais pas...

Les motifs de ce changement d'attitude étaient seulement tout différents de ceux que je pensais! Un drame effroyable se préparait sous le masque de cette nouvelle bonhomie...

Une après-midi de septembre, nous étions tous assis sur le banc au bord de la falaise dont je vous ai déjà parlé, et où Etienne m'avait fait sa première déclaration d'amour, lorsqu'un incident quelconque nous ramena, Mme Nexon et moi pour un instant au château.

Fernande lisait, Etienne fumait en rêvassant. Ils restèrent seuls. Quand nous revînmes, quelques minutes après, nous ne trouvâmes sur le banc que mon mari, les yeux égarés la bouche ouverte, comme aux plus mauvais jours de sa folie.

Mon cœur se serra atrocement. Mon mari n'était donc pas guéri.

En même temps un frisson de glace parcourut tout mon corps. Si Fernande s'était disputée avec Etienne et l'avait fui en le voyant, ce n'était pas sa crise de démence, nous l'aurions rencontrée dans l'allée.

Un pressentiment effroyable me fit crier:

— Votre sœur, Etienne?

Il fit un geste effaré pour montrer la falaise.

Je me précipitai et regardai dans l'abîme.

Au pied du rocher, à quarante mètres plus bas, la pauvre Fernande gisait, fracassée sur les pierres!

Une horreur indicible me souleva.

— C'est vous! misérable! m'écriai-je en me tournant vers mon mari. C'est vous qui l'avez tuée!

Mais il roulait des yeux sans expression et soufflait comme un animal effrayé... Je me sauvai en appelant au secours...

Mme Nexon était tombée éva-

nouée sur le sable de l'allée.

XV

Au premier moment je ne pensai qu'à Fernande.

A mes appels mes domestiques accoururent. Aussitôt Jean Lucas et le jardinier partirent au pas de course pour le village d'où l'on descendait au bas de la falaise.

Je n'avais du reste aucun espoir... Cette chute de quarante mètres était fatalement mortelle à moins d'un miracle comme celui qui se produisit, dit-on jadis, au Saut de la Bergère, non loin d'ici.

Je retournai avec Françolette auprès de Mme Nexon.

Elle était toujours étendue sans connaissance.

Etienne, assis sur le banc, complètement hébété, la regardait de ses yeux vagues.

Sa vue me produisit une sensation de répulsion que je n'avais encore jamais éprouvée...

Ce fut comme un spasme de dégoût...

— Allez-vous en! Allez-vous en! criai-je hors de moi.

Une seconde, ses yeux s'arrêtèrent et se fixèrent sur moi étincelants de colère.

Mais ce ne fut qu'un éclair... Ils s'éteignirent aussitôt. Il se leva et, comme un chien battu, il s'éloigna docilement.

Je n'avais pas le temps de m'occuper de lui.

Je ranimai Mme Nexon, aidée assez mal par Françolette, qui tremblait comme une feuille et pleurait à grands sanglots.

La première pensée de Mme Nexon devait naturellement être pour son fils, j'aurais dû m'y attendre.

Maternel en un tel moment me parut si odieux que je la laissai, à peine remise pour courir au devant de Fernande.

Dans ce parc, dans ce château, je me sentais soudain redevenue une étrangère, plus encore que lorsque, deux ans auparavant, j'y avait fait mon entrée.

Et en même temps l'idée qu'une chaîne indestructible m'y attachait à jamais, jetai en moi une sorte de vertige.

Il me sembla, un moment, que moi aussi je devenais folle.

La falaise n'était pas loin. D'un bond dans le vide je pouvais mettre fin à l'existence à laquelle j'étais condamnée.

La tentation m'en vint à l'esprit...

Heureusement, la vue du cortège qui ramenait Fernande m'arracha à ce sombre tourbillon de ma pensée et je me précipitai à sa rencontre.

Jean Lucas et le jardinier la portaient sur une civière faite de branches d'arbustes.

M. le curé l'accompagnait, ainsi que de nombreux habitants du village.

L'expression consternée de tous, les larmes des femmes, révélaient trop clairement la vérité.

La pauvre petite était morte!

Je l'embrassai avec désespoir — à ma vue les porteurs s'étaient arrêtés — et je laissai éclater ma douleur.

— Courage, madame, murmura le prêtre.

Et comme je me relevai pour le remercier, il ajouta:

— Quel terrible accident!

— Ah! monsieur le curé! m'écriai-je sans presque savoir ce que je disais, je voudrais être sûre que ce n'est qu'un accident!

Il demeura une seconde sans comprendre, puis exprima un "oh!" d'horreur.

— Pourvu, ajouta-t-il à voix basse, pour moi seule, pourvu que ce malheur soit le dernier! Ah! si vous aviez écouté, madame!

Il n'acheva pas sa phrase: mais sa pensée était trop claire pour que je ne la comprisse pas!

Si je ne m'étais pas entêtée dans ma volonté orgueilleuse, si j'avais entendu les conseils de ce prêtre, de Mme Blaise, de Françolette même, je n'aurais pas été la femme d'un fou assassin!

— Ah! je vous jure, m'écriai-je, que s'il ne tient qu'à moi, Etienne sera mis dans l'impossibilité d'assouvir ses caprices

meurtriers!... On l'enfermera à jamais!... Il me fait horreur désormais! La pensée seule de son contact me fait frissonner de dégoût...

Mon exaltation était si grande que ce pauvre curé se crut obligé de me calmer, et de me rappeler qu'il ne m'était pas permis d'avoir de tels sentiments vis-à-vis d'Etienne qui demeurait malgré tout, mon mari.

Quels jours lugubres!... On enterra la pauvre petite Fernande au cimetière d'Aubazine. Le docteur Caulejac, prévenu par télégramme, vint d'urgence et emmena Etienne, sans qu'il ait repris sa lucidité d'esprit.

Nous eûmes même le chagrin d'une enquête judiciaire. Le procureur impérial, escorté de toute une bande de policiers, monta au château et interrogea tout le monde sur les conditions de l'accident.

Il se transporta même à Limoges pour examiner le meurtrier. Deux experts observèrent le malheureux dément pendant plus d'un mois pour s'assurer de la réalité de sa folie.

Le fait que la mort de Fernande faisait entrer Mme Nexon en possession d'une fortune considérable qui devait plus tard revenir à Etienne, suggérait naturellement à beaucoup le soupçon d'un crime parfaitement voulu et concerté.

Cette longue enquête n'aboutit qu'à constater, par d'irréversibles témoignages, l'état de démence caractérisée d'Etienne.

Comment l'accident s'était-il produit? Fernande avait-elle commis une imprudence? s'était-elle trop avancée au bord du rocher à pie? Ou bien y avait-il eu dispute entre elle et son frère et celui-ci l'avait-il inconsciemment poussée dans le vide?

Ou bien, hypothèse odieuse dont la hantise m'assiégeait sans cesse, Etienne avait-il encore sa lucidité au moment où il avait précipité Fernande dans l'abîme? L'avait-il vraiment assassinée par cupidité?

Etienne semblait avoir totalement perdu le souvenir de cette scène... D'après ce que m'écrivait le docteur Caulejac, quand on prononçait devant le malheureux le nom de Fernande, ses yeux s'emplissaient de larmes et il souriait comme d'une vision tendrement aimée...

Un impénétrable mystère entourait donc la mort de la pauvre enfant, et il semblait bien qu'il dût subsister toujours.

L'enquête judiciaire fut donc close. Mme Nexon fut mise en possession de la fortune de Fernande, et la vie de solitude reprit au château plus triste que jamais.

C'était d'ailleurs plus que de la tristesse qui planait sur le château: c'était une sorte d'horreur qui emplissait le cœur d'effroi.

Cette impression agit d'abord sur les domestiques, qui, les uns après les autres, même la fidèle Françolette, demandèrent à quitter la maison sous un prétexte ou sous un autre.

Personne du village ne consentit à entrer à notre service... Il fallut faire venir des serviteurs de Paris!

Depuis lors, cela n'a pas changé...

Mme Nexon, après quelques semaines de maladie, durant lesquelles elle garda le lit, se releva moralement transformée.

Avec moi elle gardait de longs silences, en me couvrant de regards de compassion.

Elle ne s'empêchait pas de courir à Limoges comme elle l'eût fait naguère, pour aller voir son fils adoré.

Elle en parlait peu, quoiqu'il fût visible qu'elle y pensait presque constamment.

Un soir d'automne où nous étions toutes les deux près de cette cheminée, où le feu flambait comme aujourd'hui, elle exhala sa détresse et son regret.

— Savez-vous, me dit-elle, ma pauvre Clotilde, ce qui me fait le plus de peine? C'est de vous avoir poussée à épouser Etienne...

Moi, le suis vieille; je serai bientôt débarrassée de cette triste

vie... Mais vous! Quel regret!... Le pauvre enfant demeure toujours sous la menace d'un retour de folie; cet accident le prouve, et M. Caulejac n'ose plus, depuis plusieurs semaines, nous donner de nouvelles espérances... C'était si beau, pourtant! Il semblait si complètement, si absolument guéri!... Pouvez-vous me pardonner!

Elle avait des larmes dans les yeux. Je me levai et j'allai m'agenouiller devant elle pour la consoler et la reconforter.

— Je n'ai rien à vous pardonner, lui dis-je. Je me suis décidée librement. J'ai même été bien heureuse quelque temps!

— Espérez, répondit-elle. Je prie tant! Il guérira peut-être encore...

Comme je me taisais, elle ajouta timidement:

— S'il guérissait, consentiriez-vous à reprendre la vie avec lui?

— Je ferai mon devoir, dis-je simplement. Il est toujours mon mari.

— Mais il vous fait horreur?

— Ah!... je voudrais savoir qu'il n'est pour rien dans la mort de Fernande! C'est cette pensée-là qui m'épouvante quand je me rappelle l'antipathie inexplicable qu'il avait tant de fois montrée pour cette pauvre petite!

— L'aimez-vous encore? Avez-vous au moins pour lui une pitié compatissante? Ne me répondez pas tout de suite. Dans quelques jours, quand vous aurez réfléchi, vous me le direz. Mon plus ardent désir est que ce malheureux garçon revienne au château, dans n'importe quel état... Je m'y constituerai comme autrefois sa garde...

Mais si ce retour vous est pénible, il restera à la clinique... C'est votre bonheur et votre tranquillité que je veux avant tout, ma fille chérie... Je vous le dois!

(A suivre).

Conseils sur...

(Suite de la page 8)

tre truie, s'il y a lieu.

Pour prévenir l'anémie chez les porcelets, élever en réclusion, servir le sulfate de fer "FEDEREE", ou l'oxyde de fer "FEDEREE", au cours des premiers jours.

5 — A l'âge de deux semaines, installer des trémières étroites pour les jeunes porcelets dans un coin de la stalle, où la truie ne peut avoir accès, de façon à les inciter à absorber des aliments solides.

6 — Suivre les pratiques sanitaires recommandées, nettoyer l'enclos fréquemment et garder toujours la litière sèche.

7 — Permettre aux jeunes porcelets de s'alimenter du lait de la truie et de nourriture solide jusqu'à l'âge de huit semaines; lorsque ceux-ci pèseront environ 30 livres ou plus, alors, sevrer.

PORCS EN CROISSANCE OU A L'ENGRAISSEMENT

1 — Changer à la moulée de croissance graduellement, en mélangeant de la moulée de sevrage et de croissance pendant la durée d'une semaine.

2 — L'alimentation à la moulée sèche dans des trémières recommandées. S'ils sont nourris à la main, la ration quotidienne d'aliments par porc doit être égale à un quart de livre par semaine d'âge, mais proportionnée à la consommation.

3 — Si les porcs sont nourris à la trémie, on doit allouer un mi-

Ventes accrues au syndicat de St-Nazaire

Le Syndicat coopératif "La Protectrice", de St-Nazaire, rendait ses comptes à ses membres le 24 août dernier. Soixante-dix personnes s'étaient réunies à cette occasion.

"La Protectrice" de St-Nazaire est une coopérative de consommation qui groupe autant de cultivateurs que de villageois. Il existe dans la paroisse une coopérative agricole qui offre aux cultivateurs quelques services.

Il y a quelques mois, on a fait des études de part et d'autre, tant du côté de "La Protectrice" que du côté de la coopérative agricole, en vue de fusionner ces deux organismes qui desservent les mêmes personnes. Actuellement cette fusion est remise à plus tard.

La lecture du rapport financier, préparé par le Service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, montre que le syndicat va de succès en succès et que chaque année ses affaires augmentent considérablement. Cette année, le chiffre d'affaires a subi une augmentation de près de \$11.000. Il en va de même pour d'autres postes du bilan: capital social, trop-perçu net, etc. De 87 qu'il était, le nombre des membres est passé à 98 au cours des dernières opérations. Autant d'indices d'une bonne situation financière.

Les deux directeurs sortant de charge, MM. Julien Bouchard et Anicet Simard, ont été réélus pour un nouveau terme. Les directeurs demeurés en fonctions sont MM. Ludger Fortin, Paul Côté, Gérard Gauthier, Rosaire Boudreau et Victor Tremblay. Le secrétaire-gérant est M. Jean-Roch Fortin.

Le conseil de surveillance se compose de MM. Normand Maltais, Louis-Georges Tremblay et Fernand Boudreau.

Le Service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a été choisi pour vérifier les livres du syndicat et préparer le rapport d'impôt.

Un pied de large pour porc. Les trémières doivent être placées sur une plate-forme de façon à éviter le gaspillage de moulée et pour maintenir l'état d'hygiène approprié.

4 — Quand on sert de la moulée sèche, on doit voir à ce que l'approvisionnement d'eau fraîche soit constamment à la disposition des porcs, soit au moins un gallon d'eau par porc par jour.

5 — Au cours de l'été, lorsque les porcs sont à l'extérieur, leur procurer de l'ombre et allouer une superficie de 10 pieds carrés par porc.

6 — Au poids de 100 livres, passer à la moulée d'engraissement et continuer les mêmes pratiques d'administration.

Epoux! Epouses!

Soyez forts et vigoureux!

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, tendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Pour plus d'énergie et de vitalité, essayez les tablettes toniques OSIRIS. Elles contiennent le fer nécessaire pour vous régénérer, et des doses supplémentaires de Vitamine B₁₂. Format d'introduction, seulement 60c. Chez tous les pharmaciens.

PRIMES DE VALEUR OU ARGENT

pour la vente de nos cartes de Noël

VOUS N'AVEZ QU'À MONTRER NOS BELLES CARTES, EXCLUSIVES, À VOS VOISINS ET AMIS!

Pas d'expérience nécessaire.

Neuf, vous montrons comment faire la vente.

Vendez un assortiment régulier de \$7.50. Envoyez nous \$5.95. Gardez \$9.95.

Faites du 30%.

OU GAGNEZ UNE PRIME DE

NOTRE NOUVEAU CHOIX

Exemple... pour la vente de deux assortiments réguliers de \$7.50, plus un léger montant d'argent, nous vous enverrons un réfrigérateur, une écuelle ou une montre, etc. Pour la vente d'un seul assortiment, vous choisirez une caméra, un set de style de 5 morceaux ou une jolie porcelaine, etc.

ENVOYEZ CE COUPON IMMÉDIATEMENT L'UNION des JARDINIERS Inc.

Veuillez m'envoyer un assortiment de \$7.50 de cartes de Noël que je passerai après la vente. Aussi, votre nouveau catalogue gratuit.



LA MAISON QUI MÉRITE VOTRE CONFIANCE.

Nom

Adresse

L'UNION des JARDINIERS

5, rue Victoria, Lévis, P.Q.

Lauréats du Mérite agricole juvénile

Le jeune Philippe Julien, de Pont-Rouge, gagne la médaille d'or et Henri Couture, de St-Prospère, la médaille d'argent

Les vainqueurs du Mérite agricole juvénile ont été proclamés, lundi le 31 août, par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture. Le jeune Philippe Julien, fils d'Alphonse, de Pont-Rouge, gagne la médaille d'or chez les concurrents diplômés d'une école régionale ou moyenne d'Agriculture, et le jeune Henri Couture, fils d'Emile, cultivateur de St-Prospère de Champlain, est vainqueur du groupe de concurrents non diplômés et mérite la même décoration.

En communiquant la nouvelle aux journalistes, l'organisateur de ce tournoi annuel de jeunes cultivateurs, M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement le jeune Couture mérite un gnement agricole, a précisé que les lauréats méritent également la trophée provinciale offert par M. Barré. M. Julien reçoit, de plus, un prix en argent de \$50, tandis que le jeune Couture reçoit une bourse lui permettant de faire un stage à une école régionale d'agriculture de son choix.

Le concours 1953 alignait 12 concurrents, champions des épreuves éliminatoires. L'expertise des projets culturels ou d'élevage a été faite par les agronomes-propagandistes de la division des Jeunes Agriculteurs, MM. J.-Vincent Lanouette, de Victoriaville, et Fernand Martel, de Drummondville.

La proclamation officielle des lauréats, la remise du trophée provincial et la présentation des médailles et des prix a eu lieu lors de la grande manifestation annuelle en faveur de la jeunesse rurale, à l'Exposition provinciale.

Plus de 600...

(Suite de la page 7)

opérations, une évolution dans les techniques. D'autre part, certaines unions ouvrières voudraient conquérir la faveur de nos bûcherons, sans tenir compte que nous sommes des ruraux, des Canadiens français et des catholiques.

Au point de vue social et moral, on a fait des mises en garde. Une organisation ouvrière qui n'est pas de notre mentalité tente d'enrôler nos bûcherons. Pour conjurer ce danger nous demandons à chaque paroisse de nous fournir trois ou quatre bûcherons qui ont de la tête et du cœur, qu'on pourra rassembler pour leur donner des cours, leur dire quoi faire, comment s'y prendre, et nous ne les avons pas encore alors que d'autres organisations ont leurs militants, leurs propagandistes qui travaillent dans la forêt. Il va falloir, dit en terminant M. Audette, une masse qui se lève, qui réalise la nécessité de défendre les nôtres qui vont en forêt. A mon sens, on va organiser les bûcherons sur le plan social et rural chrétien, ou on va les perdre. On va organiser la défense de nos paroisses ou même de nos familles, ou si on ne veut pas faire l'effort nécessaire pour se défendre, on est perdu. Mais la bataille et la victoire sont encore possibles.

M. Napoléon Veilleux

M. l'abbé Labbé, curé de St-Ephrem, remercia M. Audette au tour duquel il demanda à tous de se rallier et de marcher dans le sens qu'il venait d'indiquer. Après quoi M. Napoléon Veilleux, de Ste-Clotilde, à titre de représentant de l'Association des Commissions scolaires, profite de l'occasion pour remercier l'U.C.C. et ses dirigeants qui ont fait tout ce qui était possible pour tâcher de donner naissance à cette association qui devait sauver nos commissions scolaires. Après avoir donné un aperçu de notre système scolaire, unique au monde, qui tient compte des droits des parents, de l'Eglise et de l'Etat, qui tient compte également de toutes les minorités, M. Veilleux déclare en terminant que les commissions scolaires se tournent vers l'association, réclament des directives, veulent agir sagement à l'exemple de nos ancêtres, poser des actes que nous n'aurons pas à regretter. L'Association, dit-il, ne veut pas agir à la légère, prendre la responsabilité de donner des directives qui pourraient nuire à nos organisations scolaires, à notre beau système d'éducation. Notre niveau

d'instruction, à nous cultivateurs, n'est pas assez élevé. S'il était plus élevé, nous aurions moins de misère à recruter des membres dans l'U.C.C.

Conclusions

Après une courte allocution de remerciements de M. l'abbé Patrice Germain à l'adresse de M. Veilleux, M. Patrice Tardif, conseiller législatif, invité à tirer les conclusions de la journée, parla du problème des marchés, qui est, selon lui, le problème le plus épineux à l'heure actuelle pour la classe agricole. Il avoue que c'est là un problème excessivement difficile à résoudre, que les gouvernements ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils seront obligés de faire l'année prochaine, dans six mois. Quant à l'association professionnelle, M. Tardif dit que si nos cultivateurs étaient plus instruits nous aurions moins de misère et moins de difficulté à les y faire entrer. Une des causes qui a contribué à engourdir jusqu'à un certain point nos cultivateurs, les tenir dans une fausse sécurité, ça été, d'après M. Tardif, le fait que pendant les années de guerre, à cause de la demande excessive, il y a eu sur les marchés internationaux une demande illimitée de toutes les denrées. On a fait une propagande pour nous demander, à nous les cultivateurs, non seulement de continuer de produire, mais de produire toujours davantage. Et nos cultivateurs faisaient de l'argent.

Au sujet du maintien de nos fils sur des terres, M. Tardif déclare que si nous avons de la difficulté à les maintenir c'est que les cultivateurs ne gagnent pas assez. On ne demande pas de faire de gros profits, de devenir riche, mais il importe qu'il y ait une certaine stabilité, que nous sachions un peu où nous allons. M. Tardif conclut en disant que lorsque les cultivateurs se rendront compte qu'ils peuvent eux-mêmes se sauver seuls, avec la coopération de ceux qui veulent les sauver, nous aurons facilement ce que nous réclamons parce que nous serons en mesure d'en garantir l'application.

M. l'abbé Arthur Nadeau remercie M. Tardif des conclusions qu'il vient de tirer, remercie les participants de ce congrès et demande que la discussion se continue à la maison, dans les cercles et les équipes d'étude des rangs.

Beaux résultats...

(Suite de la page 10)

groupes, mérite les premiers prix.

A la porcherie

MM. Gaston Houle, Geo. Denis et fils, Conrad Prince, Fernand Soucy, Charles Milot et Raoul Houle ont présenté des sujets. Les meilleurs troupeaux de race Yorkshire, senior et junior, ont été présentés par MM. Denis et Fils, de Berthier, qui présentent également le meilleur groupe de la section progéniture. Les inscriptions Milot viennent en second, suivies des groupes Gaston et Raoul Houle.

M. Gaston Houle a présenté le mâle grand champion et M. Raoul, la femelle championne.

Espèce ovine

Les exposants de moutons étaient Maurice Pellerin, de Yamachiche, G. Denis et Fils, et Azellus Lavallée, de Berthierville. Normand Champagne (race Hampshire), J.-Bte Grenier, Bernard Trahan, Charles Milot, Gaston et Raoul Houle, Armand et Bernard Trahan, tous de Yamachiche (Oxford).

Edmond et Eugène Desaulniers (Cheviots), Normand Champagne, Sylva Fafard et Azellus Lavallée (Northern Cheviot).

Georges et Eugène Trahan (Shropshire), Armand Bourassa, Roland Lavigne, Fernand Soucy, Viateur Gagnon et Alcide Desaulniers (Leicester) se sont disputés les prix.

Espèce chevaline

Les éleveurs ont présenté des chevaux Belges, Canadiens, Standard Bred et Percherons, et de bonnes classes de chevaux de trait sous harnais, jugés par M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale à Québec.

Les vedettes: Eugène Gagnon, de St-Thomas de Claxton, jument belge championne; Charles Saint-Arnaud, de St-Luc, 1er prix de progéniture d'un étalon; et Henri Montour, de Banlieue, meilleure paire de chevaux sous harnais.

Les inscriptions Bernier, de Bécancour, remportent les prix d'honneur chez les groupes de progénitures mâle et femelle, et la

championnat pour étalon avec "Luc", "Charmante de Bécancour", des écuries Armand Bourassa, de Yamachiche, mérite les honneurs du championnat des juments, chez les chevaux de race Canadienne.

"Arnoldwold Dondoris", de l'écurie Arthur Bourassa, de Saint-Barnabé, conquiert le titre de grande championne de race Percheronne et "Collard", poulain de M. Roland Lafleur, de La Pêrade, celui de champion junior.

Les inscriptions Charles Saint-Arnaud et Eugène Boucher, remportent les mêmes honneurs dans les classes de chevaux Standard Bred.

Les concours de Jeunes Éleveurs de la région, jugés par M. Hermas Lajoie, secrétaire de l'Association Holstein du Québec, ont présenté des jeunes bovins de grande classe, sous la direction de M. Henri Héon, directeur des clubs régionaux. Les classes Holstein et Ayrshire, exceptionnellement fortes, présentaient un beau spectacle qui nous permet de fonder de grands espoirs sur l'avenir de l'élevage et les succès futurs des concours agricoles de Trois-Rivières.

A titre de collaborateurs au succès de ces concours, il y a lieu de citer à l'honneur tous les agronomes des onze comtés qui ont droit de concourir à l'exposition de la Vallée du Saint-Laurent, en mentionnant MM. Elzéar Roy et Fernand Beaudet qui, par leur situation, sont plus intimement liés au Conseil d'administration.

Assemblée...

(Suite de la page 11)

L'étude mais un comité d'artisanat sera formé.

Allocutions

Mme Omer Côté, présidente provinciale de l'U.C.F., nous honore de sa présence et nous demande de surnaturaliser toutes nos activités. Dieu est absent de nos vies, dit-elle, il faut lui redonner la place qui lui convient, c'est-à-dire, la première. Elle nous parla de modestie, du mouvement des Messagères de Notre-Dame et sug-



Au nom de leurs conseils d'administration respectifs, M. James S. Duncan, président de Massey-Harris (à droite), et M. Harry Ferguson, président de la compagnie Harry Ferguson (à gauche), ont signé le contrat par lequel ces deux grands manufacturiers d'instruments aratoires de renommée mondiale ont convenu de s'associer. La nouvelle société qui en résulte sera désormais connue sous le nom de Massey-Harris-Ferguson Limited. Ces deux compagnies mettront dorénavant en commun tous leurs services qui comprennent, entre autres, cinq usines aux États-Unis, quatre au Canada et plusieurs autres en Angleterre, en Écosse, en Afrique du sud, en France et en Allemagne.

géra de monter une exposition de robes modestes pour les fillettes. Nous fûmes aussi chaleureusement invitées au congrès général qui aura lieu à Nicolet, jeudi le 15 octobre.

Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, demande de bien étudier, de chercher le problème No 1 de notre milieu, de trouver les solutions et de ne pas craindre ce que cela peut nous coûter d'efforts. L'U.C.F. est une oeuvre d'éducation en vue de préparer ses membres à l'action sociale.

L'aumônier diocésain, M. l'abbé J.-M. Marsolais, nous dit que nous étions des femmes privilégiées car, unies dans une même association, nous pouvons travailler sur un plan défini pour le bien-être de la société. Une femme seule ne peut rien faire dans ce domaine. Notre association est une force in-

suffisamment exploitée, nous devons l'animer par notre présence, notre contribution, par la lecture des bulletins, etc. Allons de l'avant, l'Eglise est avec nous. Il nous fit remarquer que nous devons nous occuper du problème d'établissement de nos jeunes, de nos écoles rurales. Lisez dit-il, la lettre de Mgr Montini sur "La Paroisse", sujet d'étude de la prochaine semaine sociale. En terminant, il nous invita d'assister très nombreuses à notre congrès diocésain de l'U.C.F. et de l'U.C.C., le 29 septembre prochain, à la salle du Séminaire de Joliette.

Les membres du conseil de la fédération furent délégués au congrès général de Nicolet.

La prière termina le tout pour remercier Dieu de la journée et pour préparer les activités futures.

Cultivateurs de la région du Lac Mégantic



M. LAUREAT LACHANCE

M. Laureat Lachance, de Spring Hill, comté de Frontenac, représente les Sociétés d'assurances de l'U.C.C. dans la région du Lac Mégantic.

DEMANDEZ LE NOM DU PROPAGANDISTE DE VOTRE PAROISSE.

Pour vous servir...

Les modes d'assurance-vie sont nombreux : Assurance-vie entière, assurance-dotation, assurance temporaire. De plus, il y a d'autres protections comme la double indemnité, l'invalidité totale, etc., etc. Pourquoi tant de variété ? Pour répondre à des besoins différents. L'assurance-vie doit être vendue selon les besoins de chaque individu. Pour cela, il faut analyser les besoins, connaître parfaitement les contrats d'assurance et faire l'ajustement en conséquence.

Le vendeur d'assurance-vie est un peu comme le médecin; il cherche les "bobos" à guérir et prescrit les remèdes. Pour cela, il lui faut des connaissances spéciales et surtout votre collaboration pour comprendre votre situation.

Les sociétés d'assurances de l'U.C.C. mettent à votre disposition des spécialistes en assurance. L'homme que nous vous présentons cette semaine fait partie de cette vaillante équipe qui fait l'orgueil des sociétés d'assurances de l'U.C.C. Ne manquez pas de le consulter, il est là pour vous servir...

Les seules entreprises d'assurances strictement agricoles !

LES SOCIÉTÉS

d'Assurance
de l'U.C.C.

VIE • INCENDIE • AUTOMOBILE

515, avenue Viger, Montréal

En terre ontarienne

Saint-Albert

Le 11 août, avait lieu l'assemblée mensuelle du cercle de St-Albert, sous la présidence de Mme Mathias Lavergne. 38 membres étaient présents.

La présidente remercia Mme David Préseault, secrétaire générale, d'avoir bien voulu accepter de passer la veillée avec nous. Elle parla du programme du mois.

Le dépouillement de la boîte aux questions fut très intéressant. Nous avions plusieurs visiteuses de Lefavre et même de New-York. L'ex-présidente, Mme A. Lauzon, parla du prochain congrès.

Comme travaux manuels, on remarquait les articles suivants: tablier, tasses d'oreillers, jupe de dame, pantalon d'enfant, tapis, robe d'enfant, coupe-vent, jaquette, poupée habillée en papier de plomb, trousse à épingles, cadres et coquillages. On distribua des livres de recettes.

Un cadeau, fait de coquillages par Mme Emile Bourgeois, fut offert à Mme Préseault par la présidente, Mme Lavergne, au nom du cercle.

Mme Omer Guettrin donna une recette de blé d'Inde et il y eut explication sur la façon d'habiller une poupée avec du papier de plomb, par Mme Emile Bourgeois.

Les fermières décidèrent de se rendre toutes au camp Saint-Louis dimanche le 30 août, pour une assemblée intercércles.

Le prix de présence, don de Mme Osias Paquette, fut gagné par Mme Roméo Sanche. Un second prix de présence, don de Mme Omer Dubé, fut gagné par Mme Germaine Raymond. Le prix-surprise, don de Mme A. Lauzon, fut gagné par Mme Omer Dubé et le prix des travaux, don de Mme Legault, par Mme A. Adam.

Mme Moïse THOMAS, secrétaire

Bourget

Une assemblée du cercle de l'U.C.F. de Bourget, fut tenue le 15 juillet sous la présidence de Mme U. Parent. Treize membres étaient présents.

Après la prière, récitée par la présidente, il y eut lecture et adoption du rapport de la dernière assemblée.

M. l'aumônier fit la lecture d'un passage de l'imitation de Jésus-Christ sur les avantages de l'adversité.

La présidente parla de l'exposition. On en discuta la date. Il fut décidé qu'elle se tiendrait le dernier dimanche de juillet. On traça également le programme à suivre pour l'année.

Comme travaux manuels, Mme G. Lefebvre présenta un tablier fait dans une verge de matériel. Mme L. Lauzon, un tapis tissé par elle-même, Mme T. Morin, une jolie jupe et une écharpe tissée, Mme U. Parent, une broderie suédoise et divers patrons pour utiliser le feutre.

Le prix de présence fut gagné par Mme A. Lortie.

Jeanne RONDEAU, secrétaire

Sarsfield

A notre réunion de juillet, l'aumônier, M. l'abbé Bernier, souhaita la bienvenue au nouveau vicaire, M. l'abbé Bonneville. Il demanda ensuite de collaborer pour assurer la bonne entente entre les enfants, de voir à ce que les enfants parlent toujours bien avec leurs camarades et aussi d'exercer la charité chrétienne. M. l'abbé Bernier fit la lecture de l'Evangile.

La date de l'exposition fut fixée au 29.

Mme Daoust proposa qu'on puisse poser des ensembles des petites croisées faits et donnés par les fermières.

Mme Zotique Daoust proposa de monter des sacs à magasinier et des coussins sur le métier; ce qui fut fait.

Les juges des travaux de l'exposition sont la R. S. Louis-Bertrand et Mme B. Séguin.

Le 29 juillet, c'était la journée de l'exposition. De beaux ouvrages de toutes sortes et en assez grande quantité furent présentés. Le soir, à la partie récréative, tout se passa avec entrain. Plusieurs prix furent gagnés par les dames présentes. Le comité diocésain était représenté par Mme Legault, présidente générale; Mme Préseault, secrétaire générale; Mlle David, et

plusieurs dames venues de l'extérieur. Il y eut chant par Mme Legault et déclamation par Mme Hervé Joly.

La présidente générale et la secrétaire générale ont enfin parlé des préparatifs du congrès des fermières. Mme H. JOLY, secrétaire

Genier

Le 30 juillet avait lieu la réunion mensuelle de notre cercle sous la présidence de Mme Sam Ginglo, à laquelle assistaient 14 membres.

L'allocation de M. l'aumônier porta sur la vie de saint Louis de France et de Blanche de Castille.

La présidente parla de la nécessité d'encourager les familles à rester sur les fermes.

On étudia ensuite les statuts et règlements de l'U.C.F.

Mme Olivier Génier avait apporté une recette de petits gâteaux; Mme Sam Ginglo, de belles roses faites avec des bas de soie. Le prix de présence, don de Mme Fabien Ethier, fut gagné par Mme Sam Ginglo.

On demanda que chaque membre apporte une pièce brodée ou crochétée pour la fête paroissiale

du 30 août, et aussi que les dames et jeunes filles aident à la préparation de cette fête.

Il fut résolu de faire dire une messe pour les défunts.

Mme Sylvio GENIER, secrétaire.

Montpellier

Le 12 août, avait lieu la réunion de notre cercle sous la présidence de Mme Fernand Deschatelets. 10 membres étaient présents.

On distribua des billets pour le tirage d'un service de vaisselle à l'occasion de l'exposition annuelle qui devait avoir lieu le 26 août. Comme travaux manuels, on remarquait un tablier de fantaisie, présenté par Mme Thomas Bédard, une robe de toilette pour dames et une robe de fillette en soie taffeta, par Mme Oscar Beaulne, une robe de maison, par Mme Louis Legault, une robe de toilette pour fillette, par Mme P-Hector Blais, un couvre-lit en courtes pointes avec piqures de fantaisie, par Mme Fernand Deschatelets; il y avait aussi des marinades, confitures, conserves et savon de ménage, etc. Jeanne Bricault, secrétaire.

Lefavre

Le 19 août avait lieu l'assemblée mensuelle du cercle de Lefavre sous la présidence de Mme Arthur Bricault. Six membres étaient présents.

La présidente parla du besoin de répandre la justice et la charité chrétienne afin que les mem-



Js d'une centaine de cultivateurs du comté de Dorchester, sous la direction de M. Maurice Dirren, agronome du comté, ont visité, le 21 juillet dernier, la ferme-école du ministère de l'Agriculture de Québec à Deschambault. Ils avaient d'abord été les hôtes de la compagnie International Fertilizer à leur passage à Sillery. On remarque sur cette photo (à droite) M. Maurice Dirren remerciant les autorités de la ferme de Deschambault, représentées par le régisseur, M. J.-Andréa Saint-Pierre, que l'on aperçoit à gauche.

(Photo du Service de Ciné-photographie de Québec)

bres comprennent mieux leur devoir.

Mme Lucien Daoust donna des recettes de marinades.

On demanda que chaque membre trouve un nouveau membre pour la prochaine assemblée. On décida aussi de payer \$3 à la Fédération ontarienne de l'Agriculture. Un voyage fut organisé pour

le 30 août au camp St-Louis, où fut tenue une journée d'étude.

Deux prix de présence furent tirés. Les gagnantes furent Mmes Arthur Bricault et David Préseault.

La prochaine assemblée aura lieu le 15 septembre.

Mme David PRESEULT, secrétaire.

LA Ford V-8

**VAUT PLUS
À L'ACHAT,
VAUT PLUS
À LA REVENTE**

... ET VOICI POURQUOI:



PERFORMANCE V-8 SANS ÉGALE

La popularité sans cesse croissante des moteurs du type V-8 suffit à prouver leur supériorité au point de vue performance. Le Strato-Star Ford de 110 CV est le brillant résultat de l'expérience acquise par une entreprise qui, en 20 ans, a fabriqué plus de moteurs V-8 que tous les autres manufacturiers réunis.

TROIS MERVEILLEUSES TRANSMISSIONS, AU CHOIX

La Ford offre les trois transmissions les plus modernes et les plus efficaces: la commande Fordomatic®, la meilleure transmission automatique qui soit... la surmultiplication®, qui prolonge la durée du moteur et économise l'essence... et, enfin, la boîte de vitesses standard, synchronisée et ultra-silencieuse. (*Facultatives, moyennant supplément.)

LA "SUSPENSION MIRACLE"

Grâce à un agencement nouveau des ressorts et une meilleure distribution du poids, les à-coups au train avant sont réduits de près de 80%.

CARROSSERIES D'UNE ÉLÉGANCE RACÉE

Jusqu'au moindre détail, tout est conçu et agencé de façon à assurer l'harmonie parfaite des lignes.

SÉRIE COMPLÈTE DE MODÈLES, AU CHOIX

Quels que soient vos besoins et vos préférences, il se trouve parmi le vaste assortiment des nouveaux modèles Ford la voiture qui y satisfera entièrement. Gamme complète de couleurs et d'ensembles deux-tons.

INTÉRIEURS SUPERBES ET LUXUEUX

Les spacieux intérieurs Ford allient beauté, confort et longue durée. Ils sont conçus de façon à s'harmoniser aux couleurs des carrosseries.

CHAMP VISUEL "PANORAMIQUE"

Aucune autre voiture de même catégorie n'offre au conducteur un champ visuel aussi complet. De fait, même parmi les voitures les plus chères, il y en a très peu qui peuvent égaler la surface de verre totale de la Ford.

AVANTAGES NOMBREUX

La Ford offre à l'automobiliste un plus grand nombre de ces avantages qu'on ne trouve généralement que dans les voitures beaucoup plus coûteuses: par exemple, les sièges rembourrés de caoutchouc mousse... les commodités pédales "suspendues"... l'orifice de remplissage d'essence situé au centre... le tableau de bord type avion, etc. Tout cela fait qu'une Ford vaut plus lorsqu'on l'achète, et vaut plus lorsqu'on la revend.

POURQUOI VOUS CONTENTER DE MOINS?

*LA PUISSANCE des voitures les plus coûteuses
À UN PRIX qui défie toute concurrence!*



VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ ET

ESSAYEZ LA

FORD



"Par la croix et la charrue"

CONVOCATIONS

DIMANCHE, LE 13 SEPTEMBRE 1953

Albertville,
Amos,
Barraute, (Abitibi),
Beaudry, (Témiscamingue),
Compton,
Dawson,
Huberdeau,
Lac-aux-Sables,
L'Annonciation,
Les Etroits,
Notre-Dame-des-Bois, (Frontenac),
Rivière-Turgeon, (Abitibi),
St-André de Matapédia,
St-Athanase, (Ottawa),
St-Genois, (Labre),
St-Bruno,
St-Georges de Pontiac,
St-Martin,
St-Tharcisius, (Matapédia),
St-Vincent, (Matapédia),
Stoke Centre,
Ville-Marie,

LUNDI, LE 14 SEPTEMBRE 1953

Albanel, (Roberval),
Angers, (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Cookshire,
Fortville, (Lotbinière),
Kawale,
La Rédemption,
Montebello,
Notre-Dame du Lac,
Oka,
St-Barthélemy,
St-Cécile,
St-Eusèbe, (Témiscouata),
St-Justin,
St-Valère,
Thurso, (Papineau),
St-Marguerite Marie, (Matapédia).

MARDI, LE 15 SEPTEMBRE

St-Cécile, (Frontenac),
St-Magloire, (Bellevue),
St-Romain,
St-Camille, (Wolfe),
St-Honoré, (Chicoutimi),
St-Marcel, (Richelieu),
St-Stanislas de Kostka.

MERCREDI, LE 16 SEPTEMBRE

Ancienne Lorette,
Arthabaska,
Dawson,
St-Augustin, (Portneuf),
St-Charles, (Bellevue),
St-Isidore, (Compton).

JEUDI, LE 17 SEPTEMBRE

St-Eléuthère, (Kamouraska).

St-Léon-le-Grand

L'assemblée annuelle de notre syndicat eut lieu dimanche le 14 juin en la salle paroissiale de St-Léon, sous la présidence de M. Cyrien Desjardins, qui rappela le bien que l'U.C.C. a fait depuis sa fondation. L'heure étant avancée, on procéda tout de suite aux élections qui donnèrent le résultat suivant: président, M. Armand Lévesque; vice-président, M. Cyrien Desjardins; directeurs, MM. Georges Deroy, Lucien Voyer, Raoul Gendron, Gaspard Jean et Eugène Brisson. Le secrétaire demeure en fonction pour un nouveau terme.

Euloge LAPLANTE,
secrétaire.

Ste-Geneviève de Pierrefonds

Au cours du mois de mai dernier, une imposante cérémonie se déroula en la salle paroissiale de Ste-Geneviève de Pierrefonds. Il s'agissait de la bénédiction d'un nouveau drapeau du syndicat de l'U.C.C. On a en même temps clôturé la Semaine de Fierté rurale.

Remerciements à saint Isidore

Une abonnée du Mont Ste-Anne (Lachine) annonce la guérison d'un porc grâce à l'intercession de saint Isidore.

* * *

Un abonné de Ste-Cécile, M. J.-M. F., signale aussi une faveur attribuée à saint Isidore et désire l'en remercier publiquement par la voie de *La Terre de Chez Nous*.

"Il faut multiplier encore davantage les cercles d'étude"

Tel est le conseil donné au congrès de Bagotville par S. E. Mgr Georges Melançon — Pour que l'U.C.C. continue à former une élite

"L'U.C.C., votre Fédération régionale, a fait beaucoup pour former chez nous une élite. Elle doit encore davantage multiplier les cercles d'étude dans les paroisses et même dans les rangs, multiplier les rencontres, afin de discuter ensemble les dangers qui vous menacent, les problèmes que vous avez à résoudre, les formules d'action qui s'imposent, en vue de suivre de près la marche de votre organisation professionnelle et de vos coopératives. Vous serez en mesure, alors, de participer plus efficacement aux activités des uns et des autres."

C'est ce que demandait S.E. Mgr Melançon à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, lors de son congrès tenu à Bagotville le 26 août. Son Excellence demandait cela afin que l'U.C.C. continue toujours à former chez nous l'élite dont la classe rurale a un si grand besoin.

Nous publions ici de larges extraits de l'allocution de Mgr l'Evêque de Chicoutimi, dans laquelle il donne ses directives à la classe agricole.

Après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait à se trouver au milieu des cultivateurs, dans cette atmosphère terrienne qui lui rappelait d'inoubliables souvenirs de jeunesse et la profonde sympathie avec laquelle il considère les problèmes agricoles, Mgr Melançon note les progrès accomplis par les cultivateurs et poursuit:

"Ce réveil du monde rural arrive bien à propos. Nous assistons à une formidable poussée d'industrialisation. Un peu partout, la population agricole perd sa prépondérance. Mais chez nous, le développement des centres urbains a peut-être été plus accentué qu'ailleurs. Ce fait que l'on peut regretter mais qu'il ne sert à rien de nier, vous ne devez jamais le perdre de vue. Si la population agricole diminue en nombre, elle doit croître en qualité, et redoubler d'ardeur pour préserver les valeurs propres à son genre de vie et qui sont essentielles à un sain équilibre du pays tout entier.

"La vie rurale offre de plus grandes facilités à la pratique des vertus chrétiennes, favorise le calme de l'esprit et la réflexion, préserve des séductions folles et des agitations collectives.

"Les méthodes se perfectionnent. L'amour de la terre ne suffit pas à faire un bon cultivateur; le dévouement seul ne suffit pas à donner à une organisation tout le succès qu'elle mérite. Il y faut, de plus en plus, de compétence et de technique pour accroître, améliorer, rendre moins pénible et plus rémunératrice la production agricole, comme pour diriger sainement la vente de vos produits et assurer le bon fonctionnement de vos diverses organisations. Notre école moyenne d'agriculture, qu'il me fait toujours plaisir de saluer dans ses directeurs et professeurs, a, pour beaucoup, contribué à ce faire, et je lui dis toute ma reconnaissance.

"La question de l'établissement des jeunes du milieu rural est un de nos plus importants problèmes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dénonce la malheureuse désertion des campagnes par une jeunesse dégoûtée de la terre, attirée par la vie qu'elle croit, à tort, plus facile dans les villes. Cependant, cette déplorable saignée s'exerce avec plus d'acuité depuis quelques années. C'est pourquoi, il arrive à son heure ce mouvement qui essaie, par tous les moyens, de donner aux hommes sans terre, les terres sans hommes, pour opérer l'établissement du plus grand nombre possible de jeunes sur des fermes ou sur des lots de colonisation..."

"Les principaux auteurs d'une

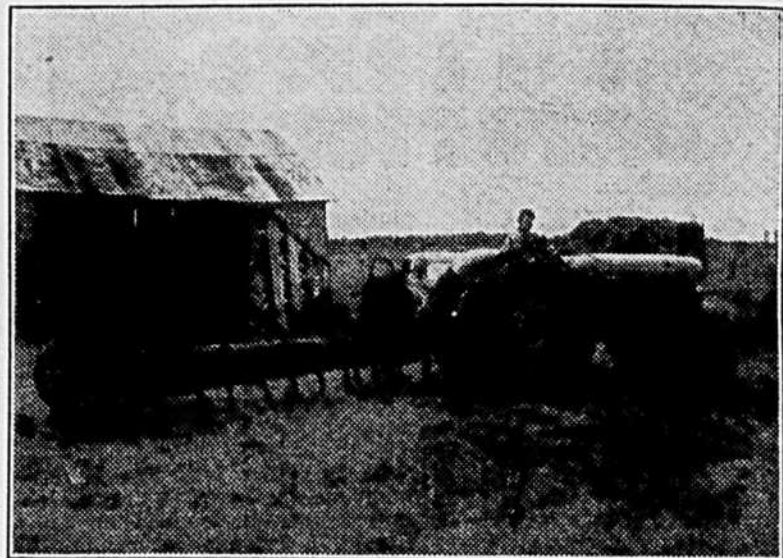
restauration de la vie rurale doivent être les agriculteurs eux-mêmes. Par une étude méthodique et persévérante, par une action prudente et audacieuse sans témérité, vous devez prendre tous les moyens d'approfondir vos problèmes et d'y trouver les solutions adéquates. Inutile de constater encore une fois que l'union seule vous permettra de réaliser cet objectif nécessaire. Inutile d'insister sur le devoir de tous les cultivateurs d'être des membres actifs, éclairés et convaincus de l'U.C.C. Inutile non plus de signaler l'obligation pour l'U.C.C. de se rendre digne d'être estimée et appuyée par tous les cultivateurs de la région.

"Les cultivateurs accompliront leur tâche sociale si leur action est inspirée par le plus pur esprit chrétien. Ils n'oublieront pas les exigences de la justice, non pas seulement pour ce qui touche à la fixation d'un juste profit en retour d'un produit honnête; mais justice aussi dans les jugements et les paroles pour rendre à chacun ce qui lui est dû.

Cependant le respect de la charité promet à leur action les plus féconds résultats. S'ils savent collaborer entre eux et avec les autres classes de la société, s'ils savent renoncer à un petit triomphe personnel pour assurer le succès d'une œuvre chère; si toutes leurs délibérations sont marquées du meilleur esprit de compréhension; s'ils poursuivent d'abord ce qui unit plutôt que ce qui divise et oppose, d'abord ce qui rapproche avant ce qui éloigne; s'ils évitent les critiques méprisantes de ce que font les autres en se complaisant orgueilleusement dans la pensée de leurs propres réalisations, qu'elles soient leur œuvre personnelle, ou celle d'un mouvement comparée à celle d'un autre; s'ils ne cherchent pas avec une loupe la paille dans l'œil du voisin pour oublier la poutre qui les aveugle, ils pratiqueront véritablement le précepte qui nous a été donné de nous aimer les uns les autres et ils ne laisseront jamais l'esprit de querelle, les jalousies mesquines, le fanatisme politique, les rivalités de clans ou de paroisses détruire le meilleur de leurs efforts...

Je souhaite de tout cœur que vous continuiez votre beau travail d'apostolat auprès de la classe agricole et que vos efforts obtiennent des succès encore plus grands. Je souhaite que les difficultés que vous rencontrez soient bientôt abattues et que la population rurale du diocèse conserve intact le culte des vertus chrétiennes qui ont constitué jusqu'à date sa marque distinctive...

"Agriculteurs, voilà votre part dans la construction de notre édifice économique, voilà le rôle que vous tenez dans la vie nationale. Ce rôle est assez grand, n'est-il pas vrai, pour que vous n'enviez le rôle de personne? Comme vous auriez raison de vous attacher plus fort chaque jour à votre vocation paysanne, d'y attacher aussi vos enfants. Devant eux, gardez-vous de jamais déprécier votre état. Ceux de vos enfants que vous ne pouvez placer sur des terres, faites-les instruire. Envoyez-les dans les grandes écoles: ce qui ne veut pas dire dans les collèges classiques toujours. Exhortez-les à prendre une profession, un métier qui soit au moins l'égal de celui de leurs pères. Dites-leur que c'est déchoir pour un fils d'habitant, que de s'en venir dans les villes tenir un rôle de manoeuvre, de domestique. Il y a trop d'habitants ou de fils d'habitants qui grattent les rues, se font charroyeurs de vidanges, balayeurs municipaux, s'adonnent à des travaux que repoussent les plus misérables des immigrants ou qu'ils n'acceptent qu'à titre provisoire.



Cette herse à pâturage, conduite par M. Alfred Deslandes, cultivateur de West-Shefford, comté de Brome, est montée sur une paire de roues pour faciliter son transport sur les routes. M. Gustave Caron, agronome du comté, affirme que cette herse est fort pratique pour l'aplanissement des pâturages dans son comté et que les cultivateurs qui ont eu l'avantage de l'utiliser en sont très satisfaits.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Nécrologie

On recommande aux charitables prières des membres de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous" l'âme de

M. Wilfrid Labrosse, décédé dernièrement à Ste-Geneviève de Pierrefonds. Les fils de M. Labrosse sont des membres actifs du syndicat de l'U.C.C. de Ste-Geneviève.

A la famille éprouvée, l'U.C.C. membres et "La Terre de Chez Nous" présentent leurs vives et sincères condoléances.

Agriculteurs, vous êtes la classe moyenne. Le rôle de la classe moyenne, chez un peuple, c'est d'être la suprême réserve, c'est d'alimenter la classe supérieure, ce n'est pas d'accroître indéfiniment les classes inférieures, résignées au prolétariat perpétuel.

"Pour que vos enfants s'attachent à la terre, faites-les instruire en agriculture dans nos écoles moyennes d'agriculture. Rendez payants les travaux de la terre. A cette fin, faites comme partout: améliorez vos méthodes, unissez-vous, groupez-vous dans des associations libres, les seules qui aient chance de vivre et de vous être profitables. Et si, aujourd'hui, ils sont tant qui vous exhortent, qui vous pressent de rester sur vos terres, d'y faire meilleure, toujours plus haute votre vie, la raison en est simple: agriculteurs, vous avez été, vous êtes, vous restez le meilleur actif de la richesse nationale."

L'Exécutif de

L'Union catholique des cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.

AUMONIER GENERAL DE L'U.C.C.: M. l'abbé F.-X. COTE, Séminaire de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe.

AUMONIER GENERAL DES BUCHERONS: le Rév. Père Engelbert LACASSE, s.j. 14, rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert, Cte de Richelieu, P.Q.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, 319, rue St-Paul, Québec.

DIRECTEURS GENERAUX:

M. Arthur DUBE, St-Octave de Métils, Cte de Matane, P.Q.

M. Gilbert FILION, Ste-Thérèse, Cte de Terrebonne, P.Q.

M. Jules MONTOUR, Banlieue de Trois-Rivières, Cte de St-Maurice, P.Q.

M. Lionel SOREL, St-Mathieu, Cte de Laprairie, P.Q.

SECRETAIRE GENERAL: M. Louis-Philippe Poulin, 515, avenue Viger, Montréal.

Brevets d'invention

MARQUE de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL

Tél. HARBOUR 2144

Jean-Paul VERSCHOLDEN
Maurice-D. GODBOUT

VERSCOLDEN & GODBOUT,
AVOCATS
conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

On ne se passe pas de

La Terre
DE CHEZ NOUS

Il faut recevoir et lire la TERRE DE CHEZ NOUS parce que:

- 1 — Ce journal contient l'information agricole essentielle et indispensable;
- 2 — Ce journal appartient à l'U.C.C., donc aux cultivateurs, et ne peut défendre que la classe agricole;
- 3 — Ce journal doit être maintenu par ceux qu'il défend;
- 4 — Ce journal revient toutes les semaines, publie 100 pages par mois, 1200 dans l'année, et vous en donne plus pour votre argent.

COUPON D'ABONNEMENT

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Je désire renouveler mon abonnement à la "Terre de Chez Nous". Ci-joint un mandat de \$2.00 pour un an OU (selon le cas) de \$5.00 pour trois ans.

NOM

Route rurale no

Paroisse ou bureau de poste

Comté Province

L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" coûte \$2.00 pour un an ou \$5.00 pour trois ans.

M. Lemoyne...

(suite de la page 1)

Boucher du magnifique sermon de circonstance que ce dernier avait prononcé à la messe d'ouverture du congrès et de l'attachement qu'il porte à l'agriculture et à l'association professionnelle.

M. Thomas Voisine, président du syndicat local, souhaite aux congressistes la plus cordiale bienvenue et se dit heureux de parler au nom des cultivateurs de sa paroisse, membre de l'U.C.C. Il remercia les autorités de la fédération de l'initiative prise de tenir le présent congrès à St-Pascal.

M. Louis-Geo. Dionne, secrétaire de la Fédération, donna lecture du rapport du dernier congrès diocésain et le rapport financier de l'année courante.

M. Julien Giasson, propagandiste, donna un rapport très élaboré des activités de la Fédération; ce rapport étant le résumé de l'immense travail accompli par notre dévoué propagandiste en collaboration avec le président, les aumôniers et les directeurs de la Fédération au cours de l'année.

M. l'abbé Robert Hudon donna lecture d'un message de S.E. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne, dans lequel Son Excellence exprime le vif regret de ne pouvoir venir rencontrer les cultivateurs en congrès à cause d'engagements pris antérieurement. Son Excellence exprime dans ce message toute la satisfaction du travail accompli par la Fédération et demande tout spécialement que le travail si bien commencé et couronné de succès pour la protection des fils de cultivateurs allant en chantier soit maintenu et accentué si possible dans l'avenir. Son Excellence joint à son message sa paternelle bénédiction.

M. Bonaventure Boucher, président diocésain de la J.A.C., donna une brève causerie sur ce mouvement et formula le vœu que le mouvement jacobin progresse en prévision de la relève de l'association professionnelle.

A midi, les congressistes se rendirent au pavillon de l'exposition pour prendre en famille le dîner organisé par le cercle des fermières de St-Pascal. Les fermières ont droit à nos plus sincères remerciements. Nous leur exprimons notre satisfaction pour le beau travail accompli en cette circonstance.

Après le dîner les délégués de syndicats se réunirent pour procéder à l'élection des officiers pour l'année.

Tous les membres du bureau de direction furent réélus. Ce sont MM. Félix Bélanger, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, président; Louis-Théophile Bernier, du Cap St-Ignace, vice-président; Aurèle Pelletier, de St-Pascal; Antonio Drouin, de St-Juste; Alphonse Lapointe, de St-André; Raymond Blais, de Berthier; Ernest Pelletier, de St-Marcel; Roger Blondeau, de Ste-Hélène, et Simon Fortin, de St-Jean Port-Joli, directeurs. M. Louis-Geo. Dionne, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a été réélu secrétaire. M. Léopold Larivé, directeur du Service de la propagande, et M. Julien Giasson, propagandiste, de Ste-Anne, rencontrèrent les fermières à l'Institut Chanoine Beaudet. M. l'abbé Charles Frère, principal de l'institution, était présent. M. Larivé attirait tout particulièrement l'attention des dames sur le prochain cours à domicile qui portera sur l'étude des conventions collectives et de la mise sur le marché des produits agricoles.

On passe ensuite à l'étude des résolutions dont voici un résumé :

LES RESOLUTIONS

Industrie laitière

Considérant que cette industrie est présentement menacée par des produits concurrents on demande :

1. — Que le gouvernement provincial applique dans toute sa rigueur la loi interdisant la fabrication et la vente de la margarine dans la province et qu'il prenne également les mesures nécessaires pour empêcher la falsification des produits laitiers dans lesquels on introduit des huiles végétales.

2. — Que l'U.C.C. continue d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour le maintien du prix du beurre à 58 cents, le remerciant d'avoir établi ce plancher pour deux ans.

3. — Que le gouvernement fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir les prix des produits agricoles d'ici à ce que les producteurs puissent discipliner leur production en fonction du marché.

Autres produits

4. — Considérant que les pro-

ducteurs de fromage ne touchent pas un prix tenant compte du coût de production, on demande : que l'U.C.C. prie l'Etat de maintenir un prix de plancher de 30 cents la livre.

5. — Considérant les pertes assez considérables qu'ont eu à subir les éleveurs de dindes l'an dernier, on demande au gouvernement d'établir un prix de soutien de la dinde de choix à 45 cents la livre, pesée vivante.

6. — Considérant le coût des grains de provende et les autres frais d'engraisement du porc, on demande que le gouvernement hausse le prix de plancher du porc à 28 cents la livre.

7. — Considérant que l'industrie avicole est très peu rémunératrice et qu'il y a menace de pénurie d'œufs à certaine période de l'année, etc., on demande au gouvernement concerné de hausser le prix de soutien actuel, de 38 cents qu'il est présentement, à 45 cents la douzaine pour les œufs de catégorie A gros.

8. — On demande que le gouvernement impose des quotas sur les huiles végétales importées au pays.

Amélioration des fermes

9. — Que l'U.C.C. intervienne auprès du ministère provincial pour que ce dernier augmente le nombre d'heures octroyées pour travaux de "bulldozer" sur les fermes afin de permettre à un plus grand nombre de cultivateurs d'en bénéficier et que cette augmentation s'étende aux travaux de colonisation.

10. — On remercie le gouvernement pour l'octroi accordé sur le transport de la chaux et que ce dernier continue d'accorder cette aide.

11. — Que l'U.C.C. demande au ministère de l'Agriculture que l'octroi de \$300 accordé aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir soit porté à \$600 et que l'octroi soit accordé à un fils de cultivateur qui achète une terre, même si cette terre a déjà été octroyée.

12. — Que les autorités concernées fassent une enquête sur le coût des matières premières entrant dans la fabrication des engrais chimiques, de même que sur le coût de la fabrication.

Circulation et voirie

13. — Que le gouvernement provincial rende obligatoire l'assurance automobile.

14. — Que le ministère de la Voirie applique d'une façon plus rigoureuse les règlements de la circulation.

15. — Que le ministère de la Voirie prenne des mesures pour protéger davantage les cultivateurs qui, forcément, doivent traverser les routes avec leurs animaux.

Politique agricole

16. — Que les dirigeants de l'U.C.C. fassent pression auprès de la commission Héon afin que le rapport de l'enquête soit connu au plus tôt, ce qui avancerait d'autant la préparation d'une législation agricole plus appropriée.

17. — Que le programme "Le réveil provincial" soit reporté à une heure plus convenable, soit 7 h. 30, et que certaines émissions soient consacrées au coût de production agricole.

18. — Que l'U.C.C. répète aux autorités concernées la demande de lois de conventions collectives et de mise sur le marché des produits de la ferme.

Divers

19. — Que des félicitations soient adressées au gouvernement fédéral pour avoir maintenu le subside sur le transport des grains de provende, lui demandant d'établir cette politique en permanence.

20. — Que demande soit faite aux autorités concernées pour la nomination d'un ambassadeur au Vatican et l'adoption d'un drapeau canadien.

21. — On demande au fédéral de rappeler la loi taxant les coopératives.

22. — On demande au ministère des Postes une censure et une inspection mieux appliquées en ce qui concerne la circulation de la littérature obscène ou subversive.

23. — On demande aux autorités concernées d'augmenter le taux des allocations familiales, et que ce taux soit croissant selon le nombre d'enfants.

24. — Qu'on applique avec plus de sévérité les mesures prévoyant la destruction des mauvaises herbes le long des routes et des chemins de ferme.

25. — On demande un octroi substantiel pour la construction de chambres froides dans les régions où elles sont devenues une

nécessité.

26. — On demande que le gouvernement paie une prime à tout cultivateur qui abat des renards, dont le nombre grandit sans cesse au détriment de nos poulaillers.

27. — Que le gouvernement provincial accorde un octroi pour la construction de silos.

28. — On demande au ministère de l'Agriculture une classification mieux appliquée dans la vente de la patate du Québec, afin de refaire notre marché et concurrencer la patate venant de l'étranger.

29. — Que l'U.C.C. intervienne auprès du ministère de l'Agriculture pour que l'on fasse usage de pelles mécaniques avec heures octroyées dans les endroits où les "bulldozers" ne peuvent donner satisfaction.

30. — Demande au gouvernement provincial d'un octroi plus substantiel pour les écoles d'agriculture, afin de leur permettre de continuer leur œuvre vraiment sociale et leur permettre de donner à nos fils une éducation plus à point et dans des conditions plus humanitaires, reconnaissant par là les immenses services rendus au peuple canadien et à l'agriculture.

Après l'étude des résolutions, le R.P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général des bûcherons, fit un exposé de la situation grave des bûcherons dans les chantiers à tous points de vue, mais surtout au point de vue moral. Les mises au point de la situation et l'expression convaincante du Père Lacasse ont eu sur l'assistance une profonde impression, qui ne peut

que donner de bons résultats.

M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, fit un vibrant appel en faveur de l'enseignement agricole. Il montra l'importance pour les fils de cultivateurs de suivre un cours moyen d'agriculture. Il parla aussi longuement du cours d'enseignement agricole donné aux jeunes filles du milieu rural. Il cita des statistiques précises sur le nombre des jeunes des deux sexes qui veulent vivre sur des terres : 90% des fils de cultivateurs sont prêts à continuer le travail agricole, tandis que 20% seulement des jeunes filles manifestent le désir d'épouser des cultivateurs. C'est une situation alarmante quand on connaît l'importance que joue l'épouse au sein d'un foyer rural.

M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général et représentant du Bureau central, exposa la situation difficile du cultivateur. Même si, à première vue, la situation du cultivateur paraît s'être améliorée, dit-il, le cultivateur est aux prises avec une organisation mécanisée, nécessitée par la production intensive du temps de guerre, qui n'est plus nécessaire aujourd'hui en temps de paix. C'est pourquoi, aujourd'hui, le cultivateur est inquiet et il a raison de l'être. Pour faire face à la situation, le cultivateur doit être plus uni que jamais pour être en mesure de supporter sans trop de difficulté les imprévus de l'avenir.

M. l'abbé Léopold Plante, aumônier de la Fédération, tira les

conclusions du congrès. Il félicita les officiers de la Fédération des progrès marquant du travail entrepris pour améliorer la situation des bûcherons. Ce travail fut couronné par la fondation d'un chantier coopératif.

A 5 heures, le congrès se termina par le chant de "O Canada".

Les paysans et...

(Suite de la page 6)

civisme. Alors que, pendant la guerre, il avait trouvé sa promotion dans la Corporation paysanne édictée par le gouvernement du maréchal Pétain, il n'a cessé, depuis, d'être bafoué, d'être ramené à une condition inférieure. Cela ne l'empêche pas de conserver la notion de la communauté nationale, de continuer à considérer son métier comme la base même et le principe de l'existence du pays auquel il appartient.

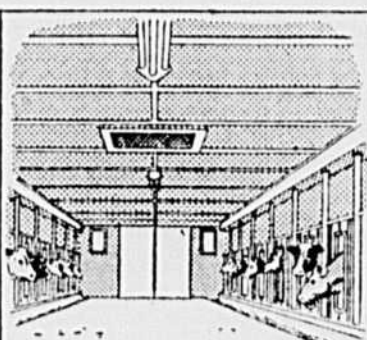
Est-ce à dire que, lorsque le contenu des décrets en préparation lui sera révélé, sa colère ne grondra pas ? Est-ce à dire que des mouvements de protestation ne se produiront pas, plus amples sûrement et peut-être plus violents que ceux dont j'ai déjà rendu compte ici-même ? Certes non. Mais l'attitude du paysan français, dans la revendication comme dans le travail, restera pour les autres classes de cette nation qui se meurt parce qu'elle n'a plus foi en son destin, une leçon et un exemple.

Voyez tout ce qu'on peut faire avec du

CONTRE-PLAQUÉ en sapin Douglas SYLVAPLY



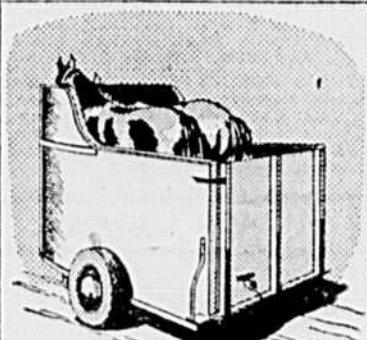
... on tire parti de la solidité, de la résistance, de la flexibilité et de la facilité d'emploi du Sylvaply pour construire des silos.



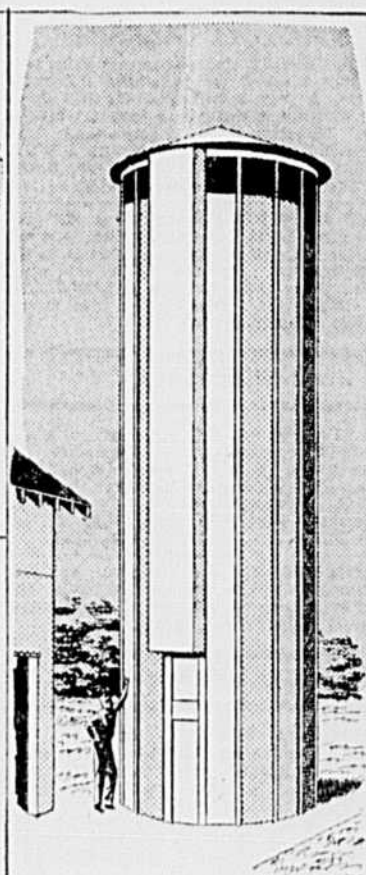
... on emploie le Sylvaply comme revêtement intérieur pour les étables des fermes laitières. Le revêtement ne craque pas et ne se brise pas.



... on construit, à peu de frais, des auge pour les porcs avec du Sylvaply, parce qu'il résiste aux intempéries et qu'il est très durable.



... on se sert aussi de Sylvaply pour construire des remorques à animaux. Ces grands panneaux résistent aux ruades et sont plus durables.



... on choisit aussi le contre-plaqué Sylvaply, à colle imperméable, pour la construction de silos plus étanches et plus solides.



Brochures gratuites — Demandez à votre marchand de bois la nouvelle brochure gratuite de 28 pages, concernant l'emploi du Sylvaply sur la ferme, et aussi la brochure de 16 pages concernant les améliorations qu'on peut faire dans la maison.

Solides!
Légers!
Panneaux
de bois
aisément
taillés

Le revêtement extérieur de contre-plaqué Sylvaply, en sapin Douglas, est à tous les points de vue le matériau le plus pratique qui soit. Il permet de construire des bâtiments plus solides et plus durables et d'exécuter le travail plus facilement, plus rapidement et à moins de frais. Le marchand de bois de votre localité recommande ces grands panneaux de 4'x8'. Consultez-le et demandez-lui de vous expliquer les moindres avantages du Sylvaply.

En vente chez les marchands de bois d'un océan à l'autre

MACMILLAN & BLOEDEL LTD.

VANCOUVER

CALGARY

EDMONTON

WINNIPEG

LONDON

WINDSOR

TORONTO

MONTREAL

QUEBEC CITY

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour la vente rapide de vêtements sur mesures, de la manufacture aux clients. Bas prix, plein temps ou partiel, commissions élevées, bonus de compléments. Expérience non requise, instructions complètes fournies avec notre grand assortiment d'échantillons tout laine. **RODNEY TAILORING COMPANY**, "Dept. T" B. P. 63, Montréal.

GAGNEZ UN HABIT FAIT SUR MESURES GRATUITEMENT

C'est facile de gagner un habit gratuitement en vendant notre ligne d'automne et d'hiver comprenant une toute nouvelle ligne de vêtements fait sur mesures pour dames et hommes. Grands commissions, plus des bonus d'argent, plus bon d'habit rendent notre ligne profitable aux agents. Venez temps plein ou partiel. Pas d'expérience nécessaire. N'envoyez pas d'argent. Notre garantie de satisfaction vous assure des commandes répétées. Nous vous équipons absolument gratuitement avec une grande série d'échantillons qui contiennent d'un immense ensemble des plus fins tissus (qui se vendent presque d'eux-mêmes) ainsi que nos instructions complètes de mesures et ventes. Écrivez aujourd'hui, dites nous quelque chose à votre sujet. **TAILLEURS RICHÉLIEU**, Dept. O, Boîte 1511, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

UNE GROSSE LIGNE D'ARGENT

Gagnez de l'argent supplémentaire immédiatement et obtenez votre prochain habit gratuitement avec notre grande ligne payante de vêtements faits sur mesures à prix raisonnables, pour dames et hommes. Grands profits, bon d'argent et bon d'habit gratuit rendent notre ligne plus intéressante à vendre car cela vous offre une manière digne, aimable et facile de gagner de l'argent supplémentaire régulièrement. Notre garantie de satisfaction vous assure des commandes répétées. Nous vous équipons gratuitement avec notre grande ligne qui fait de l'argent rapidement par les tissus qui se vendent d'eux-mêmes. Dites-nous quelque chose à votre sujet en écrivant **TAILLEURS LAFAYETTE**, Sec. M, Boîte 861, Place d'Armes, Montréal.

HOMMES — FEMMES DEMANDES: Faites \$60 et plus par semaine. Venez à domicile; Médecines, produits de beauté, épices, essences, insecticides, etc. **CATALOGUE GRATIS**. Bons territoires. **PRODUITS HERBES**, Saint-Alexandre, (Kamouraska).

AVEZ-VOUS BESOIN de revenu additionnel? Si vous avez du temps libre, venez nous voir. Aucune expérience nécessaire, peu de capital requis pour vendre nos 250 produits dans territoire protégé. Détails sur demande. **FAMILIEN**, Dept. 1, 1600 Delorimier, Montréal.

VENDEURS DEMANDES

POUR VENDRE des vêtements faits sur mesures d'un large ensemble d'échantillons, à prix populaires. Gagnez 20% de commission durant le jour ou temps libre. Obtenez notre équipement d'échantillons gratuit en écrivant à **TAILLEURS CHAMPLAIN**, Dept. C-28, Boîte 81, Station "N", Montréal, P.Q.

AVEZ-VOUS BESOIN de \$25 à \$50 par semaine? C'est ce que vous pouvez réaliser durant vos loisirs. Minimum de 9 heures par semaine, jour ou soir. Écrivez pour informations à **DORALINA COSMETICS COMPANY**, 1599 Delorimier, Montréal, P.Q.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS DE L.U.C.C. si vous aimez à encourager un membre de votre union, je suis à votre disposition. Aiguiseur de disques Stewart, service rapide, ouvrage garanti, 75 le set. Adressez: **Real Beaudoin, R.R. 2, La Baie du Fleuve, Co. Yamaska, Qué.**

AIGUISEURS lames clipper vaches, moutons, barbers. Eméri 35, huile 50. Ouvrage garanti. L'usine d'Aiguillage Stewart, 230 Prince, Sorel.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES et TAUREUX "Holstein" de choix à vendre en tout temps, fraîches vaches ou devant veler sous peu. Bâtai pur sang Holstein enregistré de toutes catégories. S'adresser à **Paul Adam Beloeil**, P.Q. Tél.: 4305.

CLUB AYRSHIRE ETCHEMIN

Le Club offre en vente en tout temps de l'année, à des prix très avantageux, **MALES ET FEMELLES AYRSHIRES** de tout âge et hautement qualifiés. S'adresser au secrétaire, **MAURICE DUREN**, agronomie, Lac Etchemin, Dorchester.

A VENDRE Verrats et truies Yorkshire enregistrés, classes XXX, âgés de 5 à 6 mois. **GEORGES RICARD**, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.

A VENDRE jeune taureau Holstein, 3 mois, excellent type, mère classée bonne plus a donné 20,000 lbs de lait avec 43% et totalisé 125,000 lbs de lait avec 4% pour taute sa vie, aussi un autre taureau âgé de 1 mois et demi, sa mère classée très bonne a donné 15,000 lbs de lait et totalisé 100,000 lbs de lait avec 38%. Le père de ces jeunes vaches **Brown Master Gipsy No 205514**. Sa mère a donné 14,017 lbs de lait avec 5.11% totalisé une moyenne en gras 4.72% pour toute sa vie. La grand-mère classée médaille d'or a donné 4 ans 21,243 lbs de lait avec 4.75% de gras. Prix raisonnable. Troupeau accredité, éprouvé et contrôlé. Pour informations: **FERME DES VALLEES**, Paul-Emile Cordeau, St-Charles-sur-Richelieu, P.Q.

A VENDRE 2 taureaux Holstein enregistrés, provenant de mères hautement qualifiées, avec des records à 5 ans — 17,000 lbs de lait — 3.71% gras moyen. L'autre à 2 ans 13,000 et 4.07% gras moyen. Père classé "XX" de la fameuse lignée Markman. Pères et mères sujets d'exposition, ayant obtenu aux expositions Drummondville et St-François du Lac, les premiers prix dans leurs classes. Prix raisonnable. Aussi alégh fine — attelage fines neuves — clochettes carillons. S'adresser à **ULDERIC GRISSE**, 4e rang, R.R. no 1, Drummondville, P.Q.

Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL. P.Q.

CHEVAUX A VENDRE de toutes les grosseurs et toutes les couleurs. S'adresser à **M. ARMAND MARIER**, Brébouf, Co. Terrebonne, P.Q.

MOUTONS A VENDRE — Bédier de 1 an de race Leicester enregistré et aussi plusieurs agnelles croisées Cheviot Leicester chez **ARTHUR COUTU**, Ste-Elisabeth, Co. Joliette, P.Q.

VERRATS YORKSHIRE classés XXX âgés de 6 mois et moins, prix raisonnables. S'adresser à **OSIAS BAZINET**, La Présentation, St-Hyacinthe, P.Q.

VACHES QUALIFIEES et taures vèlant en sept et octobre. Troupeau accredité 1914 et exempt d'avortement. **CLEMENT BEAUCHEMIN**, Ferme St-Blain, Verchères, Qué. Tél. 605-5-3.

PLUSIEURS VERRATS YORKSHIRE de choix enregistrés classés XXX de 5 et 6 mois à l'enregistrement supérieur. **JULES NICHOLS**, La Présentation, St-Hyacinthe, P.Q.

TAUREAUX Jersey pur sang enregistrés à vendre, 24 mois, 12 mois, 6 mois. S'adresser à **ROSARIO BEAUDET**, Parisville, Co. Lotbinière, Tél. 5-5-1-1.

AVONS A VENDRE 13 belles vaches Ayshires pur sang enregistrées, vèlant septembre, octobre, d'un taureau classé AAA. Troupeau accredité, exempt d'avortement. S'adresser à **Leo Côté**, vacher, Ferme St-Julien, St-Ferdinand, Co. Mégantic, Qué.

Du troupeau Holstein de la ferme Irland, propriété de Georges Grégoire, Warwick. Le troupeau se compose de 45 bêtes dont 30 pur sang enregistrées et 15 croisées de choix. Production moyenne du troupeau dépassant 10,000 de lait. 7 vaches sont fraîches vèlées et 6 autres vèleront dans le mois prochain. Un jeune taureau de 6 mois acheté chez William Bousquet de La Présentation, Qué., fils de Grand Rang Montsique à la tête du troupeau du Collège MacDonald. Aussi tout le matériel de laiterie: 2 unités de refroidisseur De Laval, une trapeuse Universelle, un silo octogone 13' x 24', un tracteur Oliver 85, charrues 102 Oliver, un wagon sur pneus 34" x 17", un cheval noir 11 ans garanti partout. Conditions de paiement trois mois à 7% d'intérêt ou 6 mois à 8%. La vente commencera à midi, le 14 septembre. Le troupeau est accredité et sous contrôle R.O.P. Encanteur bilingue licencié: **Gérard Lafrance**, de Danville, Tél.: 45.

ANIMAUX A VENDRE, 10 vaches Holstein devant veler en octobre; 2 chevaux de 7 ans, pesant 1,700 lbs. S'adresser à **EVANGELISTE PAQUETTE**, St-Jérôme, R.R. No 1, Tél. 3002.

TROIS BOEUF Ayshire, 22 mois, 6 mois, 2 semaines, enregistrés, accredités, sujets d'exposition, venant de grande lignée laitière. S'adresser à **Antoine Fontaine**, 750 rue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe, Qué.

AUX LISEURS

CATALOGUE gratuit sur demande. Livres tous genres. Abonnements. **LE FOYER DU LIVRE ENRG.**, 5130, rue Jeanne-d'Arc, Montréal.

A VENDRE

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueurs de 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une d'une lb. \$1.00. Aussi coton jaune, longueur jusqu'à 4 vgs, 3 livres pour \$3.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à **SEARS**, Dept. T, 5186, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

COUPONS EN GROS

Aux magasins et aux "jobbers" seulement. Nous avons le plus grand choix de coupons de tissus aux plus bas prix. Soieries, lainages, cotonnades, nylons. Venez nous voir ou écrivez pour avoir notre catalogue gratis. **LA COMPAGNIE ABERTON LEE**, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal.

GRAND CHOIX de chansons populaires, 10 sous chacune. Aussi: Paroles pour caller 15c. Danseurs carrés 15c. **Antoine Fortier**, St-Zacharie, Québec.

SACS EN COTON

SACS de sucre vides, lavés, blanchis, repassés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfaction garantie ou argent remis. Prix: 30c. chacun. Nous vendons seulement par douzaine ou par paquets de 50 sacs. 2% tax en plus pour province de Québec. Demandez notre catalogue GRATUIT de marchandises sèches et de fil à tisser en coton. **FOYER D'ECONOMIE**, 3682 Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

LAINE A TRICOT 2 et 3 BRINS A VENDRE. Laine grise et blanche: \$1.70 la livre. Laine teinte (12 couleurs) \$1.95 la livre. Aussi couvertures, chemises, pantalons, coupe-vent, bas, etc. Payons le transport pour une commande de \$5.00 ou plus. **ECONOMISEZ** en achetant directement du manufacturier. Demandez notre catalogue. **LES TEXTILES DU GRAND MOULIN INC.**, Saint-Pascal, Co. Kamouraska, Qué.

CULTIVATEURS, sachez que Carrière Bagot Enrg. vous fournit le calcaire supérieur, dont le test atteint (98%), spécialement moulu suivant les recommandations des agronomes. **SEUL**, il fournira un rendement égal à votre rotation (5 ans), livré en vrac à St-Dominique, comté de Bagot, à \$2.00 la tonne. Exigez-le de votre camionneur, ou adressez votre commande à 705, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q., donnant le nom de votre camionneur. Il vous sera livré aux prix fixés par le Département de l'Agriculture.

VENTE SPECIALE DE COUPONS SATINS, TAFFETAS, CREPES, JERSEYS, 44-54" large, 1/4 à 1 1/2 long, prix spécial: 5 livres - \$2.75, 10 livres - \$4.30 50 livres - \$17.50, plus frais de poste. **MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS**, coton imprimé ou uni, mélange, prix spécial: 2 livres .90c, 5 livres \$2.00; en laine: 2 livres \$1.20, 5 livres \$2.80. **COUPONS DE COTON, BROADCLOTH et FLANELLE** mélange 1/2 à 1 verge: 3 livres \$2.85, 5 livres \$4.50. **COTON JAUNE** coupons de 1 à 3 verges .90c la livre. **LINGE A VAISSELLE** tous faits, 6 pour \$1.00. Commandes de \$4.00 et plus payées d'avance - pas frais de poste. Demandez notre liste de prix No 16. Conditions spéciales pour magasins. **ROSE TEXTILES**, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger, située (au petit bis) entre Louiseville et Maskinongé, sur l'ancienne route, tout près de la nouvelle, avec service d'autobus. S'adresser à **Paul Bastien**, R.R. no 3, Louiseville, Qué.

SACS A VENDRE

SACS de sucre et de farine non lavés, 27 c. chacun lavés, blanchis 30 c. chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à **JOS. LEBEL**, 510 rue VILLERAY, MONTREAL.

FILS A TISSER

Fil à tisser en coton "Homecraft" produit de la Dominion Textiles, en bobine de 1/2 lb. 2/8 naturel \$1.14 la lb.; 2/16 naturel \$1.29 la lb. Escompte spécial de 4% sur achat de 100 lbs et plus. Nous avons en main un beau choix de fil de couleur indélébile dans le 2/8 seulement. Liste de prix sur demande. **FOYER D'ECONOMIE**, 3682 boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

TOITURES GALVANISEES \$10.00 Feuilles 6-7-8-9-10 pieds longueur par 3 pieds largeur, couvrant 32 pouces. No. 28, \$10.00 le carré. F. A. B. entrepôts, Montréal. Agents demandés dans certains districts. **NATIONAL METAL ROOFING**, 1101 Plessis, Tél. HO. 7019 (M. André).

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN.

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins fleuris bien classés dans toutes les couleurs pastel. \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverte de chenille avec dessins de fleurs de fine chenille de Corduroy, \$7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS**, 2095 rue Bleury, Montréal, P.Q.

CUIRS ET TANNAGE

CULTIVATEURS: Vous avez besoin de nouveau cette année, à l'occasion de compléter vos provisions de cuirs. Le marché des peaux est bas, profitez-en pour les faire tanner; soit pour gants, chaussures, harnais, lacets, etc. Vous réaliserez des profits en réparant ou en confectionnant vous-mêmes vos articles de cuir à prix modérés. Confiez vos tannages. **Arthur Marcotte & Fils**, tanneurs, Portneuf, Co. Portneuf.

DIVERS

ARTICLES DE CHEVEUX **PERRUQUES**, toupets, transformations, changements, fait des cheveux de meilleure qualité. Demandez notre catalogue illustré. **TORONTO HUMAN HAIR SUPPLY CO.** 528 Bathurst St., Toronto.

SURPRISE: La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. **EVANS**, 111 Station G., Montréal.

"A vous qui avez de l'eau dure"

(à pression)

badgerisex votre eau

Une installation facile et très économique vous garantit de l'eau plus douce que l'eau de pluie. Pour renseignements, écrivez à:

LA COMPAGNIE BADGER,

Dept. T-3

432 Ouest, rue Ontario, Montréal

DIVERS: Accessoires de mise en conserve, égrenoise de blé d'Inde, sertisseuses à la main et avec moteur, extracteurs de jus, ouvre-boîte rebordure, hache-viande pour moteur, boîtes de conserve et étiquettes. Prix spéciaux sur quantité. Hôte gautrée aluminium 6 à 15' longueur, échelle extension EASY avec guides à rouleaux et nouveaux crochets. Peinture Pittsburg par 10 gallons, transport payé. Liste de prix illustrée sur demande. **J.-B. MONTAMBEULT**, Batican, Qué.

FUMEURS! FUMEUSES! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules "ANTI-NICO", éprouvées, inoffensives. Traitement complet avec instructions, \$2.10 port payé, ou C.O.D., \$2.34. **HALCO'S**, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

VOTRE TOIT COULE-T-IL?

Les vieux toits qui coulent peuvent être remis à neuf avec de l'amiant liquide "Elastic Roof Kote". Facile à appliquer, épargne de l'argent. **TRANS-DOMINION CEMENT PAINT CO.**, Dept. port payé. Renseignements complets. F. 431 King St. West, Toronto, Ont.

FILS A TISSER

Fil en coton, "Dominion Textiles" 2/16, 2/8, 4/8, corde à vadrouille, naturel, et couleurs indélébiles. Rayon, 2/16, 2/8, laine. Fil métallique, chenille, ratine, bouclic, soir, floss, lin, fil à coudre, 6,000 vgs. Prix les plus bas. 4% donné sur commande de 100 lbs et plus. Liste de prix sur demande. **LA FILEUSE ENRG.**, R. R. Sillery, Québec.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalent à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleuris larbale, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à **SEARS**, Dept. T, 5486 St-Urbain, Montréal.

\$\$ FAITES DE L'ARGENT !!

Toutes couleurs pouvant s'appliquer, pleine largeur, 1/2 à 1 verge, 10 livres \$6.50. Lainage à manteau 58" ou pantalon, noir, rose, rouille ou marin, verge \$1.89. **MORCEAUX** laine pour couvre-pieds .65 et 5 livres \$2.98. Flanelle non blanchi 37", verge 31, 10 verges \$2.98. Tricot circulaire Penman 75, verge 45. **COUVRE-PIEDS** flanelle, lit double, second, gris ou blanc barré, paire \$2.98. Marquisette, coton 30 verge, d'orion 53 verge. Listères à tapis 30 livres \$1.50. Echantillons et catalogue gratuit. Des coupons, crêpe, taffetas, satin d'automne, 1/2 à 1 vgs, 3 livres \$1.10; 10 lbs 1.5 vgs (30 vgs) \$6.89; 10 livres \$2.98. Cartes de Noël: 39 pour 98. Bas nylon second Fullflashon, douz. \$3.00. Bas de coton et lisse second, douz. \$2.25. Gants de travail cuir, douz. \$3.85. Bas homme, laine à carreaux, douz. Coton jaune, 36", verge 27, à drap 75", verge 64, 10 sacs de sucre Crêpe Bruck 42", verge 49c. 10 lbs coupons lainage (1/2 vgs à 1 1/4) environ 15 pour \$4.69. Marquisette de coton 5 vgs pour \$1.00. Double 3 lbs (environ 10 vgs) pour 59c. On invite: magasins, colporteurs à venir voir nos prix réduits.

Mme I. SHAEFER

Drummondville, P.Q. C. 264

TABAC ELIMINATOR

Remède scientifique contre l'habitude de la cigarette. Feuillet gratuit, écrire à **C. W. KING PHARMACAL CORPORATION LTD.**, Box 303, Walkerville, Ont.

PERLES — PATRONS, 42 patrons pour perles: robes, costumes, chapeaux, etc. Papier à tracer, aiguille à perler, perles. Le tout pour \$1.00. **BRODERIE FRANÇAISE**, 2119 est, Mont-Royal, Montréal, P.Q.

SACS de sucre et de farine non lavés 27c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30 c. chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENRG.**, Casler Postal 31, Station R., Montréal 10.

VETEMENTS A RABAIS

"Moitié prix. Complète "Worsted" faite sur mesures, tout laine, non réclamée, neuve, \$25.50, complète "Worsted anglais" de qualité \$31.50, \$34.50. Complète tout laine et gabardine de haute qualité, \$39.50. Pantalons pure laine \$8, \$9.50, \$11.50. Pardessus printemps et automne, tout laine \$25.50, \$31.50, \$34.50. Prix en dessous du coût de la manufacture. Mentionner grandeur de poitrine, âge, taille, longueur de jambe, grandeur, pesantier, couleur préférée, modèle devant s'imposer ou croisé. Expéditions par maille affranchie C.O.D. Satisfaction ou argent remboursé. **ESCORT CLOTHES**, Dept. E. 7243, St-Hubert, Montréal.

SOUDEURS — "ARC A SOUDER", 110-120 volts CA, soude, ramolli, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attaches de l'arc métallique et la flamme, les carbones flux tiges, masque. Seulement \$28.50. Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. **WELDING MANUFACTURING CO.**, 239 CR Canal St., New-York City, N.Y.

SEIGLE D'AUTOMNE à vendre, excellente qualité. Ecrire ou téléphoner à: C. Turcot, Yamachiche, Co. St-Maurice.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées pour enseigner à l'école du village St-Joseph du Lac. Salaire \$1,100.00 par année. Logis dans l'école. Chauffage central, eau courante, etc. S'adresser à **ROLAND TROTIER**, sec., St-Joseph du Lac, Co. Deux-Montagnes. Tél. 5403 St-Eustache.

INSTITUTRICE DEMANDEE pour Commission Scol. Ste-Catherine d'Alexandrie de Laprairie pour 2e année. S'adresser au président, M. Victor Surprenant.

DEUX INSTITUTRICES DEMANDEES pour la municipalité scolaire rurale. Les ch. menoslotar uveton afvof PJ ecvchemins sont ouverts à l'année pour l'automobile. Salaire \$1,200.00 pour l'année. Pour renseignements, s'adresser à **DONAT DESCHENES**, sec.-trés., Ste-Philomène d'Egan, Montcerf, P.Q.

INSTITUTRICES DEMANDEES pour la municipalité scolaire de Chute Saint-Philippe, écoles avec toutes les commodités. Salaire \$1,100. Référence, s'adresser à **HENRI BELEC**, sec.-trés., Chute St-Philippe, Co. Labelle, Qué.

DEUX INSTITUTRICES demandées. Salaire \$1,200.00 par année. S'adresser à **M. LEOPOLD GRAVEL**, Comm. Scolaire, paroisse de Terrebonne, P.Q. Tél. 4.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE St-Victor de la Ferme demande 3 institutrices diplômées pour école simple 1ère à 7e année. Salaire \$1,050.00. S'adresser à **HERVE GRENIER**, sec.-trés., Trecegon, via Amas, Abitibi-est, P.Q.

MACHINES AGRICOLES

DECOLTEUGE et arracheuse de betteraves McCormick, Dering avec ou sans tracteur, en très bonne condition. **LUCIEN DAGENAIS**, Ste-Rose, Co. Laval, Tél. 2740.

A VENDRE presse Moody sur pneus, en bon ordre, avec 2 rales d'air. **ALEXANDRE FAFARD**, 639 Lachenaie, Co. L'Assomption, P.Q.

PNEUS NEUFS — Marque Garantie Firestone — Moins cher que partout au Canada — Demandez nos prix — Pneu DUPONT Tires, Casier 983, Trois-Rivières, P.Q.

PRESSES à foin à poulver, très bas prix, coupe-fourrage, papec neuf avec projecteur à fourrage pour \$1,450, à vendre ou à échanger, tracteurs usagés de toutes sortes. S'adresser à **ROLAND VILLEMAIRE**, St-Rock de l'Assomption, Co. L'Assomption, P.Q.

A VENDRE moulin à battre Dion, pas de soigneur, en bon ordre, bonne condition. **ARTHUR CAMPEAU**, St-Hermas, Co. Deux-Montagnes, P.Q.

A VENDRE: AUBAINE pour jardiniers-maraichers, 1 bécheuse rotative "Seaman Tiller" de 72 pces, avec moteur Continental B. 427 de 125 HP en parfait ordre au tiers du prix coûtant, soit \$1,500. S'adresser au Dr R. COULOMBE, Ste-Marthe, Co. Vaudeville, P.Q.

VENDRAIS ou ECHANGERAIS pour vaches ou taures, tracteur Ford 1951 avec pelle, cultivateur, sarclur, brisa motte, tracteur comme neuf. **LAVALIER FARMS**, Ste-Brigide, Ouberville.

A VENDRE moulin à battre Dion 1932 No 22 x 38. Presse à foin 1950, grosse Moody. S'adresser à **ORIGENE RENAUD**, St-Joachim, La Plaine, Co. L'Assomption, P.Q.

A VENDRE 1 Heuse à blé d'Inde International, 1 tracteur Case avec charrues hydraulique, 1 tracteur Ford Ferguson avec charrue. S'adresser à **LOUIS-GEORGES LEVEILLE**, Mascouche, R.R. no 3, Co. L'Assomption.

CHAUDIERES-TRAYEUSES complètes avec pulsateur, Cockshutt, Massey-Harris, Perfection, 2 Chore-Boy, 2 compresseurs De Laval garantis pour trois chaudières. Ovide Brouillette, L'Assomption. **A VENDRE** camion 6 tonnes G.M.C. avec charrue, Camion de l'armée \$1,500. Souffleur Dero. En très bonnes conditions. Léonidas Guy, St-Jérôme, R.R. 1, Co. Terrebonne, Tél.: 3011.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG.** Casler 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

JEUNE FILLE DEMANDEE pour travail auprès des enfants - \$45 par mois, logée, nourrie. S'adresser à 1801 Blvd. Gouin est, Montréal, Tél.: DU-8-2660.

COUPLE avec enfants demande emploi sur ferme, logement compris. Fournira références. Ecrire pour renseignements **GUILAUME MARSOLOIS**, St-Jacques, Montcalm, Tél.: 193-R.

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

FERMIER EXPERIMENTE. Femme tient-droit restaurant, moitié revenus. Animaux, roulant, logement, meubles fournis. Envoyez détails complets, références. Case postale 3, Contrecoeur (Village), P.Q.

JEUNE FILLE pour service domestique dans famille canadienne; 4 enfants dont 2 d'âge scolaire. Mme MAGNY, 644, Bloomfield, Outremont, P.Q.

HOMME BILINGUE, entre 20 et 30 ans, élevé sur la ferme, travail de bureau, fabricant et distributeur de fournitures agricoles, bonne chance de promotion. Ecrite de votre main, mentionnant âge, études, expérience et salaire désiré à Case postale 14, 515 avenue Viger, Montréal.

VEAUX NAISSANTS mâles ou femelles. Type Aberdeen Angus, boucherie, purs, non enregistrés. René Végard, Abbotsford, Rouville, Qué.

JEUNE HOMME de 25 ans pour la récolte des jardinets. Pouvoir fournir des références. S'adresser à M. Pierre-Paul Bauriol, St-Martin, Co. Laval, Qué.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guérites, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPRENEUR**, 15 Lalemant (coin Dorchester) Québec

POUSSINS - POULETTES

DEPUIS trois ans j'achète des poussins Bray — je ne peux en dire que du bien — écrit M. Victor Gagnon, Gracefield, Québec. "Ils nous donnent de bons profits". Nous recevons plusieurs lettres semblables au sujet des poussins Bray... ce qui prouve notre expérience de 30 années. Nos clients sont satisfaits des résultats obtenus. En considérant les poussins d'automne soit pour les troupeaux 1954 ou les broiler 1953, écrivez-nous pour avoir les renseignements au complet en français. Il est bon de commander d'avance, spécialement les broiler. **FRED W. BRAY, LIMITED**, 122 John Street, North Hamilton, Ont. (Plusieurs branches dans le Québec, toutes les règles de santé observées).

A VENDRE, environ 1,500 poulettes P.R.B. et L.S. âgées de 5 mois, bien développées et de bonne lignée de ponte. **ALCIDE LACHARITE**, aviculteur, Saint-François du Lac, Co. Yamaska, P.Q.

A VENDRE 6,000 poulettes N.H.P.R.B. Poulettes noires et aussi Light Sussex de 13 semaines à \$1.25. S'adresser à **ANDRÉ LORTIE**, St-Eustache, Rivière Nord, Co. Deux-Montagnes. Tél.: 3918.

ESSAYEZ Top Notch, poussins approuvés et dindonneaux et vous revendrez. Standard Quality, poulettes de race lourde prix aussi bas que \$16.20 par cent. Aussi non-sexés et coquets à des prix de compétition. Poussins Broiler spécial. Dindonneaux Bronzes 2 semaines, 89c; 3 semaines 99c; 4 semaines \$1.00. **TOP NOTCH CHICK SALES**, Guelph, Ontario.

ACHETEZ la bonne race de poussins afin qu'ils remplissent la fonction voulue. Nous avons la race spéciale pour une production d'œufs maximum, pour broiler, ou pour producteurs. Production continue à l'année. Poussins approuvés qualité Standard, poulettes de race lourde \$16.45 par cent. Nous pouvons offrir ces bas prix à cause de la grande demande de coquets. Pour plus d'argent ajoutez \$1.00; pour plus de profit ajoutez \$3.00; pour producteurs spéciaux ajoutez \$4.00 par cent. Aussi non-sexés, coquets à des prix de compétition. Dindonneaux, poulettes plus âgées, poussins en croissance, dindons en croissance. **TWEDDLE CHICKS HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

DINDONNEAUX canadiens approuvés Bronze, Beltsville, blanc, non-sexés, dindes 99c, dindons 59c. Pour 2 semaines ajoutez 20c; pour trois semaines ajoutez 30c. Pour 4 semaines ajoutez 40c. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES**, Fergus, Ontario.

A VENDRE deux incubateurs, un de marque Bundy, presque neuf, capacité 6,000 œufs, l'autre de marque Buckeye, capacité 16,000 œufs. S'adresser à: **Couvoir René Balleau**, St-Janvier, comté Terrebonne. Tél.: 3401.

ELEVEURS DE BROILER essayez notre race pure d'hybrides New-Hampshire et vous revendrez. Nous avons aussi les races d'hybrides Light Sussex, New Hampshire, New Hampshire X Light Sussex, Columbian Rock X New-Hampshire, White Rock X New-Hampshire, White Rock Light Sussex, New-Hampshire X Barred Rock, non-sexés et coquets. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ont.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER Nos poussins vous apporteront plus de profits parce qu'ils sont de qualité supérieure en fait de santé, de vigueur, de croissance rapide et de production très élevée. Demandez notre catalogue qui contient un Guide avicole. **COUVOIR COOPERATIF DE PONT-VIAU**, 25 BOULEVARD TASCHE-BAU, MONTREAL 9, P.Q.

POUR AVOIR DU SUCCES, commandez nos poussins "Certifiés" et approuvés. Nous incubons toute l'année. Poulettes d'un jour à prix spéciaux pour livraisons durant les prochaines semaines. Aussi poulettes de 12 semaines et 4 mois et demi. Demandez notre "Certifié" Boire & Frères, Wickman, Co. Culaire pour plus de détails. **COUVOIR Drummond**, P.Q.

20c POULETTES 20c

Poulettes approuvées, production des œufs, poulettes 20c, coquets 15c, mélangés \$14.95 par 100. Hamp. X Rock, Rock Barré, New Hamp., Rouges, Sussex, R.X.S. et S.X.R. Livraison immédiate. **C.O.D. SUN VALLEY HATCHERY**, Chatham, Ontario.

CHOIX de 1,500 poulettes chez **BENOIT LACOURSE**, St-Wenceslas, Nicolet, âgées de 5 mois, Race Light Sussex, prix \$2.50. Tél. 51.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 35 c. IMPRESSION 4 c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5 c. frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.** Station Hochelaga, Dépt. L, Montréal.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'opération, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dépt. 200, Preston, Ont.

ETES-VOUS CHEVES? Nouveaux levélords patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS**, 146 King Street East, Kitchener, Ontario

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès? Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. **LES SEMENCES LAVAL**, 88-B Boulevard Labelle, L'ABORD-A-PLUFFE, Qué.

TOUX, RHUME, GRIPPE... Prenez cet excellent tonique: Biphosphate médian, soulage, fortifie l'organisme, 1 bouteille: \$1; trois, \$2.50. Port payé. **FRERES MARISTES**, Le Rosay, Iberville, Qué.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par Les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte. Abbaye des Pères Cisterciens, Rougemont, Qué.

UN REMEDE NATUREL qui met fin rapidement aux troubles du foie. Il purifie le sang, aide l'estomac et l'intestin. Un excellent remède de santé pour tous. Par maille \$1.00 ch. **SPECIAL** 6 pour \$5.00. Adresse: **CHS-EUG. GIRARD**, herboriste, 52, 38ème Avenue Laval ouest, Co. Laval, Qué.

TERRES A VENDRE:

FERME A VENDRE, 200 arpents en culture, dans la région de St-Hyacinthe, roulant neuf au complet avec tracteur, troupeau pur-sang eng., accredité, vacciné. Raison: mortalité. S'adresser à la **FEDERATION DE L.U.C.C.**, 1697 Girouard, St-Hyacinthe, C.P. 11, Tél. 45295.

PROPRIETE AVICOLE à vendre dans le village de St-Damase, à 300 pieds de la Coop. Avicole, comprenant maison neuve, avec garage, poulailler à 3 étages 28 x 36 installation moderne, contrôle ventilation automatique. Ceci comprend 2 terrains de 60 x 160; un troisième, même largeur, est vacant. S'adresser à **FEDERATION AVICOLE**, St-Damase, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE, terre de 85 acres, sur route nationale, un mille du village; une autre, 100 acres, partie en bois, roulant, un tracteur Ford, etc., eau courante, électricité, prix raisonnable. **T.-LOUIS DUFOUR**, R.R. No 1, Amqui, Co. Matapédia, P.Q.

BONNES TERRES A VENDRE Pas d'agents. S'adresser à: **LA FEDERATION DE L.U.C.C. DE NICOLET**, C.P. 173, Nicolet, P.Q., Tél. 396.

FERME, Vente à sacrifice, 140 arpents de belle terre grise cultivée, avec maison, grange, rouleau de ferme complète. A être vendu avec récolte \$16,000. Située aux Cédres. Pour renseignements complets, s'adresser à **M. PIERRE TROTIER**, Jour R-3-5379 ou écrire 4741 Côte-des-Neiges, Montréal.

A VENDRE cause mortalité, terre 195 arpents, 10 en bois, eau courante, électricité. S'adresser à **Mme LAURENT DAIGNEAULT**, St-Bruno, Co. Chambly, P.Q.

A VENDRE terre planche, 90 arpents en culture, bien bâtie, roulant au complet à 10 milles de Trois-Rivières. Animaux 30 bêtes, ronde de lait, avantageuse. Eclaircissement et eau courante. S'adresser à **REAL MASSON**, St-Maurice, Co. Champlain, P.Q.

BOUCHERVILLE — 150 arpents, tous cultivables, route ouverte l'hiver, voisin de l'école, bonne bâtisse, eau courante, électricité, téléphone, maison 2 logements. **LIONEL DECARIE**, 3ème rang, Boucherville, P.Q.

TERRE A VENDRE, 96 acres, 50 en culture, tout du terrain planche, bon égoût, rang 6, 2 1/2 milles de Senneterre, près de la route Mont-Laurier. Cause de maladie. S'adresser à **XAVIER LEVERT**, Senneterre, Québec.

TERRE de 135 arpents, bâtiments et maison neuve, électricité, eau courante, un mille du boulevard, chemin ouvert à l'année, lait expédié à Montréal. S'adresser à **CHARLES-EMILE COUPAL**, St-Bruno, Co. Chambly, P.Q.

Le commerce...

(suite de la page 1)

Grande-Bretagne, avaient été de 10,165,900 boisseaux.

L'Australie également n'a vendu que 110,000 boisseaux pendant la même semaine. Le chiffre total de 2,091,000 boisseaux se compare à 16,001,200 boisseaux vendus en

L'agriculteur canadien-français

(Suite de la page 4)

aussi retenu que, dans les épreuves et les misères, le plus pratique est encore de s'en tirer soi-même, sans trop compter sur les autres, et pas même sur l'Etat. Sur ce point, ceux qu'avec orgueil vous pouvez appeler vos ancêtres, vous ont donné un magnifique exemple d'audace et de vitalité. Rappelez-vous: un jour, ces hommes de France ont appris qu'il y avait des terres à prendre là-bas, par delà l'Atlantique, des terres en friche, leur disaient-ils, depuis le commencement du monde. Sans se laisser rebuter par les risques alors mortels des traversées océaniques, ils ont passé la mer et, ces terres, ils sont venus les prendre. Au lendemain de la conquête, on leur ravit à peu près tout, tout ce qui du moins pouvait les conduire à la richesse, à l'exploitation légitime de la meilleure part de l'héritage ancestral. On les parqua dans leurs fermes souvent ruinées, sans autre espace où s'étendre que la forêt vierge. Les vaincus de 1760 lièrent partie plus solide et plus amoureuse avec la jeune terre canadienne qu'ils savaient créatrice de vie

vertu de l'accord pendant la semaine correspondante l'an dernier, exception faite du blé livré à la Grande-Bretagne. Le chiffre de l'an dernier, si l'on tient compte des envois à la Grande-Bretagne, s'établit à 16,404,900 boisseaux.

VENTES AMERICAINES

En subventionnant les exportations, les Etats-Unis ont réussi à vendre 1,871,000 boisseaux, dont 1,357,900 au Japon et 330,300 au Portugal. C'est peu en comparaison des 5,372,000 boisseaux exportés par les Etats-Unis à tous les pays signataires de l'accord, la Grande-Bretagne non comprise.

L'ensemble des ventes jusqu'au 28 août conformément au nouvel accord représente à peine le quart du chiffre de l'an dernier. Ces ventes ne s'élèvent qu'à 29,765,700 boisseaux au regard de 111,678,000 boisseaux, compte non tenu de la Grande-Bretagne, et de 130,578,600, y compris celle-ci, l'an dernier.

Les Etats-Unis ont vendu jusqu'ici 13,909,300 boisseaux en comparaison de 43,921,100 ou 50,535,900 l'an dernier; le Canada 10,863,200 au regard de 50,756,100 ou 55,233,500; l'Australie 4,991,000 contre 12,000,900 ou 24,772,500.

Seize pays n'ont pas encore entrepris leurs achats en vertu du nouvel accord. L'Allemagne a différé l'achat de 7,340,000 boisseaux qu'elle se proposait de faire aux Etats-Unis.

POINTS DE VUE DIFFERENTS

Il est évident que les pays importateurs ne voient pas les choses du même oeil que les dirigeants des pays exportateurs.

Par contre, le ministre canadien du Commerce, le très hon. C. D. Howe, a émis l'opinion que la Grande-Bretagne ne fait que retarder ses achats, mais qu'elle commandera vraisemblablement à peu près la même quantité de blé canadien que d'habitude au cours de l'année agricole.

Par contre, les importateurs britanniques assurent qu'à moins d'un accord spécial le Canada pourra se compter chanceux si la Grande-Bretagne lui achète la moitié de sa commande habituelle.

La moitié du blé importé utilisé en Grande-Bretagne provient des réserves gouvernementales. Quant à l'autre moitié, un plus grand nombre de pays offrent beaucoup plus de blé qu'en n'importe quelle autre année depuis le début de la seconde grande guerre.

Les importateurs ne peuvent comprendre également le point de vue officiel canadien d'après lequel les surplus seront utiles si la récolte de l'an prochain enregistre une baisse normale.

SURPLUS CONSIDERABLE PREVU

Le surplus de la présente récolte s'annonce tellement considérable que le Canada n'aura pas besoin de récolte l'an prochain.

Jusqu'ici, au cours de la présente saison, la Russie n'aurait pas vendu de blé à la Grande-Bretagne, mais c'est probablement parce que les importateurs britanniques n'achètent presque pas de blé. On croit que des négociations ont été amorcées pour l'achat en Russie de grains à bestiaux.

Lors d'une récente visite à Moscou, M. Harold Wilson, ancien président du Board of Trade dans le gouvernement travailliste, a eu l'impression que la Russie serait heureuse de vendre du blé à la Grande-Bretagne si l'on pouvait s'entendre sur des conditions.

Il a cru qu'elle serait plus disposée à vendre qu'au cours des précédentes années, parce que tout comme certains autres pays elle est à court de sterling et veut en gagner.

et de force et à eux deux, ils fabriquent ce petit peuple que rien jusqu'ici n'a pu tuer et qui n'a pas encore envie de mourir. Plus tard, lorsque le blocage des terres paraissait menacer ce même peuple d'asphyxie et lui ravir le seul bien qu'il pouvait espérer, je vous ai dit avec quelle splendeur bonne humeur et quel entrain irrésistible il fit sauter verrous et barrières. Ainsi toute une histoire vous apprend à ne pas vous cacher la gravité de vos problèmes actuels, mais, en même temps, à ne pas les tenir pour insolubles. Je le sais, les temps ont changé, et, avec le temps, les problèmes se sont singulièrement amplifiés et compliqués. Nous sommes en attente devant un époque, un monde dont nul ne sait ce qui sortira. Mais une génération d'hommes qui, dans ses réserves, s'est ménagé autant de cœur que d'esprit, le fruit du travail, la passion de son métier, n'a pas le droit de désespérer de l'avenir. Et il appartient aux fils des conquérants du Saguenay de ne pas rester en deçà de l'histoire de leurs pères.

(à suivre la semaine prochaine)

50 millions de...

(Suite de la page 1)

nier, elle avait été de 280,000,000. La consommation a augmenté d'environ 1,000,000 de livres par mois, mais elle est loin d'atteindre le niveau de la production. Les réserves, le 1er août, se chiffraient par 77,186,000 livres alors qu'elles n'étaient que de 59,215,000 livres, le 1er août 1952.

Le prix minimum du beurre fixé pour deux ans par le gouvernement est de 58 cents la livre.

Le gouvernement revend le beurre aux commerçants durant les mois d'hiver à un prix légèrement supérieur, qui comprend la manipulation et les frais de transport. Il ne le vend toutefois pas pour favoriser le profit. Le gouvernement veut qu'il soit revendu aux consommateurs à un prix raisonnable et que le détaillant ne fasse que quelques cents de profit par livre.

Lorsque le programme de prix de soutien a été mis en vigueur, en 1949, le gouvernement acheta environ 48,000,000 de livres de beurre. En 1950, il en acheta 33,600,000. Un an plus tard, en 1951, il en eut pénurie et le gouvernement n'acheta pas de surplus. Le Canada fut même obligé d'importer du beurre pour subvenir à la demande.

En 1952, le gouvernement acheta 30,700,000 livres et en revendit moins de la moitié durant l'hiver 1952-1953.

Deux cultivateurs...

(Suite de la page 9)

Laprise, Mme Cyrias, Colombiers, Saguenay: 832.5; 8c — Juneau, Ubald, St-Ubal, Portneuf: 827.5; 9c — Quimel, René, Lac du Cerf, Labelle: 824.0; 10c — Pagé, Azarias, Val Limoges, Labelle: 815.5; 11c — Ouellet, Médard, Chambord Jet, Roberval: 813.5; 12c — Sauvageau, Nazaire, St-Ubal, Portneuf: 810.5; 13c — Poisson, Alphée, St-Honoré, Chicoutimi: 808.5; 14c — Allard, Marcel, La Minerve, Labelle: 776.5.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"

HORIZONTALEMENT

- 1— Qui ronge la pierre.
- 2— Se séparent en rayons.
- 3— Qui vendent ou fabriquent de la toile.
- 4— Interjection. — Pr. pers. — Règle double.
- 5— Partie dure du corps humain. — Qui font partie d'une fédération.
- 6— Pron. démonstratif. — Année. — Petit ruisseau.
- 7— Préfixe, signifiant au dehors.
- 8— Unité monétaire bulgare. — Détérioration.
- 9— Titre donné, en Angleterre, aux pairs du royaume. — Du verbe élire.
- 10— Prince troyen. — Opiniâtre.

VERTICALEMENT

- 1— Mélange de brique pilée et de résine fondue.
- 2— Passage entre les îles de Sel et d'Orégon. — Agent politique de Louis XV.
- 3— Espèce de jeu d'homme. — Partie extérieure de la bouche.
- 4— Poète et homme d'Etat anglais, né à Horton. — Prép. qui marque l'origine.
- 5— Fille d'Adalric. — Pron. pers.
- 6— Pleux. — Bassin d'un port, surtout

dans la Méditerranée.

- 7— Ch.-l. de c. (Vendée).
- 8— Unité de mesure agraire. — Du verbe rire.
- 9— Le ventre et quelquefois l'estomac. — Orient.
- 10— En les. — Dieu de la guerre, chez les Gaulois. — Possédé.

(Voir solution en page 23)

Dans le monde des éleveurs

par

Vic Pelchat, agronome

Pour faire suite à l'article de la semaine dernière, répétons que les moyens de propagation des maladies dans une porcherie sont nombreux. Le manque de précaution de certains éleveurs tout comme le manque d'hygiène dans certaines porcheries laissent des portes grandes ouvertes à des invasions qui sont parfois la cause directe d'un fort pourcentage de mortalité; de telles invasions font toujours une opération douloureuse dans la porte-monnaie et elles y laissent souvent des trous irréparables.

Les grosses porcheries sont exposées à recevoir de nombreux visiteurs — de toutes sortes — et qui sait ce qu'ils peuvent apporter avec leurs pieds. C'est pour cette raison qu'à l'Institut Agricole de Guelph, Ontario, on a placé, à l'entrée de la porcherie, un grand plat, disons de la grandeur d'une poche vide de son, et on place dans ce plat des vieilles poches imbibées de créoline. Dans une autre porcherie, le propriétaire avait placé environ un pouce de chaux dans un plat semblable à celui qui est utilisé à Guelph. Tous les visiteurs entrant dans ces porcheries doivent mettre les pieds dans la créoline ou la chaux, et on me disait, à Guelph, que c'est une précaution que l'on devrait prendre dans toutes les porcheries.

Dernièrement, j'ai visité des porcheries très modernes dans lesquelles on a installé des nettoyeurs automatiques et je me suis posé un gros point d'interrogation, non pas au point de vue de l'utilité d'une telle installation comme moyen d'économie de travail et de temps mais au sujet des possibilités de transmission de maladies. Supposant qu'un mal contagieux atteigne un lot de porcs dans un enclos et que le nettoyeur automatique passe à l'intérieur de tous les enclos de la porcherie, il me semble qu'il y a un grand danger d'infester toute la porcherie en bien peu de temps. Si le nettoyeur automatique passe à l'extérieur des enclos le danger semble évidemment être moins grand et je croirais, jusqu'à preuve du contraire, que c'est une sage précaution d'installer un tel nettoyeur à l'extérieur des enclos. A tout événement, je discuterai certainement de cette question avec les autorités du Service de la Santé des animaux.

Puisqu'il est question du Service de la Santé des animaux, je suis heureux de saisir cette occasion pour souligner le rôle magnifique que joue dans la santé de nos animaux le laboratoire de recherches vétérinaires. Le Dr Roland Fillion, de ce laboratoire, à qui j'ai dû avoir recours à maintes et maintes reprises, mérite certainement toute notre admiration pour ses capacités et ses connaissances qu'il met continuellement au service des éleveurs. Les éleveurs de porcs doivent être énormément reconnaissants au Dr Fillion pour tous les services qu'il leur a rendus et l'empressement qu'il a toujours su mettre à rendre ces services. Je sais fort bien que les connaissances du Dr Fillion et son empressement à s'attaquer au travail ont permis à des gros éleveurs de prévenir des pertes qui, sans son aide et ses recommandations, auraient été parfois irréparables.

Dernièrement, il m'a été donné de constater que certains éleveurs croient encore que des porcelets naissants dont la mère n'a pas de lait sont assurément condamnés à mourir. C'est une erreur et si le cas se présente dans votre porcherie, n'hésitez pas un instant pour faire venir le vétérinaire qui, par une injection donnée à la truie, vous évitera de subir une telle perte.

Ce sont là quelques observations faites au cours de visites récentes et je termine cet article en ajoutant encore un mot au sujet de la rhénite, à l'intention toute particulière de ceux qui achètent des porcelets. Soyez toujours très attentifs et n'achetez pas de porcelets dans des endroits où vous constaterez la présence de ces porcs à nez tordus qui sont affectés par la rhénite ou qui ont eu à souffrir de la grippe des porcelets, car ils ne seront qu'une cause de difficultés et de pertes d'argent pour vous.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payés lundi, le 7 sept., aux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern - Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Porcs abattus

A	31.50
B1	31.10
B2	30.85
B3	30.50
C	29.50
D	29.25
Léger	29.60
Lourds	29.00
Semi-castrats	23.00
Extra-lourds	23.50-26.50
Truies	21.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Choix	13.00
Bonnes (locales)	12.00-12.50
Moyennes	10.00-12.00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés en collaboration avec l'association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont : la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Donavan M.G., Lauzon F., Maher, Enr., Mitchell & Heall et Ryan & Boyne, Rodolphe Tassé agents à commission et Meunier & Frère acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue représentant divisionnaire, 316 rue Bridge, Montréal 22 (Wylbank 6363).

Communes 8.00-10.00
(cutters et canners) 5.00-8.00

Taureaux

Bons et choix	12.00-13.50
Communes et moyennes	8.00-12.00

Veaux de lait

Bons et choix	22.00-24.00
Communes et moyennes	15.00-21.00
Veaux d'herbe et veaux d'un an	8.00-11.00

Moutons

Vieux moutons	4.00-8.00
Agneaux, bons	18.50-20.00
Communes	15.00-18.00

Taures

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	13.00-15.00
Communes	8.00-13.00

Bouvillons

Choix et bons	20.00-21.50
Moyens	16.00-19.00
Communes	8.00-16.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant mardi, le 8 sept.

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	47c-50c
A	46c-49c
B	41c-44c
C	30c-31c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	41c-44c
A	40c-43c
B	35c-38c
C	22c-25c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	40c
A	39c
B	34c-36c
C	20c-21c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	42c
A	39c-41c
B	34c-36c
C	20c-21c

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	33c
A	37c-38c
B	35c-36c
C	28c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(De 4 à 5 livres)

Spécial	36c
A	35c-36c
B	33c-34c
C	26c

(Moins de 4 livres)

Spécial	34c
A	33c-34c
B	31c-32c
C	21c

Jeunes dindes et jeunes dindons

Plus de 18 livres A 54c

Moins de 18 livres A 52c-54c

Vieilles dindes et vieux dindons

Plus de 18 livres A 47c

Moins de 18 lbs 47c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus	28c-29c
De 4 à 5 livres	26c-27c
Moins de 4 livres	23c-25c

Poulets

Plus de 5 livres	34c-37c
4 à 5 livres	30c-32c
3 à 4 livres	28c-30c
Moins de 3 livres	23c-30c

OEUFS

Prix payés mardi, le 8 sept.

Inclusivement

Prix aux producteurs à Montréal
Oeufs non classés
(caisses retournées)

Gros	63c
A-Moyens	50c
Petits	32c
B	42c
C	32c

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

Gros	66c-68c
A-Moyens	53c-55c
Petits	35c-37c
B	45c-47c
C	35c-37c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Gros	72c-75c
Moyens	60c-63c
Petits	44c-47c
B	51c-54c
C	40c-43c

Prix aux détaillants aux consommateurs (cartons de douzaines)

Gros	80c-83c
A-Moyens	67c-70c
Petits	51c-54c
B	58c-61c
C	47c-50c

Québec et de 12% au Canada.

Production de fromage "Cheddar":

Juillet 1953: 1,840,000 lbs (Canada: 10,341,000).

Juillet 1952: 1,971,000 lbs (Canada: 9,492,000).

Diminution de 7% dans Québec et augmentation de 9% au Canada.

Janvier-juillet 1953: 5,465,000 lbs (Canada: 40,096,000).

Janvier-juillet 1952: 5,686,000 lbs (Canada: 36,105,000).

Diminution de 4% dans Québec et augmentation de 11 pour cent au Canada.

Entreposage de beurre:

1er août 1953: 33,399,000 lbs (Canada: 77,186,000).

1er août 1952: 25,412,000 lbs (Canada: 59,215,000).

1er juillet 1953: 25,760,000 lbs (Canada: 60,306,000).

Entreposage de fromage:

1er août 1953: 12,214,000 lbs (Canada: 39,019,000).

1er août 1952: 14,545,000 lbs (Canada: 39,141,000).

1er juillet 1953: 10,106,000 lbs (Canada: 35,327,000).

Les prix du beurre à Montréal, tels que cotés sur la Bourse canadienne des denrées, pour le produit de première qualité, montrent une moyenne de 58 cents en juillet 1953 contre 58 cents en juillet 1952. Le prix du fromage est de 29½ cents la livre, comparé à 29¼ cents l'an dernier.

Le prix de la livre de gras en juillet était de 63 cents la livre pour le gras converti en beurre (contre 64 cents en juillet 1952) et de 67 cents la livre pour le gras converti en fromage (contre 67 cents en juillet 1952).

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le trafic a été plutôt calme sur le marché des oeufs au cours de la dernière semaine. Toutes les catégories ont enregistré une baisse graduelle des prix par suite d'une demande prudente. Ce n'est pas que les offres ont été abondantes, mais le mouvement vers les détaillants a manqué d'animation, vu que les commerçants ont montré peu d'empressement à s'approvisionner pour la fin de semaine.

Le marché des volailles est soutenu sans changement de prix, sauf pour ce qui est des poulets à griller qui sont un peu plus fermes. Les réceptions ne sont pas très abondantes et elles sont vite achevées dans les voies du détail.

Le marché à bestiaux

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Mardi, le 8 septembre, les arrivages se chiffraient à 1,177 bovins, 1,641 agneaux et moutons, 1,650 veaux et 1,028 porcs.

Malgré le sarrivages moins nombreux de bovins, les transactions s'effectuèrent lentement à des prix à peu près stables. Les bovins offerts en vente étaient plutôt de qualité commune et moyenne; seulement trois lots de bouvillons, bons et choix, furent vendus de \$20.00 à \$21.50. Les bonnes vaches se vendaient de \$12.00 à \$13.00 et les bons taureaux de \$12.00 à \$13.50.

Les veaux s'échangeaient facilement à des prix stables rapportant de \$22.00 à \$23.00 et même jusqu'à \$24.00 pour les bons et les choix. Les veaux d'herbe et veaux d'un an variaient de \$8.00 à \$11.00. Les agneaux se vendaient lentement et les prix étaient environ \$4.00 moins cher que la semaine dernière. Ceux de bonne qualité s'échangeaient de \$18.50 à \$19.00, non classés, et de \$19.50 x \$20.00, classés.

Le prix des porcs s'établissait à \$31.50 (catégorie A), soit \$1.50 de moins que la semaine précédente. Les truies, \$21.00.

Le prix des pommes de terre

Mardi, le 8 septembre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Pommes de terre du Québec:

75 livres, No 1, nouvelles) \$0.85-\$1.00

Blanches du N.-B.:

(75 livres, No 1) ... \$1.20-\$1.25

Prix du beurre et du fromage

Mardi dernier, le 8 septembre, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 58½ pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec se vendait au gros 28 cents la livre; celui de l'Ontario, 28¼ cents.

Ces prix sont ceux fournis aux journaux par le Service des Marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le marché aux fruits et légumes

A Montréal, le 8 septembre 1953

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'Agriculture, Section de l'Inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 4214, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Mar. ferme, Lobo 3.00, Wolf River 2.00, Duchesse 2.00-2.50, pommettes 3.00 le minot.

Melons: Mar. ferme, 3.00-3.50 le cageot.

Ail: Mar. inc., 3.00-3.25 la doz. de tresses.

Aubergines: Mar. ferme, 2.00-2.25 le minot.

Betteraves: 35¢ la doz. de pqt.

1.25/50 lbs.

Blé d'Inde: 12-15¢, petit .07-10¢ la doz.

Brocoli: Mar. inc., 1.50 la doz. de pqt.

Carottes: Mar. inc., 35-40¢ la doz. de pqt., 1.35-1.50/50 lbs.

Celeri: Mar. inc., 75-1.00, petit 35-50¢ la doz. de pieds, 2.25-2.50 le cageot.

Choux: Mar. ferme, 1.00-1.25, rouges 2.00 le cageot, Savoy 1.25 la doz. Choux de Bruxelles 9.00/32 pintes.

Choux-fleurs: Mar. à la baisse, 75-1.00 la doz.

Concombres: Mar. inc., 1.00 le minot.

Courges: Mar. inc., .75-1.00, Hubbard 2.00 la doz.

Epinards: 75¢ le minot.

Fèves: 1.00-1.25/20 lbs.

Laitue: Mar. inc., 1.00-1.50/27 à 36 pommes.

Production laitière dans Québec en juillet

Voici quelques chiffres concernant la production du beurre et du fromage de juillet, dans Québec, d'après un rapport du Bureau des statistiques de Québec.

Production de beurre de crème:

Juillet 1953: 17,062,000 lbs (Canada: 41,786,000).

Juillet 1952: 14,850,000 lbs (Canada: 38,985,000).

Augmentation de 15% dans Québec et de 7% au Canada.

Janvier-juillet 1953: 61,599,000 lbs (Canada: 178,542,000).

Janvier-juillet 1952: 52,861,000 lbs (Canada: 159,144,000).

Augmentation de 17% dans Québec et de 7% au Canada.

Navels: Mar. inc., .90-1.00/50 lbs., 40-50¢ la doz.

Oignons: Mar. ferme, 35-40¢ la doz. de pqt., 1.50, (jaunes) 1.75 (rouges) /50 lbs.

Panais: Mar. inc., 3.00 le minot.

Patates: Mar. inc., approvisionnement 4,500 sacs, .85-1.00, terre noire 75¢/75 lbs.

Persil: Mar. inc., 35-40¢ la doz. de pqt.

Piment: Mar. inc., vert-doux 1.50-1.75 le minot, tomate 3.00 la boîte, fort 1.00-1.25/6 pintes.

Poireaux: Mar. inc., 50¢ la doz.

Tomates: Mar. ferme, approvisionnement 8,000 boîtes, rouges 25-35¢, roses 1.00-1.25, bijou 40-50¢, la boîte, 2,500 paniers à 35¢ le panier.

Le tabac dans notre économie

Le tabac tient une place importante dans l'économie canadienne. Grâce à une amélioration considérable de la qualité, surtout depuis un quart de siècle, il alimente, souligne le bulletin d'août de la Banque Canadienne Nationale, une grande industrie qui fut longtemps tributaire des Etats-Unis pour sa matière première. Il fait affluer, chaque année, des centaines de millions de dollars dans les coffres de l'Etat.

L'histoire du tabac est assez curieuse. Cette plante poussait déjà dans l'Amérique préhistorique. Les Espagnols auraient importé en Europe l'herbe magique dont l'usage se généralisa au milieu du XVI^e siècle, malgré l'opposition des chefs d'Etat. Aujourd'hui, on cultive le tabac dans la plupart des pays du monde. Le volume actuel de la production mondiale est inconnu. Il aurait dépassé les deux millions et demi de tonnes en 1939, soit une masse comparable à celle du café et supérieure à celle du thé et du cacao. L'Asie donne probablement la plus forte récolte.

Au Canada, la culture du tabac resta pendant longtemps localisée dans la province de Québec. L'accroissement rapide de la consommation de cigarettes vers les années 20 donna lieu aux premiers essais de culture de tabac jaune. Les plantations s'étendirent avec rapidité dans l'Ontario. Elles ne connurent quelque succès dans le Québec qu'à partir de 1936. La production, malgré la régression de la récolte québécoise, augmente suffisamment pour correspondre à l'accroissement de la consommation. Elle dépasse 140 millions de livres. Les plantations couvrent près de cent mille acres dans l'Ontario, neuf mille environ dans le Québec et quelques centaines seulement en Colombie britannique. Elles consistent surtout en tabac jaune dit de Virginie clair et en certaines variétés de tabac à cigares et à fumer.

L'industrie du tabac, poursuit le bulletin, intéresse deux groupes d'entreprises. Les unes améliorent le produit qui leur arrive des champs de culture; les autres s'adonnent à la fabrication. L'abondance ou la pauvreté de la récolte et le volume des stocks en entrepôt régissent l'activité des premières, les variations de la consommation, celle des secondes. Québec est le centre principal de la fabrication. La valeur de la production des 33 établissements de la province atteignait, en 1951, 108 millions de dollars, sur un total de 116 millions pour le Canada. La production de cigarettes est de loin la plus importante. Après s'être relevée d'une façon constante depuis le début de la dernière guerre, elle subit depuis quelques années une baisse sensible, attribuable, croit-on à la hausse des prix et surtout à la vogue de la fabrication domestique. En 1951, elle a dépassé les quinze milliards d'unités. La production de tabac à fumer ne varie guère; elle se maintient aux environs de 28 millions de livres; celle des cigares accuse une forte diminution en valeur, elle a baissé de deux millions de dollars en quelques années.

Au Canada comme ailleurs, observe le bulletin, l'évolution de la fabrication a été provoquée par la publicité intense dont la cigarette a fait l'objet. En 1922, la consommation annuelle par personne s'établissait à 229 cigarettes,

20 cigares, une livre et un tiers de tabac à fumer, 1.14 livre de tabac à chiquer et une once et quart environ de tabac à priser. En 1948, la consommation moyenne s'élevait à 1,230 cigarettes, 16 cigares et environ 2 livres de tabac à fumer. L'usage du tabac à priser est le même, alors que celui du tabac à chiquer accuse une forte diminution.

Dans plusieurs pays, l'industrie du tabac constitue un monopole

d'Etat. Au Canada, elle relève de la libre entreprise mais elle intéresse particulièrement le gouvernement, à cause des revenus considérables qu'elle apporte chaque année à la Trésorerie. Les droits d'accise et les taxes diverses auxquels est assujéti le tabac ont été fortement majorés depuis 1939. Il serait difficile d'apprécier l'influence qu'ils exercent sur la consommation puisque la hausse considérable des prix qu'ils ont provoquée depuis quelques années a été accompagnée d'une augmentation à peu près équivalente du pouvoir d'achat du public. La statistique constate cependant une diminution sensible de la production de cigares et de cigarettes. Cette régression est-elle l'indice d'une fiscalité excessive? La hausse du prix des cigarettes est-elle étrangère à la vogue de la

fabrication domestique et à l'activité de la contrebande? Quoi qu'il en soit, conclut le bulletin, les statistiques en font foi, le fisc peut influencer sur le rendement de l'industrie. Naturellement, aussi longtemps que le pouvoir d'achat du public se maintiendra à son niveau actuel, le prix du tabac n'agira guère sur la consommation globale. La cherté peut cependant entraver le développement de la culture si des droits d'accise trop élevés empêchent les manufacturiers de verser aux planteurs des prix suffisamment rémunérateurs. La culture du tabac, outre qu'elle fournit un précieux appoint à une partie de la classe agricole, contribue à la stabilité de l'économie rurale en rendant possible la mise en valeur de plusieurs régions qu'il serait difficile d'exploiter autrement.

Le centenaire des apparitions

Les autorités ecclésiastiques de France ont l'intention de transporter de Nevers à Lourdes le corps de sainte Bernadette Soubirous, à l'occasion du centenaire des apparitions, qui sera célébré à Lourdes en 1958. Sainte Bernadette est décédée le 16 avril 1879, et son corps demeuré intact se trouve dans l'église monacale de Nevers. L'endroit précis où sera exposé son corps, à Lourdes, durant l'année du centenaire, n'a pas encore été choisi, mais on prévoit que ce ne sera pas loin de la Grotte. (Service d'information de la C.C.C.)

Le bon sens dit que...

Les camions Chevrolet doivent être le meilleur achat!



Comme tous les usagers de camions, les cultivateurs préfèrent les camions Chevrolet. Le bon sens dit que les camions Chevrolet doivent offrir une plus grande mesure de ce que les cultivateurs veulent.

Seuls les camions de dessin avancé Chevrolet offrent toutes ces caractéristiques...!

QUATRE EXCELLENTS MOTEURS À SOUPAPES EN TÊTE — vous donnent plus de puissance au gallon, plus faible coût par charge. COMBUSTION DE HAUTE EFFICACITÉ — extrait toute l'énergie possible de l'essence. EMBRAYAGE À DIAPHRAGME ÉLASTIQUE — pour engagement facile. BOÎTE DE VITESSES SYNCHROMESH — pour changement rapide et doux. ESSIEU ARRIÈRE HYPOÏDE — pour sûreté de fonctionnement et de longue durée. FREINS "TORQUE ACTION" — sur modèles légers et moyens. FREINS ARRIÈRE "TWIN-ACTION" — sur modèles lourds. FREIN DE STATIONNEMENT À DEUX SABOTS — pour freinage plus sûr des modèles lourds. COUSSINS À DEUX ÉTAGES DE RESSORTS DANS LES SIÈGES pour confort complet. VOLETS D'AÉRATION — pour meilleure aération de la cabine. JANTES LARGES — pour accroître le millage des pneus. DIRECTION À BILLES REMISES EN CIRCULATION — pour conduite plus facile. CONSTRUCTION "CUIRASSÉE" DE LA CABINE — double paroi, acier entièrement soudé, pour force et durabilité. STYLE DE DESSIN AVANCÉ — pour plus de confort et apparence moderne.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

A bien y penser, la meilleure preuve de la valeur remarquable de tout produit est la préférence que le public continue de lui accorder. Quand les gens découvrent "quelque chose de bon", la nouvelle se répand rapidement, les ventes augmentent et maintiennent un niveau élevé.

Et c'est le cas des camions Chevrolet. D'année en année, il se vend plus de camions Chevrolet que de toute autre marque. Et ce sont ceux qui se vendent le plus aujourd'hui au Canada — sur les fermes, comme partout ailleurs!

C'est un fait très important que vous devriez considérer avant d'acheter votre prochain camion. Vous tiendrez aussi compte du fait que voici: bien que les camions Chevrolet vous donnent plus de caractéristiques, leur prix en fait une valeur incomparable.

Que votre ferme exige un gros camion ou un petit camion, vous trouverez que vous obtenez plus de valeur dans un Chevrolet. Venez en causer!

IL SE VEND PLUS DE CAMIONS CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE MARQUE

Solution des mots croisés

(Suite de la page 21)

HORIZONTALEMENT

1.- Lithophage. — 2.- Irradier. — 3.- Toilières. — 4.- Hi. — 11.- Te. — 5.- Os. — 6.- Fédérés. — 7.- Cela. — 8.- An. — 9.- Ru. — 10.- Extra. — 11.- Lev. — 12.- Usure. — 13.- Lord. — 14.- Elise. — 15.- Enée. — 16.- Têtu.

VERTICALEMENT

1.- Lithocolle. — 2.- Iroise. — 3.- Tri. — 4.- Lèvre. — 5.- Ha. — 6.- De. — 7.- Odile. — 8.- Tu. — 9.- Pie. — 10.- Darse. — 11.- Hermenault. — 12.- Are. — 13.- Rie. — 14.- Gaster. — 15.- Est. — 16.- Es. — 17.- Esus. — 18.- Eu.

Nomination de M. Damase Bérubé

Comme administrateur et comptable à la Maison du Bûcheron de Québec.

Monsieur Samuel Audette, 2ème vice-président général de l'U.C.C. et directeur de son Service forestier, nous annonce la nomination de Monsieur Damase Bérubé comme administrateur et comptable de la Maison du Bûcheron. Le nouvel employé a déjà commencé son travail dans les fonctions qui lui sont confiées.

Le Service forestier de l'U.C.C. a pris, au cours des années, un développement considérable tout comme les autres services de l'Union. La besogne qu'il faut y exé-



M. DAMASE BERUBE

cuter est à la fois multiple et variée. Il est donc devenu nécessaire d'accorder une aide accrue à son personnel.

Monsieur Damase Bérubé n'est pas un nouveau venu dans les rangs agricoles. Fils de cultivateur, il est né à Ste-Hélène de Kamouraska le 16 juin 1916. A la sortie des écoles de sa paroisse, il a fait des études classiques chez les Rév. Pères Rédemptoristes à Ste-Anne de Beauré. De 1935 à 1939, il a travaillé sur la ferme paternelle. A partir de cette année jusqu'à 1942, il a complété ses études en suivant la cours moyen d'agriculture à l'Ecole de Ste-Anne de la Pocatière. Il se spécialisait ensuite en comptabilité et en coopération. De 1942 à 1944, Monsieur Bérubé était à l'emploi de l'Abitibiennne d'Amos. Il y tenait en même temps les fonctions de secrétaire du syndicat local de l'U.C.C. De 1944 à 1948, il a géré le syndicat coopé-



Assemblée générale du Chantier coopératif de Trois-Rivières

Cette réunion a eu lieu à St-Tite le 15 août dernier — Contrat de 8,000 cordes signé avec la "Brown Corporation".

Le 15 août dernier avait lieu à St-Tite l'assemblée générale annuelle du Chantier coopératif de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

A cette assemblée, on remarquait M. Paul-Marcel Archambault, ingénieur forestier au service de l'U.C.C., M. Gérard Champoux, agronome et propagandiste de la fédération des Trois-Rivières, M. Rosaire Langevin, du comité forestier de l'U.C.C., et M. Paul-Emile Barthe, comptable.

Le président, M. Bruno Cossette, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités et les félicite d'être venus si nombreux pour discuter de leurs problèmes.

Le secrétaire, M. Jean-Louis Bédard, fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle. Les comptes ont été présentés par le comptable, M. Paul-Emile Barthe.

Le dîner fut servi aux membres et invités par le chantier à l'hôtel Grand Nord.

La séance de l'après-midi débuta par la nomination d'un nouveau bureau de direction pour la nouvelle année qui se compose comme suit: M. Marcel Rompré, président; M. Maurice Carpentier, vice-président; M. Charles-Auguste Cloutier, réélu gérant; M. Jean-Louis Bédard, réélu secrétaire; M. Gaston Trudel, réélu directeur.

A la suite de l'élection, M. Cloutier fit l'exposé du nouveau con-

tratif de St-Marc. Enfin, au cours des dernières années, il a agi comme propagandiste de la Société d'Assurances générales de l'U.C.C., comme inspecteur des Mutuels de l'Abitibi et comme secrétaire-gérant du Couvoir Coopératif d'Amos. Il est passé à l'emploi du Service forestier de l'U.C.C. au cours du mois de juillet dernier.

Monsieur Bérubé sera un auxiliaire précieux pour Monsieur Samuel Audette. Il aura pour tâche de veiller sur la comptabilité et l'administration de la Maison du Bûcheron et de tous les services inclus.

Le 15 août dernier avait lieu à St-Tite l'assemblée générale annuelle du Chantier coopératif de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

A cette assemblée, on remarquait M. Paul-Marcel Archambault, i.f., dressa un bilan très intéressant sur la dernière opération du chantier. Il demeure optimiste pour des réalisations encore plus grandes. L'an prochain, il nous faut des imitateurs, dit-il, car je compte sur d'autres chantiers dans Trois-Rivières l'an prochain.

M. Champoux, fit un exposé de ce qu'est le chantier coopératif. Il traita des réformes nécessaires à l'établissement d'un ordre social chrétien. Il faut travailler à changer le milieu et les mœurs des bûcherons. On y parviendra par la formule coopérative qui nous rend maîtres de nos affaires. Il exhorte enfin les bûcherons à devenir de meilleurs chrétiens.

Jusqu'à maintenant le chantier coopératif a réussi à s'équiper pour une valeur de \$8,000 et, au cours du mois de septembre, 100 à 110 membres partiront pour le chantier coopératif qui compte aujourd'hui 82 membres actifs. Presque tous ont signé leur contrat pour les prochaines opérations et nous espérons que d'ici quelque temps, le recrutement atteindra le nombre désiré.

Tout le temps que dure la saison de coupe les bûcherons ne songent pas à changer de camps comme cela se pratique couramment. Ils se connaissent intimement grâce à la tenue fréquente de forums et de discussions pratiques. Le travail se fait d'une manière agréable.

L'expérience prouve chaque jour qu'il s'agit là de la solution idéale. Les bûcherons sont protégés aux points de vue moral et social. Le chantier coopératif favorise, par les études qui s'y font régulièrement et les règlements qui existent, la formation morale et sociale du bûcheron.

Jean-Louis BÉDARD,
secrétaire.

Départ de M. Lachance pour Trois-Rivières

C'est avec regret que les nombreux amis que M. Lachance s'était fait parmi les bûcherons, durant son séjour au Service forestier, apprendront son départ du Service forestier de l'U.C.C.

Son esprit de travail et d'initiative, surtout son ardent et sincère désir de défendre les intérêts des bûcherons, en avaient fait l'ami de tous. Cependant, ses remarquables talents de comptable et son expérience dans ce domaine le firent réclamer avec urgence par le Chantier coopératif de l'U.C.C. des Trois-Rivières obligé, en raison d'une augmentation assez considérable d'opération, de recourir aux bons offices d'un comptable expérimenté.

C'est avec regret que nous avons dû accepter la démission de M. Lachance. Cependant, nous ne doutons pas que, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il pourra continuer à rendre d'appréciables services à la classe rurale, en aidant sur un plan nouveau les bûcherons-coopérateurs des Trois-Rivières. Nous lui souhaitons le plus de succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Samuel AUDETTE,
vice-président général.

L'Angleterre achète du porc en Nouvelle-Zélande

Le ministère britannique des vivres a conclu un accord avec la Nouvelle-Zélande pour l'achat de viande de porc à partir du 1er octobre prochain. La Nouvelle-Zélande fournit annuellement à la Grande-Bretagne environ 18,000,000 de livres de viande de porc, et le prix varie selon les catégories.

Les immigrants aux Etats-Unis

Le président Eisenhower projetait d'ouvrir l'entrée des Etats-Unis à 240,000 immigrants sur une

période de deux ans. Le "Congrès", peu favorable d'abord à cette mesure, a fini par se rallier à un compromis: le nombre a été diminué à 214,000 et la période étendue à trois ans.

PUITS ARTESIENS

6 à 12 pouces de diamètre

THEOPHILE PROULX, puisatier

St-Pierre de Montmagny — Tél.: 588-w-4

VOUS OBTENEZ

PLUS que la PROTECTION



QUAND VOUS PORTEZ DES
CAOUTCHOUCS

Weatherseal

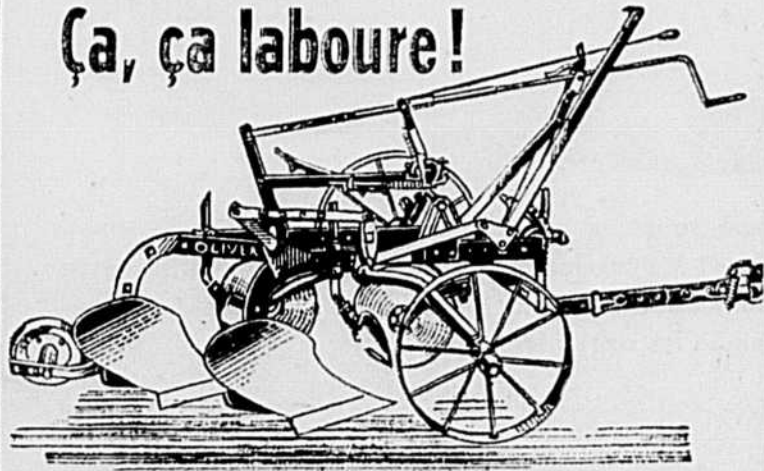
de
MINER

✓ DUREE
✓ CONFORT
✓ ECONOMIE



THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED

Une charrue OLIVER... Ça, ça laboure!



Charrue Oliver à deux versoirs

Si labourer est un art, l'artiste du labour ne se contente pas d'une charrue quelconque. Il fera ses labours avec une charrue OLIVER bi-soc ou tri-soc.

Imaginez les beaux labours faits par un artiste qui possède un outillage tel que la tracteur OLIVER et la charrue OLIVER...

C'est que le tracteur OLIVER est puissant et que la charrue OLIVER est solide et efficace.

Procurez-vous la charrue OLIVER polysocs, pourvue de la relève hydraulique ou mécanique, à votre coopérative locale, chez notre représentant OLIVER-FEDEREE ou encore à

La Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, RUE SAINT-PAUL — MONTREAL
Pour l'Ontario: Goodison Industries Ltd, Toronto, Ont.